

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLV - No 50 Montréal, 26 février 1975



Spécial sur les céréales

pages centrales

● Les producteurs de pommes de terre en difficulté

page 7

● Le mécontentement des producteurs de lait

page 5

● Les producteurs de bois invités à réduire leur production de feuillus

page 7

● Pénurie de foin au Québec

p. 20



À St-Damase

Les producteurs avicoles contestent l'importation

page 6



L'opinion rurale

On provoque délibérément la pénurie

On n'a pas le droit de préparer une FAMINE par la destruction des produits et surtout par la mort des producteurs.

Lorsque le producteur agricole a un léger surplus on en profite pour lui payer son produit en bas de son coût de production. Exemple: le boeuf, les oeufs. Les pauvres producteurs n'ont pas d'autre alternative que le secours-direct ou le bien-être social de l'Etat. Produire des oeufs et du boeuf en bas du prix coûtant ne peut faire autrement que provoquer à plus ou moins longue échéance une PÉNURIE. Le sucre!... PÉNURIE à quel prix. Pourquoi y a-t-il des millions d'érables qui ne sont pas entaillés chaque année? J'aimerais en connaître la réponse. Pourquoi avons-nous moins de ruchers qu'autrefois? Sommes-nous mieux avec une PÉNURIE de miel? Pourquoi les pommes ne sont-elles pas toutes récoltées? Sommes-nous mieux avec une PÉNURIE de pommes. La betterave à sucre de St-Hilaire: il y avait 600 membres à la Coopérative des Producteurs; il n'en reste que 300. Pourquoi? Ne serait-il pas possible de multiplier cette production par quatre? Encore là, PÉNURIE est le mot juste, on détruit la production et les producteurs.

On nous annonce que nous allons avoir une PÉNURIE de pain; il n'y a pas si longtemps que l'Etat donnait 100 millions aux producteurs de l'Ouest pour ne pas semer. Aujourd'hui encore là, on récolte la PÉNURIE.

Il y a 60 ans la solution au problème était le retour à la terre. Le "slogan" politique d'alors disait que le colon devenait le ROI de la terre, mais on oubliait de dire qu'il était le roi de la profession la plus taxée de la terre. Le Roi taxé? Les producteurs de lait ne peuvent joindre les deux bouts, les prix des grains de provende sont astronomiques de même que les salaires des aides-fermiers, le pauvre producteur n'a d'autre alternative que d'abandonner la production. Alors, PÉNURIE de lait, PÉNURIE de beurre.

Il n'y a pas si longtemps le GOUVERNEMENT donnait une prime de 0.80 cents pour abattre une poule pondreuse, il fallait se débarrasser d'un million d'oeufs de surplus. Trop de poules, trop de dindons, le meilleur moyen d'ar-

rêter la production c'est de tuer la poule et d'enterrer les oeufs. Alors PÉNURIE dans peu de temps.

Depuis 50 ans, il n'y a que les slogans politiques qui ont changé: roi de la terre; c'est le temps que ça change; Ensemble; c'est du solide; société juste; on va chercher l'argent des riches pour remettre dans les mains des pauvres; 100,000 jobs, etc...

La plus inadmissible, la plus scandaleuse, c'est la société juste: on va chercher l'argent des riches pour remettre dans les mains des pauvres. Pour avoir de grands hommes pour administrer le pays, il faut qu'ils soient bien payés, disait le premier Ministre et avec \$8,000 exempts d'impôt. Ces grands hommes ont trouvé que c'étaient les vieillards qui avaient la richesse, c'est pourquoi l'impôt fédéral rogne sur les économies des vieux, les vieux qui ont "bûché", peiné, travaillé de 15 à 18 heures par jour, payé des taxes pour bâtir le pays, ces vieux qui ont ménagé, pour avoir la tranquillité et la sécurité, se voient soustraire leurs économies par une administration à l'envers, scandaleuse et je donnerais, ici, le qualificatif du Ministre Ouellet qui disait des Canadiens qui critiquent les dons faits à l'étranger: ce sont des mesquins, des égoïstes, des sans-cœur.

Du moment qu'une personne atteint l'âge de sa pension, automatiquement elle devrait être exempte de l'impôt pour \$8,000.00 tout comme les GRANDS de l'administration. Là, nous pourrions parler de justice sociale. Un Gouvernement qui ne respecte pas sa vieillesse, qui est complice de la destruction des produits, et fait mourir le producteur sur sa ferme, ne peut faire autrement que nous conduire à une faillite à brève échéance.

On tente de faire croire à la population que l'inflation est mondiale. Ici, au Canada, nous avons l'inflation, nous manquons de produits. Pourtant, nous pouvons produire tout ce qu'il faut à la survie du pays. Ce qu'il nous faut, ce sont des administrateurs qui seraient capables de faire la distribution à tous et chacun; administrer, ce n'est pas seulement BOURRER SES POCHES, et faire plaisir à ses amis, ADMINISTRER, c'est prévoir.

Enfin, les producteurs sont sortis dans la rue pour faire connaître leurs misères. Il y a 50 ans que cela aurait dû être fait, aujourd'hui l'agriculture ne serait pas dans le marasme. Cette dégringolade s'est déjà présentée du temps du rationnement: on annonçait à la porte des églises aux ROIS DE LA TERRE de garder leurs plus belles truies d'élevage afin de produire le plus possible de porcs pour le marché. "Vous ne pouvez produire suffisamment pour la demande du marché" disait-on alors. Les producteurs se sont mis à l'oeuvre et lorsque la production fut rendue au marché, tout se passa comme pour le boeuf de cette année. Alors les producteurs perdaient de \$8.00 à \$10.00 par tête, ce fut "le coup de cochon" comme tant d'autres.

Nous vivons dans un pays riche comme le disent certains politiciens du Canada, mais les cultivateurs ne peuvent vivre sur leurs terres et les vieux sont traités comme des chiens galeux. Quelle belle administration.

Albert Marchand, Clerval (Abitibi)

La course au trésor

Je suis revenu à l'agriculture après un exil de quinze années dans le Zoo que sont nos belles super-villes. Je suis donc revenu, disais-je, avec encore frais à la mémoire, mes souvenirs de jeune rural abitibien des années '50. Etions-nous tellement différents là-bas? Je n'ose le prétendre car, où que nous soyons, nous possédons tous les mêmes valeurs propres aux ruraux d'alors. Je dis "possédions" car ces valeurs dont je parlais se retrouvaient chez tous ou presque, alors qu'aujourd'hui..... Je m'explique!

Qui n'a jamais entendu ou lu ces histoires des ancêtres canadiens devenant sans scrupule devant l'appât d'un profit facile. Rappelons-nous la traite des fourrures du début de la colonie et beaucoup plus tard le Klondike. Les Américains en virent autant dans leur ruée vers l'Ouest. L'Histoire se répétant, le cultivateur d'aujourd'hui, malgré ses nombreux problèmes, graves tout autant que réels, est devenu à son tour gourmand, profiteuse, assoiffé de profits. Les voisins compétiteurs sont devenus des adversaires; les parents, des gens qu'on veut épater; les vrais amis, des individus qu'on jalouse secrètement. Nous sommes bêtement tombés dans le piège que la société industrielle dépersonnalisante nous a tendu: ne considérer que l'argent comme seule valeur réelle. Qui de nous n'a pas entendu ce slogan: on peut tout acheter avec de l'argent. Nous avons accepté de vivre avec des principes "à courte vue". Car, c'est bien ce qu'on fait lorsqu'on accepte d'opposer à une hausse des prix d'achat une hausse des prix de vente.

Pourquoi ferions-nous les frais, tout seuls, d'un monde à l'envers, me dirait-on. Si c'est là toute la valeur des principes par lesquels nous vivons, le diable nous emporte tous! Non? Alors! Comment se sont opérés tous les grands changements sociaux tel le christianisme par exemple? Et pourtant, nous jouissons, cultivateurs, d'une situation

privilegiée comparée à celle de ces temps-là. On nous dit que le monde agricole au Québec ne représente que 5% de la population totale et que nous comptons directement et indirectement pour au moins 40% de notre activité économique. Que faisons-nous de ce potentiel d'énergie? Nous l'échangeons tous les jours pour un plat de lentilles; et nous apprenons à vivre pour manger; et nous apprenons à vivre pour nous amuser; et nous apprenons à vivre pour thésauriser et nous oublions d'apprendre à vivre pour vivre. Nous suivons aveuglément ces joueurs de flûte qui nous mènent à la noyade, comme dans la légende, parce que nous avons peur; et la peur nous rend myopes; et nous choisissons des solutions temporaires à nos problèmes parce qu'elles sont celles qui font le moins mal.

Nous préférons passer aux suivants (nos enfants) le soin de porter un fardeau de plus en plus lourd avec de moins en moins d'espoir de s'en sortir. Souhaitons tous ensemble bonne chance et bon courage à nos enfants pendant que nous regardons ailleurs.

Alain Perron, cultivateur.
St-Nazaire (Bagot)

Message No 29 aux producteurs laitiers du Québec

Un nouveau lactoduc pour étable conventionnelle. À bien y penser, un lactoduc en verre est si "NATUREL"!

- Pourquoi?
- 4 — Le verre est plus poli et plus lisse que l'acier inoxydable; il ne peut se développer aucune crevasse ou égratignure où les bactéries et la pierre de lait peuvent se fixer.
 - 5 — Il n'y a aucun joint soudé; on n'a pas à se demander si la soudure est sanitaire ou non.
 - 6 — Le verre peut montrer à toute personne et en tout temps l'état de propreté de votre lactoduc. (à suivre le 26 mars 1975)

LE CENTRE CHORE BOY DU QUÉBEC
220, SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN, QUÉ.

Pour une meilleure traction

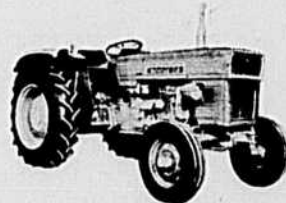


12 mois par année, ce sont les tracteurs

UNIVERSAL



maintenant
disponibles
au prix d'un
tracteur ordinaire
de même puissance



- Moteur diesel
- Servo direction
- Transmission synchronisée
- 12 vitesses avant, 3 arrière, série 550
- 9 vitesses avant, 3 arrière, série 445

- Prise de force 540 et synchronisée avec roue
- Attache 3-points et barre de tire
- Barrage du différentiel

Pour plus de renseignements communiquez avec

ASCOT EQUIPMENT INC.

IMPORTATEUR ET DISTRIBUTEUR

Ascot Corner

Sherbrooke, Qué. Tél. : (819) 569-7483

Louida Payeur, dir. gén.

Pour plus d'information concernant nos tracteurs Universal, découpez et postez ce coupon aujourd'hui même.

Nom _____
Adresse _____
Rang _____ Tél.: _____



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Brevets d'invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

Il ne faudrait quand même pas manquer le bateau

Le gouvernement du Québec s'apprête à passer une Loi d'Assurance-stabilisation du revenu agricole, au tout début de la prochaine session, alors même que le gouvernement canadien s'apprête à amender sa Loi de stabilisation des prix des produits agricoles. Les deux gouvernements semblent conscients des problèmes économiques sérieux que rencontrent les producteurs agricoles canadiens, en cette période tourmentée d'inflation.

Au niveau canadien, la formule de soutien des prix à 90% du prix moyen des cinq dernières années a pour effet d'éviter des catastrophes que provoquerait la baisse subite et prolongée de certains prix, due dans la plupart des cas, à l'importation de surplus de produits américains à des prix inconsiderablement bas. La Loi canadienne de stabilisation des prix vise tout simplement à maintenir en production des producteurs qui autrement se verraient forcés de tout abandonner à cause du resserrement de l'étaiu prix de vente-coût de production.

Dire que la Loi de stabilisation des prix des produits agricoles a déjà dans le passé et va dans l'avenir assurer un revenu normal aux producteurs agricoles serait faire fi des réalités agricoles canadiennes. Chaque fois que la Loi canadienne s'est appliquée, ce fut tout simplement pour éviter, le pire. Il ne faut pas compter là-dessus pour assurer le développement d'une production agricole.

Si l'on veut sérieusement assurer un revenu agricole décent aux producteurs agricoles, il faudrait y aller beaucoup plus généreusement en tenant compte davantage de l'évolution du coût de production du produit agricole.

Il est bien évident que si la Loi de stabilisation des prix des produits agricoles du gouvernement canadien ne peut faire davantage que de parer des catastrophes provoquées par des chutes drastiques de prix, il faudra bien avoir recours à des mesures complémentaires pour assurer la sécurité du revenu des producteurs agricoles. Le plus bel exemple de cette

insuffisance de la Loi de stabilisation des prix est illustré par les récentes mesures mises de l'avant par le gouvernement fédéral pour le boeuf dans les catégories C et D.

L'avant-projet de Loi de Stabilisation des revenus agricoles du gouvernement provincial, s'il se veut une véritable mesure de sécurité du revenu agricole, devra s'appliquer à résoudre le vrai problème de fond, du revenu agricole québécois.

Si le gouvernement du Québec entend réellement assurer la stabilisation et la sécurité du producteur agricole, il lui faudra faire face aux réalités économiques de la ferme québécoise.

Au nombre de ces réalités économiques, il en est trois qu'il faudra envisager avec réalisme et accepter d'y faire face avec toute l'agressivité que suppose un vrai désir de corriger une situation.

La première de ces réalités économiques, c'est l'efficacité dans la production. L'agriculture québécoise a développé son efficacité de production, plus que tout autre secteur de l'économie québécoise au cours des dernières années. Cependant, une Loi de stabilisation des revenus agricoles devra tenir compte de l'efficacité actuelle de production de la ferme québécoise et non d'une efficacité que l'on désirerait ou qui existe ailleurs. C'est à partir des producteurs en place et sur la voie de l'amélioration que nous allons développer l'agriculture du Québec.

Une deuxième réalité économique, dont il faudra aussi tenir compte indirectement dans l'élaboration de la pensée de fond qui devra guider le législateur pour une Loi de stabilisation des revenus agricoles, c'est la position du producteur québécois face au coût des intrants requis pour la production agricole. L'impuissance du producteur agricole vis-à-vis de l'évolution du coût des intrants en agriculture devra, tant que durera cette situation être reconnue et des mesures devront être prises dans l'avenir pour y remédier. Le coût de l'alimentation de bétail, le coût des engrais chimiques sont des exemples frappants

dans leur évolution de l'impuissance du producteur.

Une Loi de stabilisation des revenus agricoles devra tenir compte, dans son application, du coût réel de production des produits agricoles. Ce coût de production reflétera certes les réalités économiques dont on a parlé précédemment. Ce coût de production devra aussi assurer au producteur agricole un revenu net qui lui permettra des conditions de vie équivalentes à celles des autres classes de la société, tout en lui permettant de développer son entreprise au rythme normal de progression de l'agriculture québécoise.

Il est bien certain que le producteur agricole, en tant que chef d'entreprise doit accepter sa part de risques d'opération, comme le fait du reste tout chef d'entreprise. Cependant, il ne faut quand même pas lui imposer des risques qui peuvent être évités en imposant au régime économique dans lequel nous vivons les disciplines requises pour un sain équilibre des forces en présence.

Une fois que le producteur agricole aura pris toutes les dispositions nécessaires pour faire face au marché de façon efficace, il faudra lui rendre justice en compensant l'incapacité du marché de payer un juste prix pour un produit. C'est à ce prix que l'on pourra conserver un secteur agricole progressif essentiel à l'économie québécoise.

Il faut être bien conscient que le producteur agricole de l'avenir n'acceptera plus d'être traité en parent pauvre dans une société qui compte sur lui pour son alimentation. Il acceptera de demeurer en production, de développer sa productivité, de faire progresser son entreprise à la condition qu'on lui permette d'être un participant à part entière dans une économie qui l'a trop longtemps considéré comme un participant de seconde zone. L'agriculture du Québec est nécessaire à l'ensemble de l'économie québécoise et prenons-en soin sérieusement, sinon, elle continuera à périr.

Jean-Marc KIROUAC

Devant la Chambre de Commerce

L'agriculteur est devenu un homme d'affaires

— Paul Couture

On a forcé l'agriculteur à devenir un homme d'affaires. À ses rôles classiques, s'ajoutent désormais ceux d'investisseur, de gestionnaire et d'ouvrier spécialisé. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir désormais réclamer les revenus attachés à chacun de ces postes. Tel est le message qu'a livré le président de l'UPA aux hommes d'affaires réunis par la Chambre de commerce de Montréal pour leur dîner hebdomadaire.

M. Paul Couture avait d'abord tracé le bilan de l'évolution de l'agriculture depuis trente ans. À l'image folklorique d'une agriculture artisanale que bien des urbains conservent en mémoire, il opposa celle d'une agriculture ayant subi de profonds changements technologiques et des bouleversements encore plus profonds du côté des rôles joués par l'agriculteur.

La production, a-t-il dit, exige des capitaux, beaucoup de capitaux, de sorte que la calculatrice est devenue un instrument agricole et le banquier une relation coutumière. La gestion aussi s'est énormément compliquée. Elle oblige l'agriculteur à manoeuvrer

parmi les fluctuations de prix, à tenir compte du marché des investissements, des coûts de l'énergie et de ceux de la main-d'oeuvre sans l'avoir soustrait aux caprices de la météo. La régie des champs et des troupeaux, dans un contexte qui double les rendements tous les dix ans, est devenue également terriblement exigeante.

Tout ceci a conduit à une spécialisation des tâches qui ne laisse aucune place à l'amateur. Sur nos fermes familiales, le partage des tâches implique la rémunération de chacun car si l'épouse ou le fils ont les talents voulus pour relever de tels défis, ils ont du même coup la possibilité de s'employer ailleurs. La ferme, même lorsqu'elle conserve son statut familial ressemble donc à bien des égards à la ferme de groupe qui constitue la manifestation ultime des changements survenus depuis l'époque de l'agriculture de survie.

Le président de l'UPA a poursuivi son exposé en soulignant que de tels changements au niveau de la production appelaient des modifications substantielles au niveau de la mise en marché. C'est, dit-il, une tâche que l'UPA

et les fédérations spécialisées ont accepté de remplir. À ce stade, l'ordinateur est devenu à son tour un instrument agricole. Citant l'exemple de l'administration du pool de la Fédération des producteurs de lait, il a ensuite fait remarquer qu'encore là la révolution technologique n'était rien à côté des bouleversements plus profonds qu'elle manifestait.

M. Couture présenta dès lors les plans conjoints comme une méthode de rationalisation des opérations et de prévision de la demande en vue d'une meilleure planification de la production et de l'obtention d'un meilleur équilibre des forces du marché. À un marché concentré, nous offrons un front également concentré. En assumant ces nouvelles responsabilités à l'égard des producteurs de plus en plus spécialisés, l'UPA s'est bien gardé de renoncer à défendre les intérêts communs à toute la classe agricole.

"Il serait trop facile de diviser les agriculteurs pour mieux les dominer". Lutter contre cet éparpillement des forces demeure donc la tâche principale des fédérations régionales. L'au-

tomne dernier, les manifestations ont été étalées aux yeux de tous ces forces unifiées alors que tous ont fait cause commune. L'avènement des nouvelles fédérations et des nouveaux plans conjoints permettra de même que des "problèmes spécialisés deviennent désormais les problèmes de tous".

M. Couture exposa par la suite les principales revendications des agriculteurs au chapitre des revenus. "Dans vos entreprises a-t-il dit, le profit se prend après les salaires du président, des gestionnaires et des employés. Il est aussi normal que dans une agriculture industrialisée, on comptabilise au chapitre des coûts de production la rémunération du financement, de la gestion et de la main-d'oeuvre". "Nos agriculteurs, a-t-il conclu, sont devenus des hommes d'affaires... Nos jeunes sauront encore mieux compter que nous. Notre société leur accordera des droits égaux à ceux de n'importe quel investisseur, gestionnaire ou ouvrier spécialisé sans quoi ils iront faire valoir leurs talents ailleurs. Ce n'est pas une menace mais un fait quotidien".

Le zonage des terres au Canada

Une politique d'utilisation rationnelle des terres au Canada fait depuis plusieurs années l'objet des préoccupations de la Fédération canadienne de l'agriculture. Cette optique ne peut toutefois être élaborée sans une collaboration de l'ensemble des groupes ou autres secteurs de l'économie, y compris tous les paliers de gouvernement, étant donné la complexité et l'envergure d'un tel objectif.

Il importe au départ de reconnaître qu'une planification à l'échelle nationale se fera plutôt dans l'intérêt du public en général au lieu de constituer un projet pour protéger les exploitants agricoles, comme certains sont enclins à le croire.

Au cours de sa 39e assemblée annuelle, la FCA a longuement examiné toutes ces questions de l'utilisation des terres. Le sous-ministre fédéral sortant, M. S.B. Williams, s'est dit à l'instar des agriculteurs très préoccupé par la disparition graduelle des meilleurs sols arables au profit du développement urbain. Une planification et un zonage du territoire aux fins du développement domiciliaire, industriel, agricole, forestier et autres constitue une évidence prioritaire. On sait qu'au Québec, le ministre de l'Agriculture Normand Toupin a déjà annoncé son intention il y a quelques mois de mettre en place une législation régissant les zones d'utilisation des terres mais ce projet n'a pas encore débouché sur une législation concrète.

Bien que de compétence provinciale, le zonage des terres ne peut déboucher sur une politique d'utilisation rationnelle que si les efforts de toutes les provinces sont conjugués avec ceux du fédéral pour une meilleure coordination. À l'heure où les spécialistes commencent à s'interroger sérieusement sur l'auto-suffisance de nos besoins alimentaires dans un proche avenir, à l'heure aussi où il faut songer à des espaces verts en milieu urbain et à de vastes parcs récréatifs en périphérie urbaine, il importe que les autorités compétentes posent les gestes qui s'imposent pour enrayer l'actuelle dilapidation du sol canadien. Voilà substantiellement l'esprit qui anime la FCA. À en juger par les nombreuses interventions sur le sujet, il faut s'attendre à ce que cette politique devienne l'une des grandes priorités 1975 de la Fédération nationale, conjointement avec le problème non moins complexe des prix et des revenus en agriculture.

Résolutions diverses

Étant donné que les étiquettes des moulées animales ne donnent actuellement que des indications fort vagues, qui ne renseignent pas assez l'acheteur,

il a été résolu de réclamer des détails additionnels sur les étiquettes, comme la source de protéines, la nature et la proportion des céréales utilisées, le volume total de protéines et d'éléments nutritifs digestibles pour l'animal auquel la moulée est destinée.

Au plan des relations de travail, la FCA demande aux divers gouvernements provinciaux et fédéral de hâter l'établissement de meilleures structures et procédures pour régler les conflits en cas d'échec de la négociation collective et de l'imminence d'un arrêt de travail. Elle préconise toute intervention qui sauvegardera le principe suivant lequel le bien public l'emporte sur les intérêts respectifs des parties impliquées et qui, en second lieu, assurera l'établissement d'un organisme d'arbitrage impartial dont le mandat sera d'une durée définie. Les délégués des provinces de l'Est et ceux de la Colombie Britannique avaient sans doute encore frais à la mémoire la grève des manutentionnaires de céréales qui a empêché la constitution des stocks hivernaux habituels de céréales fourragères.

Une autre politique très élaborée relative au transport ferroviaire stipule notamment qu'un élévateur portuaire terminus doit être construit dans la région productrice de maïs du sud de l'Ontario. La réalisation d'un tel projet permettrait de faciliter l'entreposage de cette céréale et son transport vers l'Est du Canada et les marchés extérieurs.

Les délégués se sont aussi penchés sur une foule d'autres résolutions portant sur les problèmes d'impôt, de main-d'œuvre agricole, d'assurance et de régimes de retraite, de crédit, de machinerie agricole, d'intrants, de recherche en agriculture, etc. Ils ont ratifié la politique laitière 1975-76, telle qu'élaborée en janvier par la Fédération canadienne des producteurs de lait.

La F.C.A. en bref

Les agriculteurs sont disposés à garantir les approvisionnements nécessaires aux consommateurs pourvu qu'en retour on leur permette de vivre comme d'autres classes de la société. Cette remarque empruntée au président de l'UPA, M. Paul Couture, a été reprise à peu de variante près par divers participants d'autres provinces lors de la récente assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture. On sait que la bataille amorcée par le Québec sur les coûts de production et les revenus agricoles suscite un vif intérêt et les yeux sont présentement rivés sur l'expérience québécoise.



Le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, M. Otto Lang, (photo du haut, à gauche) était l'un des conférenciers invités à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture. Son collègue, M. Donald Macdonald, de l'Énergie, des Mines et des Ressources (en haut, à droite), a également adressé la parole aux délégués réunis à Ottawa. La vignette du bas nous montre le sous-ministre S.B. Williams, qui effectuait l'une de ses dernières apparitions en public avant sa prochaine retraite comme premier fonctionnaire du ministère fédéral de l'Agriculture. M. Charles Munro, président de la F.C.A., qui est assis à côté de M. Williams, a remis un cadeau-souvenir au sous-ministre.

Il existe déjà par ailleurs un programme de stabilisation des prix en Colombie canadienne, le Québec examine à l'heure actuelle son propre projet d'assurance-stabilisation, l'État fédéral a déposé à son tour un projet de législation semblable devant s'appliquer à l'échelon national. Somme toute, l'objectif pour rencontrer les coûts de production et s'assurer d'un revenu adéquat fait son chemin et il est de bon augure que d'importantes provinces agricoles comme l'Ontario et l'Alberta se déclarent favorables en principe avec l'orientation prise par le Québec.

Selon le sous-ministre canadien de l'Agriculture, M. S.B. Williams, il importe de rechercher d'abord la sécurité avant la stabilité. Et lorsqu'on parle

de stabilité, on veut sans doute entendre une réduction des variations à la hausse et à la baisse des prix des denrées agricoles. Voilà du moins la conception de M. Williams qui croit qu'en recherchant cette stabilité on débouche automatiquement sur une sécurité accrue.

Un budget de \$410,786 a été adopté par les participants pour assurer la bonne marche du secrétariat et des représentations de la F.C.A. au cours de 1975. De cette somme, un montant de \$33,756 provient des contributions du Québec (U.P.A. et Fédérée), cependant qu'une part importante des argentés versés par la Fédération canadienne des producteurs de lait est garantie par les producteurs.

SERVICE DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE AVIS

AUX PRODUCTEURS AGRICOLES qui ont besoin de main-d'œuvre permanente ou saisonnière, ou qui prévoient en avoir besoin en 1975.

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE à occuper un emploi en agriculture, actuellement disponible ou qui prévoit l'être, en permanence ou pour une période, en 1975.

L'UPA, en vertu d'ententes avec les gouvernements du Canada et du Québec, organise et dirige ces centres de main-d'œuvre agricole appelés "Service de main-d'œuvre agricole du Canada".

Ces centres sont logés au siège social des fédérations régionales de l'UPA. Il en existe actuellement dans trois fédérations; d'autres seront organisés dans les semaines et mois à venir.

POUR OBTENIR UN BON SERVICE, soyez prévoyants. Faites connaître immédiatement vos besoins en vous adressant à l'un ou l'autre des endroits suivants:

- 1) **S.M.A.C. de Québec**
1787, boul. Hamel — tél.: 418-683-1781
Ville Duberger, Qué.
G1N 3Z1
- 2) **S.M.A.C. de St-Hyacinthe**
1775, rue des Cascades — tél. 514-774-9154
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 3J2
- 3) **S.M.A.C. de St-Jean-Valleyfield**
133, rue Notre-Dame — tél. 514-454-2382
St-Rémi, Qué.
J0L 2L0



Quelques-uns des 15 membres de la délégation québécoise à la 39e assemblée annuelle de la FCA. Dans l'ordre habituel: M. Germain Lefebvre, second vice-président général de l'UPA, Mme Jeannine Bourque, qui agissait à titre de déléguée du "Eastern & Western Women's Representatives", MM. Armand Guérard, 1er vice-président général de l'UPA, Paul Couture, président général de l'UPA et (partiellement caché) Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général de l'UPA.

Progression des prêts de la SCA au Québec

Les activités de la Société du Crédit Agricole ont atteint un nouveau sommet au Québec alors que l'organisme fédéral enregistre 1517 prêts au 31 janvier 1975 pour une valeur totalisant quelque \$75 millions. Ceci marque une hausse très substantielle par rapport à la période correspondante de 1974. Le gérant provincial, M. Fabien Langlois, note qu'il s'agit d'une année-record même en tenant compte du taux élevé de l'inflation qui a forcément influé sur la progression dans la valeur moyenne des prêts consentis.

La SCA, qui tenait sa réunion annuelle la semaine dernière à Trois-Rivières, a indiqué que le crédit moyen des fermes s'établit à \$49,000. Ceci représente entre 55 et 60% de la valeur des exploitations agricoles faisant affaire avec la Société. Autres statistiques intéressantes, on estime à 82% le nombre des emprunteurs qui ont moins de 45 ans et à 22% la part des fonds prêtés aux fins d'établissement de jeunes agriculteurs.

Interrogé par les journalistes, M. Langlois a précisé que sur les 384 jeunes exploitants ayant obtenu des fonds de la SCA, environ 80% d'entre eux étaient déjà sur la ferme. Il s'agit dans la plupart des cas de transferts de père et fils. Il y a quand même eu progression dans le nombre de prêts à l'établissement, puisque 204 jeunes s'en étaient prévalus en 1973 et 167 en 1972.

En plus de la loi sur le crédit agricole, la Société administre aussi la loi sur le crédit accordé aux syndicats agricoles. Cette année, 33 syndicats se sont prévalus d'emprunts totalisant \$600,000. Il semble que les producteurs agricoles soient encore assez réticents à utiliser la formule des fermes de groupes, ce qui explique le nombre restreint de prêts alloués à ce chapitre.

L'étau se resserre

Compte tenu de l'étau des prix et des revenus qui se resserre constamment dans le cadre d'une conjoncture économique difficile, il est normal que les agriculteurs se débattent. M. Langlois estime cependant qu'il serait mal venu pour la Société d'inciter ou même de condamner les manifestations des agriculteurs aux prises avec des problèmes de manque à gagner. À ce sujet, le communiqué officiel émis par la SCA mentionne que "malgré les difficultés que traverse actuellement l'économie canadienne et les perspectives d'avenir assez sombres de certains économistes, la demande mondiale pour les produits agricoles ne cesse de s'accroître de sorte que la Société s'attend à une autre année tout aussi active que celle qui s'achève". En d'autres termes, les agriculteurs s'endetteront sans doute encore davantage.

À l'heure actuelle, les taux d'intérêts sur les prêts de la SCA sont de l'ordre de 9¼%. M. Langlois n'écarter pas la possibilité qu'avec la présente tendance à la baisse du loyer de l'argent à travers le Canada le taux soit rajusté à environ 8½% lors de la révision du 1er avril 1975. D'autres observateurs sont moins conservateurs et prétendent que ce taux pourrait passer à 8%.

Rappelons enfin que la SCA a maintenant un nouveau président en la personne du Dr Baldur H. Kristjanson, un économiste qui agissait auparavant comme sous-ministre adjoint de l'Agriculture au Manitoba. On a procédé également à la nomination d'un nouveau vice-président, soit M. Philippe Lanoix qui occupait le poste de contrôleur-trésorier à la Société.

P.C.

La colère gronde chez les producteurs agricoles

La Régie des marchés agricoles n'a pas tenu compte de la preuve économique qui lui a été présentée par les producteurs de lait de consommation en préférant se baser, comme elle l'a toujours fait, sur ses propres calculs. La dernière décision de la Régie établissant un nouveau prix pour le lait de classe I à compter du 1er mars est donc fort mal accueillie par les producteurs.

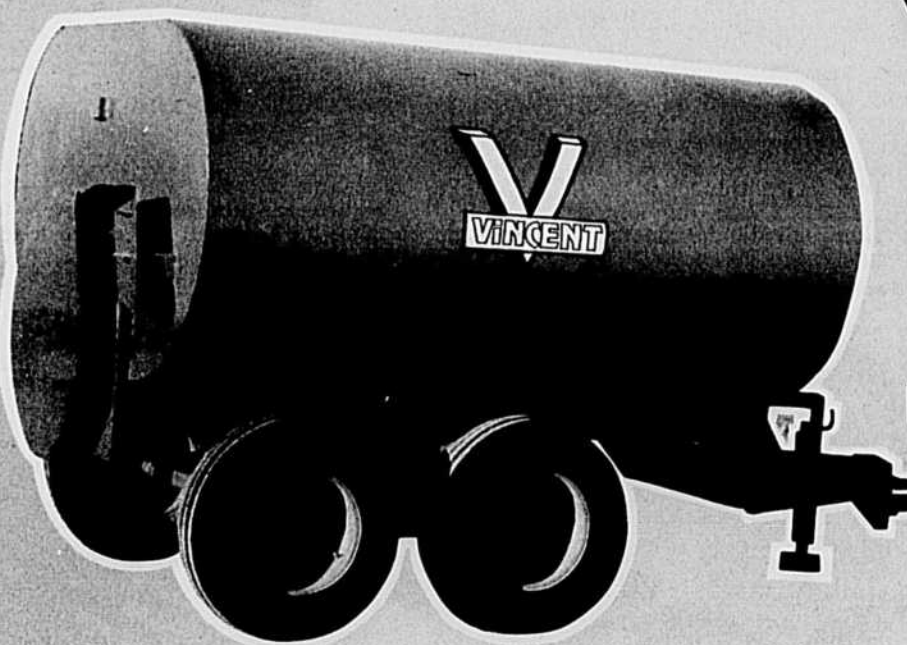
Déjà, plusieurs régions ont fait état de leur mécontentement puisque la décision de la Régie est interprétée par les différentes spécialités agricoles comme une réponse négative à l'objectif des coûts de production et d'un revenu équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé, en tenant compte toutefois des heures de travail propres à chacun des deux secteurs. Plus est, l'organisme para-public rejette le projet d'indexation des coûts

des intrants, principe qui avait pourtant été reconnu par le Gouvernement du Québec. Tous les syndicats de producteurs ont été contactés et ils sont unanimes à considérer cette décision comme inacceptable. Le syndicat de l'Estrie redoute cependant une baisse dans l'utilisation du lait en Classe I, le syndicat des Laurentides pour sa part demande que le provincial comble l'écart coût-prix pour contrebalancer l'effet de la subvention fédérale pour le lait en poudre qui devient un concurrent direct. Des assemblées annuelles régulières doivent se tenir au cours des prochaines semaines dans tous les syndicats de producteurs.

Compte tenu de la situation, l'Union des producteurs agricoles et la Fédération des producteurs de lait du Québec ont réclamé d'urgence une rencontre avec le titulaire du portefeuille de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

Selon certains rapports de presse, on commence à s'impatienter sérieusement dans les régions et déjà, quelques groupes de producteurs ont manifesté l'intention de couper court à la trêve du 7 novembre. Cette réunion avec M. Toupin, qui doit avoir lieu le 26 février à Québec, sera sans doute déterminante de l'action du syndicalisme agricole au cours des prochaines semaines, voire des prochains mois. Un colloque provincial, regroupant les leaders agricoles de l'UPA et des Fédérations qui lui sont affiliées, est déjà convoqué et examinera les 4, 5 et 6 mars prochain toutes les implications du dossier des coûts de production et des revenus agricoles, à la lumière des pourparlers avec l'État. Sans présumer des décisions, il n'est pas impossible que ces journées d'études débouchent sur une assemblée générale extraordinaire de l'UPA qui aurait à définir l'orientation définitive du syndicalisme agricole devant l'immobilisme du pouvoir politique.

ÉPANDÉUR À FUMIER LIQUIDE

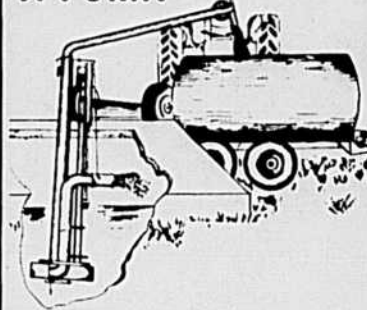


VALEUR ÉPROUVÉE

- Capacité: 1000 gallons B.I. (citerne de 2000 gallons impérial pour camion, sur demande spéciale)
- Monté sur un robuste châssis équipé de 4 roues en tandem sur pneus.
- Pneus: 950 L-14x6 plis ou 950 L-15x6 plis.
- Mélange en marche les solides et les liquides en une solution homogénéisée.
- Epandage sur une largeur de 30 pi. et dans un rayon de 150 degrés.
- Dimensions hors-tout: hauteur: 6' 6" largeur: 7' longueur: 12' 6"
- Un vérin manuel facilite l'attelage au tracteur et maintient la citerne en position horizontale au repos.

* REMARQUE: Fabrication sur mesure selon les besoins de chaque ferme.

POMPE AGITATRICE À PURIN



- Fabrication robuste
- Mélangeur centrifuge actionné par prise de force du tracteur
- Profondeurs de pompage 10' et 12' (autres sur demande)
- Manutention facile
- Montée sur remorque

MESSIEURS, NOUS DÉSIRONS UNE INFORMATION PLUS DÉTAILLÉE SUR LES PRODUITS SUIVANTS

POMPE À PURIN ☐

RÉSERVOIR POUR FUMIER LIQUIDE ☐

ÉCUREUR... ☐

ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE... ☐

NOM.....

ADRESSE.....

VINCENT

DIVISION DES ÉQUIPEMENTS DE FERME

B. P. 460 ST-PIE, CTÉ. IBERVILLE., QUÉ. (JOH 1W0 (514) 772-2429

Poulets rôtis à St-Damase

Environ une cinquantaine de producteurs de volailles de la région de St-Hyacinthe se sont rendus à la Coopérative Avicole Régionale de St-Damase, le mercredi, 19 février. Ces producteurs avaient obtenu l'information qu'un plein camion-remorque de poulets vivants, provenant des États-Unis, allaient être abattus durant la journée à l'abattoir. Les producteurs ont donc pris les grands moyens; ils ont utilisé un tracteur de ferme pour interdire l'entrée des camions à l'abattoir pendant qu'un autre groupe parlementait avec le gérant de l'abattoir. Un autre groupe s'occupait de vider les ca-

ges de poulets et de s'en faire un feu pour se réchauffer. Quelques poulets américains ont eu le cou tordu pour en faire des Bar-B-Q.

Après discussion avec le gérant de l'abattoir, il fut décidé, non sans douleur, que les poulets seraient abattus à la condition expresse que l'abattoir n'achète plus de poulets provenant des États-Unis. Le même groupe de producteurs a fait la tournée des abattoirs pour les aviser que si d'autres poulets vivants provenant des États-Unis étaient abattus, ils utiliseraient les grands moyens.

Une entreprise de St-Lin importe, pour sa part, des poulets éviscérés. Les producteurs de volailles se préparent à opérer un blocus contre cette entreprise. Un représentant de la Fédération a mentionné que certains abattoirs, pour les deux ou trois prochaines semaines, devront suspendre leurs opérations pour une ou deux journées par semaine; ceci est dû à une sérieuse diminution de la production par le contingent. Un représentant de la Fédération a laissé entendre qu'il n'a aucun pouvoir sur les approvisionnements des plans d'abattage et que certains plans d'abattage ont suffisamment de volailles vivantes alors que d'autres en manquent. Il y a à ce niveau un manque de planification et la Fédération veut s'intéresser activement à ce problème.

Le représentant de la Fédération a de plus laissé entendre que des producteurs sont mécontents et que si certains plans d'abattage ne cessent d'acheter de la volaille vivante provenant de l'extérieur alors que les poulaillers du Québec sont utilisés à 50%, nous assisterons à un autre Bar-B-Q en plein air.



Des producteurs avicoles en colère ont allumé un symbolique Bar-B-Q devant la coopérative de St-Damase la semaine dernière pour protester contre l'importation de poulets vivants des États-Unis. On voit ici le camion-remorque chargé à pleins bords de poulets, de même que le bûcher représailles.

Consommation individuelle de viande en 1973

Le Département de l'Agriculture des États-Unis publiait dernièrement ses chiffres sur la consommation individuelle de viandes rouges à travers le monde, chiffres rapportés selon le système métrique. Le terme familier des livres est remplacé par les kilogrammes (kg).

Dans la consommation du bœuf et du veau, c'est l'Argentine qui l'importe avec 67 kg par tête, suivie par les États-Unis avec 51; viennent ensuite l'Uruguay avec 49 kg, la Nouvelle-Zélande avec 47, et l'Australie avec 46 kg. C'est au Danemark qu'on retrouve la plus haute consommation individuelle de viande de porc à 47 kg, suivie par l'Autriche avec 41 kg, l'Allemagne de l'Ouest avec 40 kg et la Belgique avec 37 kg.

Pour ceux qui aimeraient savoir où se situe le Canada, chaque canadien avait consommé en moyenne 43 kg de veau et de bœuf au cours de 73 et 26 kg de porc.

GRANDE VENTE MACHINE À SOUDER LINCOLN 225 AMPÈRES



Ce spécial est valable seulement à notre entrepôt ou par commande postale.

ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI MÊME.

Tout équipée — ventilateur — casque — poignées — prise de courant 35' cable Heavy Duty — Entièrement garantie — Cette machine coupe, perce — chauffe et soude tous les métaux.

PRIX SPÉCIAL: \$175.00

Torche avec carbon pour chauffer et souder au bronze.

PRIX SPÉCIAL: \$28.00

OUTILLAGES MONTRÉAL CIE LTÉE

Tél.: 322-2531

5580 De Castille, Mt-Nord

H1G 3E5

Veuillez m'expédier avec garantie.

☐ Soudeuse Lincoln 225 amp. avec garantie \$175.00 + Taxe provinciale obligatoire \$14.00

☐ Torche avec carbon — \$28.00 + taxe \$2.24

☐ Ci-joint chèque certifié ou mandat poste.

☐ Expédiez payable sur livraison.

NOM

RANG

VILLAGE

COMTE

PROV.

Grandeur de terre cultivée pour exemption de taxe fédérale

employeurs

suivez la mode d'emploi étudiant

Employeurs, écrivez ou téléphonez (à frais virés, si nécessaire) au bureau le plus près de chez vous.

Le Service de Placement Étudiant
2700, Boulevard Laurier (Place Laurier)
Suite 3030-A
Québec, Québec.
Téléphone: (418) 643-7474

Le Service de Placement Étudiant du Québec
1410, rue Stanley
Suite 700
Montréal, Québec.
H3A 1P8
Téléphone: (514) 873-4444

En faisant appel à la banque de personnel du Service de Placement Étudiant du Québec, vous pouvez vous rendre éligible au remboursement d'une somme pouvant atteindre \$30.00 par semaine, par étudiant, pendant une période de huit (8) semaines (\$240.00 par étudiant, \$12,000.00 maximum par employeur).

Ce programme vise l'accroissement du nombre d'emplois accessibles aux étudiants au sein du secteur de l'entreprise privée.

Tous les détails pertinents à ce programme de création d'emplois étudiants pour 1975 sont contenus dans un dépliant explicatif qui vous sera expédié gratuitement accompagné du formulaire approprié.

Service de Placement Étudiant du Québec.



Les producteurs de bois invités à réduire leur production de feuillus

Au cours des dernières semaines, la majorité des usines de pâtes et papiers du Québec ont diminué sensiblement l'achat de bois sur les forêts privées. Cette diminution correspond dans la plupart des cas à la constitution d'un inventaire très élevé provoqué d'une part par une augmentation sensible des livraisons de bois provenant des forêts privées au cours des derniers mois de l'année 1974 et d'autre part et surtout par l'achat d'une quantité im-

portante de bois en provenance des États-Unis. Cette nouvelle source d'alimentation a provoqué pour les premiers mois de l'année 1975 une diminution sensible des livraisons de bois en provenance des forêts privées.

Par ailleurs depuis quelques jours la demande pour certaines essences de bois a diminué sensiblement provoquant ainsi une baisse considérable dans les achats par centaines usines. Domtar East Angus et Windsor

doivent suspendre indéfiniment leurs achats de feuillus dû à un inventaire exceptionnellement élevé et à une baisse considérable dans la demande du produit transformé par cette usine. C.I.P. Hawkesbury a fermé son usine jusqu'au 15 mars 1975, alors que cette réception du bois est suspendue jusqu'au 1er avril 1975. Cette situation est due également à un inventaire très élevé mais surtout à une perte presque totale des marchés pour ses produits. Consolidated-Bathurst de Portage-du-Fort a suspendu la réception du bois jusqu'au 1er mai 1975. Les raisons sont essentiellement les mêmes que pour celles des compagnies précédentes. Thurso Pulp a diminué de 50% ses réceptions de feuillus. Finalement Consol-Bathurst de New-Richmond a également diminué ses achats

de bois feuillus dus spécialement à un inventaire considérable.

En conséquence la Fédération des producteurs de bois prie instamment les producteurs de bois des régions concernées de suspendre ou au moins réduire sensiblement surtout leur production de feuillus afin de ne pas avoir à supporter cette production trop longtemps avant de pouvoir l'écouler. Aussitôt que les inventaires auront sérieusement diminué et que les marchés seront redevenus normaux une nouvelle communication vous sera fournie en ce sens. Entre-temps, nous demandons aux producteurs de bois de maintenir un contact avec les syndicats et offices de leur région respective pour connaître l'évolution de la situation.

Communiqué de la F.P.B.Q.

Les producteurs de pommes de terre en difficulté

On a parlé du boeuf l'automne dernier et cet hiver au Québec. Il se peut que bientôt on parle de la pomme de terre. Les producteurs de pommes de terre éprouvent des difficultés énormes actuellement. Ces derniers jours, les pommes de terre du Québec se sont vendues à .90 cts et le prix continue à baisser. Ce prix de .90 cts est inférieur de .10 à .15 cts au prix payé par les acheteurs québécois pour les produits importés des Maritimes. Il est inférieur de \$2 au coût de production.

Non seulement le prix est-il ridiculement bas, mais les producteurs québécois trouvent difficilement preneur: on estime qu'il s'en est vendu approximativement 180,000 lb au cours des deux dernières semaines, alors qu'on sait que les stocks en entrepôts sont considérables. Dans la seule région de Nicolet, (région no: 4), les stocks sont de 30,000,000 de lb. Les producteurs du Québec ne trouvent pas preneur, même si les patates des Maritimes continuent à entrer sur le marché québécois en

abondance. Les acheteurs locaux ne semblent pas intéressés à favoriser les producteurs Québécois. Les producteurs de pommes de terre ont rencontré les gros acheteurs et rien de concret n'est sorti de cette réunion. Ils entreprendront bientôt avec l'UPA des démarches auprès du gouvernement québécois pour trouver une solution.

L'analyse du coût de production suivant permet de constater quels problèmes éprouvent les producteurs de pommes de terre.

COÛT DE PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE (1974) (150 acres font font 100 en production)

PRODUCTION

— semences: 25 sacs X \$5.00 X 100 acres	\$12,500
— engrais: 1,800 lb de 8-16-16 à 115./tonne	10,350
— arrosages:	4,000
— intérêt de 8% sur ces trois postes pour 6 mois	1,074
— machinerie: \$50,000 déprécié sur 10 ans	5,000
— carburant	600
— entretien de la machinerie	2,000
— terrain: 150 acres à \$15.00 de l'acre.	2,250
— main-d'oeuvre engagée	6,000

ENTREPOSAGE

Valeur d'un entrepôt 60 X 30	30,000
déprécié sur 20 ans	1,500
Intérêt à 8% sur la valeur résiduelle de l'entrepôt	1,482

MISE EN MARCHÉ

Sacs X .15¢ l'unité	
classification X .08¢ le sac	10,965
transport X .20¢ le sac	

RÉMUNÉRATION DE LA FAMILLE

Exploitant: 2,500 heures à \$4.92	12,300
Famille: 1,000 heures à \$2.94	2,940

COÛT TOTAL: \$72,961

Récolte: 300 sacs à l'acre — perte de 15% à l'entreposage: 25,500 sacs

COÛT DE PRODUCTION \$2.96 du sac ou .057 la lb.

Service d'Études et de Recherches de l'UPA
Données fournies par la Fédération des Producteurs de pommes de terre

Le nombre de boeufs à l'engraissement continue à diminuer aux É.-U.

Au 1er décembre dernier, dans les sept principaux états producteurs de boeuf aux États-Unis, le nombre de boeufs et veaux destinés à l'abattage était de 6.6 millions de têtes, 30% de moins qu'il y a un an. Les placements aux parcs d'engraissement avaient diminué de 29% en novembre et les abatages pour le même mois avaient diminué de 19% par rapport aux chiffres de novembre 1973.

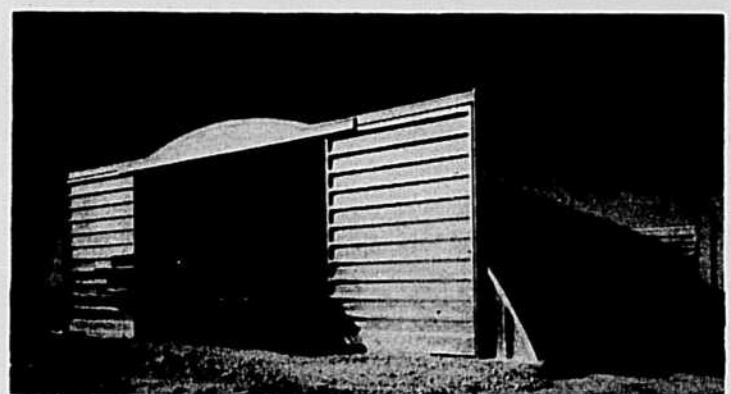
Récemment, de nombreux rapports en provenance des États-Unis soulignaient que la production américaine

de boeuf pourrait établir des records en 1975, indiquant par là la possibilité d'augmentation importante dans le boeuf non engraisé aux parcs habituels. Les rapports récents de l'augmentation de 8% dans la production de boeuf pour 1974 sera suivie d'une autre augmentation dans la production totale cette année, maintenant une pression sur les prix du boeuf et de la viande. Les incertitudes qui planent sur l'économie nationale et la température en particulier rendent impossible la précision dans la prédiction de ce que connaîtront les prix de la viande.

NOMINATIONS



Les Fédérations de l'UPA de Québec-est, nord et ouest ont à leur emploi deux nouveaux directeurs régionaux: MM. Réal Lamontagne et M. Gérard J. Lavoie. M. Lamontagne, à g. est bien connu du milieu, puisqu'il est à l'emploi des Fédérations depuis 1964. Technicien laitier, M. Lamontagne qui s'est particulièrement occupé de la mise en marché est marié et père de trois enfants. M. Gérard J. Lavoie, à dr. est lui aussi à l'emploi des Fédérations depuis 1966, technologiste agricole, il s'occupait particulièrement de l'Information. M. Lavoie est marié et père d'un enfant.



Une grande économie

C'est l'époque des projets pour bien des cultivateurs, l'époque également où ils "magasinent" et comparent les prix de bien des choses qu'il leur faut pour la saison de 1975. Si vous songez à acquérir un bâtiment d'acier de qualité, songez au prix d'hiver à rabais de Duraforme, soit

\$6,989 pour un bâtiment tout en acier de 40' sur 92'

pourvu d'extrémités et d'une porte de grandes dimensions et de manœuvre facile, f. à b. Terrasse Vaudreuil. Vous pouvez en prendre livraison au printemps tout en comptant sur le prix indiqué. Aussi offerts: bâtiments d'autres dimensions à prix d'hiver à rabais.

Découpez le coupon et postez-le aujourd'hui pour obtenir la brochure gratuite en couleurs ou bien téléphonez-nous à nos frais à (514) 453-4761.

**Un meilleur moyen d'économiser...
le bâtiment d'acier Duraforme**

NOM _____ TÉLÉPHONE _____
ADRESSE _____
VILLE/VILLAGE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____
DATE PRÉVUE DE CONSTRUCTION _____
DIMENSIONS DU BÂTIMENT: LARGEUR _____ x LONGUEUR _____

DURAFORME INC.

121, 7e avenue, Terrasse Vaudreuil (P.Q.)
Téléphonez à frais virés: (514) 453-4761.



LTCN-2-28-75



M. Bertrand Pelletier, médiateur de plaintes en machinisme agricole

Par Michèle Dumas-Rousseau
Agent d'information

Depuis le 16 septembre dernier, les agriculteurs qui croient avoir des raisons de se plaindre au sujet de l'achat ou de la réparation d'une machine agricole peuvent adresser leurs plaintes à un personnage qu'on appelle le médiateur de plaintes en machinisme agricole.

Médiateur de plaintes? Qu'est-ce que c'est? Et d'abord, qui est-ce?

Le médiateur de plaintes

Le médiateur de plaintes dont se sont dotés le Québec et son ministère de l'Agriculture à l'instar de cinq autres provinces canadiennes (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Île-du-Prince-Édouard), est M. Bertrand Pelletier.

Riche d'une expérience de trente ans dans tous les aspects du domaine de la machine agricole, M. Pelletier a aussi une grande connaissance du Comité consultatif en machinerie agricole dont il est maintenant le secrétaire.

Son rôle

En tant que médiateur de plaintes, M. Pelletier a comme rôle de recevoir les plaintes émanant d'un utilisateur, d'un vendeur, d'un distributeur ou d'un manufacturier. Il doit les étudier et tenter de leur apporter une solution, le plus souvent en prenant contact avec l'autre partie.

Comme le fait remarquer M. Pelletier, très souvent les problèmes qui lui sont rapportés sont nés d'un défaut de com-

munication entre l'acheteur et le fabricant, à quelque niveau que ce soit.

Les plaintes

Les plaintes peuvent être très diverses, mais elles se rattachent le plus souvent à une mauvaise transaction, à un mauvais service de pièces ou à un mauvais service de réparations.

Mauvaise transaction

Différents cas de mauvaise transaction peuvent se présenter, depuis la simple divergence d'opinion entre le vendeur et l'acheteur jusqu'à la présence d'un défaut de fabrication qui, s'il ne nuit en rien au travail de la machine, lui enlève de la valeur à la revente.

Ainsi, un agriculteur peut avoir acheté une machine usagée qui fonctionne mal et qu'on n'arrive pas à réparer d'une façon convenable. Ou encore, ce qui est peut-être plus grave, avoir acheté pour un usage précis, sur les conseils du vendeur, une machine impropre au travail prévu.

Mauvais service de pièces

Des utilisateurs peuvent se plaindre du coût excessif des pièces ou de la difficulté qu'ils éprouvent à se procurer une pièce que le marchand ne garde pas en stock.

"Je peux, nous dit M. Pelletier, vous citer le cas d'un agriculteur qui avait acheté une machine agricole. Comme une pièce manquait, il avisa le concessionnaire et plaça une commande. Mais il ne recevait toujours rien. Il m'a alors adressé une plainte et j'ai fait enquête

pour m'apercevoir que le concessionnaire, parce qu'il pensait à laisser les affaires, n'avait pas transmis la commande à la compagnie".

Mauvais service

Le domaine des réparations, couvertes ou non par la garantie de la compagnie, est une importante source de plaintes, car il recouvre la lenteur et le coût excessif des réparations, le manque de compétence et d'outillage des mécaniciens, l'absence d'un service de dépannage de fin de semaine et le non-respect de la garantie.

Plaintes des vendeurs, des distributeurs, du manufacturier.

Mais l'action du médiateur de plaintes peut s'étendre jusqu'aux vendeurs qui trouvent que le distributeur les oblige à vendre des machines inutiles dans la région qu'ils desservent ou encore, qu'ils sont défavorisés dans le partage du marché, etc.

Il peut même recevoir des plaintes de manufacturiers qui souffriraient de compétition jugée déloyale.

Pour aider le médiateur...

Pour l'aider à trouver des solutions à ces plaintes diverses, M. Pelletier peut compter sur le Comité consultatif en machinisme agricole, car cet organisme regroupe des représentants des associations de grossistes et de vendeurs de machinerie, de l'Union des producteurs agricoles, des manufacturiers d'équipement d'étable et du service de la Construction et du Machinisme agricole du ministère de l'Agriculture du Québec.

Il peut aussi compter sur la collaboration de tous les intéressés.

Comment se plaindre

Pour faire connaître une plainte au médiateur du ministère de l'Agriculture, il suffit le plus souvent de remplir une formule qu'on peut se procurer à l'un ou l'autre des bureaux de renseignements agricoles et des bureaux régionaux du ministère.

Cependant, dans le cas où, par exemple, une pièce doit être trouvée d'urgence pour sauver une récolte en péril, on

MARS... mois des bonnes SEMENCES

QUÉBEC — "Les semences certifiées servent à la production des cultures commerciales et permettent aux producteurs de réaliser de meilleures bénéfices en raison de leur rendement supérieur et de leur qualité sanitaire éprouvée".

C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, en désignant, cette année encore, mars, le "mois des bonnes semences".

Par cette proclamation, le ministre veut sensibiliser une fois de plus les agriculteurs du Québec aux nombreux avantages de l'utilisation des semences certifiées.

Cette semence sélectionnée est destinée à des fins commerciales. Aussi est-elle produite et contrôlée selon des conditions très strictes qui assurent la pureté des variétés, la faculté germinatrice et la qualité sanitaire.

Selon le ministre, l'utilisation des semences certifiées comporte de grands avantages économiques pour les agriculteurs en offrant un très haut rendement, une meilleure qualité et une plus grande résistance aux maladies. Il en résulte donc une marge de profits plus élevée pour l'agriculteur qui s'en procure.

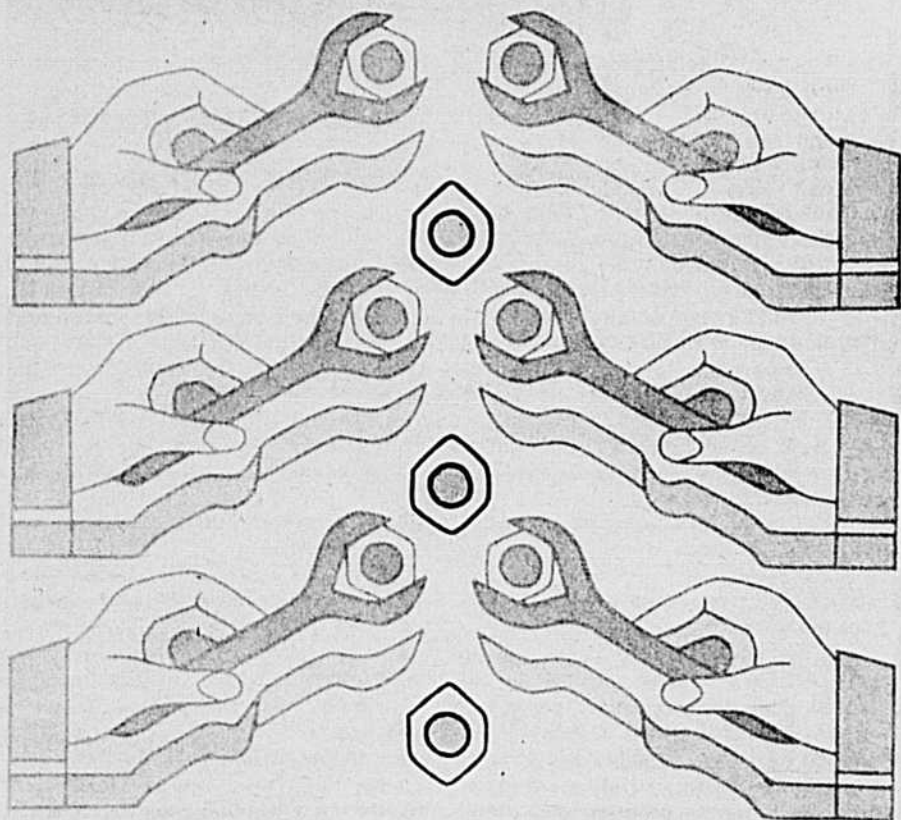
Voilà pourquoi M. Toupin conseille à tous les agriculteurs du Québec d'utiliser ce type de semences dont la valeur est incontestée. Cette pratique leur permettra en effet d'améliorer leurs productions végétales destinées à l'alimentation de leur cheptel.

peut contacter M. Pelletier par téléphone au service de la Construction et du Machinisme agricole (643-2534).

Les plaignants peuvent aussi rencontrer le médiateur de plaintes en prenant un rendez-vous.

COURS pour mécaniciens en machines agricoles

2 sessions de 10 semaines



Betterave sucrière

Un contrat intéressant offert aux producteurs

M. Yvan Jacques, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture du Québec et directeur général de la Raffinerie de sucre de Québec, a dévoilé, lors de la journée de la betterave du 6 février, les termes du contrat offert en 1975 aux producteurs de betteraves sucrières.

Tout comme l'an dernier, il s'agit d'un contrat dit à l'échelle qui fixe le prix payé pour les betteraves en fonction du cours officiel du sucre.

Selon ce contrat, les producteurs seraient assurés d'un prix minimal de \$8.75 les cent livres de sucre si le prix officiel du sucre est égal ou inférieur à \$15. les cent livres.

Par la suite, le prix payé aux producteurs représente cinquante pour cent de la moyenne du prix officiel du sucre au cours de la période comprise entre le début de la période d'usinage et le 1er avril 1976.

De plus, les producteurs liés par contrat avec la Raffinerie sont assurés de re-

cevoir un premier versement de \$20 la tonne de betteraves aux environs du 10 décembre 1975.

Le prix de la tonne de betteraves variera évidemment, non seulement en fonction du prix officiel du sucre, mais encore selon la teneur en sucre des betteraves traitées à la Raffinerie.

On s'attend à ce que plus de 8000 acres soient ensemencées en betteraves sucrières au printemps 1975. En 1974, par suite des mauvaises conditions climatiques, la superficie récoltée n'avait été que de 5,732 acres et 315 producteurs avaient livré, entre le 16 octobre et le 15 novembre 81,716,346 tonnes de betteraves à la Raffinerie.

Attention à la neige qui menace vos bâtiments

QUÉBEC — L'hiver, avec l'arrivée des bourrasques, la neige s'accumule sur les toits de vos bâtiments de ferme. Avez-vous pensé qu'elle peut les menacer?

À chaque hiver, en effet, dans toute la province, de nombreux bâtiments s'affaissent par suite des chutes de neige et de verglas, entraînant de coûteuses réparations et, à l'occasion, la mort d'animaux.

S'il est parfois impossible de corriger au cours de l'hiver des défauts de structure qui engendrent ces accidents, on peut aider temporairement le toit à supporter la charge de neige en installant des poteaux à l'intérieur de la bâtisse. On doit, de plus, prendre sa pelle et enlever la neige qui s'accumule sur le toit.

D'autant plus que la neige devient plus lourde quand le temps s'adoucit.

Et dès le printemps, enfin, pensez à l'hiver prochain. Contactez votre conseiller régional en génie rural afin de voir, avec lui, s'il y a lieu, comment corriger la structure de vos bâtiments de ferme.

Augmentation du prix du lait

La formule automatique de fixation des prix du lait difficile d'application

Il est encore difficile, actuellement, d'imposer une formule automatique et obligatoire de fixation des prix du lait.

Même si une telle formule peut être un outil précieux et un guide utile, c'est présentement un instrument trop rigide et imparfait pour en faire un mécanisme de décision automatique. En effet, ce dont les formules et les indices ne tiennent pas compte sont autant de raisons pour ne pas rendre ces formules obligatoires, et il y a toujours lieu de recourir, dans chaque cas, à une expertise constante des marchés et au jugement humain.

C'est ainsi qu'à l'analyse des diverses formules que la Régie a étudiées, l'on peut constater plusieurs difficultés qui l'ont conduite à rejeter, pour le moment du moins, l'imposition d'un tel mécanisme, même si elle croit devoir l'utiliser comme guide pour rendre ses décisions. La Régie a particulièrement étudié la formule proposée par la Fédération des producteurs de lait et celle qui a été préparée à sa demande par le service d'économie du MAQ (formule Gervais).

Voici, à notre avis, certains dangers que présenterait l'abandon total de la fixation des prix à une formule automatique obligatoire:

- 1) Si l'on prend par exemple les mêmes dépenses faites en 1971 pour obtenir une production moyenne de 319,000 livres de lait par ferme, tandis que nous avons en 1974, avec les mêmes coûts indexés, une production moyenne de 350,000 livres, il faut constater un accroissement de production qui devait signifier à toutes fins pratiques une réduction de 10% environ sur le coût moyen du 100 livres de lait en 1974. Lorsqu'il y a telle augmentation appréciable de productivité, les formules précitées en donnent le bénéfice entier aux producteurs alors qu'en concurrence plus parfaite, ces derniers devraient en partager les fruits avec les consommateurs.
- 2) Ces formules ignorent à toutes fins pratiques les diverses subventions gouvernementales (à l'exception des subventions fédérales sur les prix des laits de surplus). Les autres subventions, même si elles ne touchent pas également tous les producteurs, peuvent, bon an mal an, représenter des sommes appréciables, qui ne doivent pas être oubliées dans le calcul du revenu du producteur.
- 3) Les formules ne tiennent pas compte

La valeur relative des aliments de ferme

Des chiffres qui valent la peine d'être bien retenus

par François Bouchard, agronome*

QUÉBEC — M. François Bouchard, agronome attaché au bureau de renseignements agricoles du ministère à St-Jacques de Montcalm (Région du Nord de Montréal), livre ici les impressions qu'il dégage de la lecture d'un document intitulé: "Calcul de la valeur relative des aliments de ferme destinés aux herbivores".

Rédigée par M. Renaud Pelletier, de la Division Économie de la production du ministère, cette étude n'est pas encore publiée. Elle a cependant été distribuée aux spécialistes agricoles. D'où les conclusions qu'en tire M. Bouchard. Les voici:

En appliquant la méthode de calcul proposée par le document de M. Pelle-

tier, méthode rigoureusement exacte, à des foin de qualité différente, on arrive à des écarts de valeur renversants.

Prenons, par exemple, comme base de comparaison, une tonne de foin de mil récolté en pleine floraison et valant \$20.00. Ce foin donne à l'analyse 50% d'Unités nutritives totales (U.N.T.) et 9% de protéine brute (P.B.). Ajoutons à ce foin suffisamment de maïs grain à 80% d'U.N.T. et de tourteau de soya à 49% de P.B. pour en faire une ration dosant 56.6 d'U.N.T. et 9.7% de P.B. Si le maïs coûte \$140.00 la tonne et le tourteau \$230.00 la tonne, le coût total pour une tonne de cette ration sera de \$48.19.

Croyez-le ou non, cette ration correspond exactement à l'analyse d'un foin de mil récolté avant floraison (56.6% U.N.T. et 9.7% P.B.). C'est donc dire que le foin récolté avant floraison vaut \$48.19, soit \$28.19 de plus que le foin récolté en pleine floraison.

Si nous utilisons la même méthode de calcul pour estimer la valeur relative d'une tonne de foin de mil passé floraison et dosant 48% U.N.T. et 6% P.B., nous verrons que ce foin ne vaut que \$4.21; puisqu'il en coûterait \$15.79 en concentrés par tonne pour établir avec ce foin une ration dosant 50% U.N.T. et 9% de P.B., correspondant à l'analyse du foin de mil récolté en pleine floraison.

C'est donc dire que la différence totale de valeur entre le foin de mil récolté avant floraison et celui récolté après floraison atteint \$44.00 par tonne; ce qui est tout simplement fantastique.

Et la luzerne maintenant. Si nous utilisons toujours la même base de comparaison et la même méthode de calcul, la luzerne avant floraison vaudrait \$52.88

alors que si elle est coupée après floraison elle vaudrait \$20.75. De même, l'ensilage de luzerne à 40% de matière sèche s'évaluerait à \$23.00.

Il s'ensuit de tous ces chiffres que l'importance de récolter les foin au tout premier stade de leur maturité est primordiale et que l'objectif quantité devient même secondaire tant la qualité est importante.

Comme conclusions pratiques, des chiffres comme ceux-là devraient provoquer les réactions suivantes:

- 1- la récolte des prairies de sept à huit jours plus tôt qu'on ne le fait habituellement même s'il faut sacrifier un peu sur la quantité;
- 2- l'utilisation encore plus généralisée de la luzerne en semis pur ou en mélange partout où l'égouttement et l'acidité du sol le permettent;
- 3- des étendues plus grandes de céréales à haute teneur en énergie comme le blé et l'orge;
- 4- des "essais" de féverole, si riche en protéine.
- 5- la multiplication des séchoirs à foin, qui permettent d'engranger du foin contenant jusqu'à 40% d'humidité;
- 6- l'analyse chimique des foin et ensilages, afin d'acheter **juste ce qu'il faut** de ces onéreux concentrés que constituent les moulées.

* M. François Bouchard est attaché au bureau de renseignements agricoles de St-Jacques, comté de Montcalm, (Région agricole du Nord de Montréal).

Mécanisation partielle de la récolte du tabac à cigarette

QUÉBEC — La mécanisation de la récolte du tabac à cigarette a été adoptée par quelques planteurs québécois. En effet, au cours de l'été dernier, des récolteuses mécaniques ont été utilisées sur trois fermes, dont l'une située à Lavaltrie, comté de Berthier, et les deux autres localisées dans la région de Shawville, comté de Pontiac.

Ces appareils, selon M. Jean Allard, agronome au bureau régional agricole de l'Assomption, coûtent environ \$17,000 l'unité et cueillent les feuilles des plants, réduisant ainsi l'équipe habituelle d'ouvriers de six casseurs et davantage selon le mode de séchage.

Comparée à la méthode traditionnelle, la cueillette mécanique, combinée au séchage en vrac où les feuilles sont placées pêle-mêle dans des cadres d'acier, n'exige que cinq personnes au lieu de quinze pour remplir un séchoir.

Toutefois, la cueillette mécanique réalisée sur les fermes dotées de séchoirs conventionnels, où les feuilles sont attachées sur des lattes, requiert au moins dix ouvriers. En outre, les feuilles doivent être cueillies alignées, une opération qui demande des récolteuses encore plus perfectionnées.

Cette révolution dans la technique de récolte du tabac jaune résulte de recherches intensives commencées il y a dix ans. Or, le rendement de ces machines exige certaines conditions: plants de croissance uniforme, exempts de dragéons, des champs propres, des rangs droits et billonnés.

Ainsi, cette nouvelle technique aidera les planteurs aux prises avec des problèmes de main-d'œuvre. Elle serait plus à point et plus économique si le tabaculteur pouvait convertir ses séchoirs conventionnels en séchoirs en vrac.

Participation du MAQ au Salon culinaire

Québec — Dans le cadre d'une campagne de promotion des produits de l'étable, le ministère de l'Agriculture du Québec annonce sa participation cette année au Grand Salon culinaire qui se tiendra à l'hôtel Windsor de Montréal, les 25 et 26 février prochains.

À cet effet, le service de la Mise en marché du Ministère, exposera, en collaboration avec la coopérative de Plessisville, une sculpture de sucre d'érable, une oeuvre réalisée par monsieur Guy Duchemin.

Cette sculpture, de forme pyramidale, est composée de six blocs de sucre totalisant un poids de 250 livres. Chacun des blocs, sculpté, identifie un thème particulier se rapportant aux jeux olympiques. On reconnaîtra ainsi le sigle des jeux, la tête de Zeus, le porteur de flambeau, le temple grec, etc...

Rappelons enfin qu'au Québec, l'industrie de l'érable produit à elle seule 73% de la production mondiale de sirop.

Le transfert du bidon au vrac dans la Côte-du-Sud

Il y a déjà quelques mois que les entreprises laitières de transformation de la région Côte-du-Sud ont fait parvenir un avis à leurs producteurs fournisseurs de lait et crème qui expédient sous forme de bidons. Le transport de leur produit ne sera plus garanti à compter du 1er avril 1975. On sait que ces avis légaux de 6 mois rencontrent les exigences de la convention intervenue entre la Fédération des Producteurs de Lait Industriel et les entreprises de transformation des produits laitiers.

Déjà, plusieurs entreprises à travers la province de Québec se sont prévaluées de cet article de la convention pour diverses raisons, entre autres la rentabilité, tant à l'usine de transformation que chez le producteur, le volume étant ce principal facteur de rentabilité. Actuellement les producteurs de lait ou crème situés dans les comtés de Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Dorchester qui expédient sous forme de bidons représentent moins de 3% du volume de lait reçu par leur usine normalement attirée.

Les distances sont grandes à parcourir, ce qui augmente considérablement le coût du transport et en plus, la qualité du lait s'en fait sentir. C'est ainsi que l'on constate des différences d'au-delà de .60¢ le 100 livres de lait entre les deux modes de transport. À ce rythme, le producteur paie les frais de l'installation sous forme de transport onéreux et en réalité après quelques années il n'a rien changé pour améliorer son sort.

À l'usine, pour un volume aussi restreint, est-il justifié de conserver cet espace à la salle de réception, de maintenir en bon état laveuse et balance à bidons, de défrayer les coûts de main-d'œuvre, de l'achat des produits chimiques de lavage, de vapeur utilisée, etc.? Il s'avère que le .10 cent du 100 livres de lait retenu actuellement pour ces fins est loin d'être suffisant.

L'approvisionnement de bidons neufs ou en bon état est un autre facteur qui incite l'entreprise à s'inquiéter de la situation actuelle et de ce qu'elle

sera demain étant soucieuse de faire un produit de première qualité.

Les producteurs concernés, face à cette situation, ont à prendre une décision et quelle décision doivent-ils prendre, s'organiser au vrac ou s'orienter vers un autre genre de production?

C'est pour cette raison que le Syndicat des Producteurs de Lait Industriel de la Côte-du-Sud rencontre ses membres, par petits groupes de 10 à 15 producteurs, afin d'apporter le plus de lumière possible à cette situation et de pouvoir dialoguer davantage avec chacun d'eux qui a son cas particulier, tel que: l'âge du producteur, la relève de ce dernier, le volume de production, la possibilité d'expansion, la laiterie de ferme, l'électricité, le chemin de ferme, l'achat du bassin réfrigérant.

La Fédération des Producteurs de Lait Industriel a travaillé en collaboration avec d'autres organismes agricoles pour établir une politique d'aide aux producteurs pour adoucir les frais de transition du bidon au vrac. C'est ainsi que le ministère de l'Agriculture a annoncé une aide financière qui

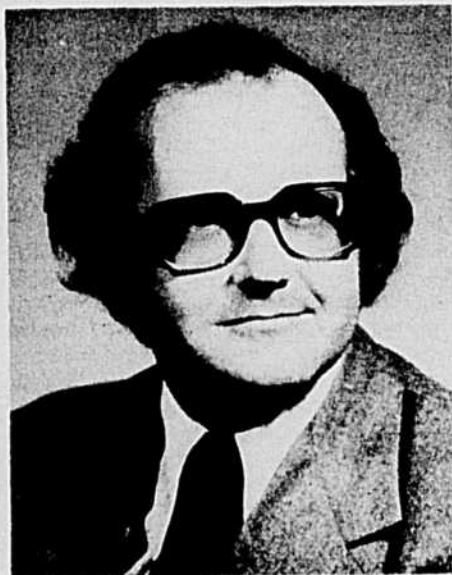
peut atteindre jusqu'à \$800 par producteur. L'assurance d'un revenu plus élevé aux 100 livres de lait par économie du taux de transport, prix plus élevés par des livraisons sous forme de vrac, refroidissement et conservation meilleure pour obtenir le maximum du prix pour la qualité du lait, coûts d'installation, tout cela vaut-il la peine d'être assumé?

Autant de questions, autant de réponses qui feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Dans ces circonstances d'évolution, notre travail d'information est que chacun des producteurs concernés puissent prendre sa décision avec le plus de connaissances possibles, pour son bien-être et celui de sa famille.

Communiqué du SPLIQ de la Côte-du-Sud

NOMINATIONS — LES COOPÉRANTS

Compagnie mutuelle d'Assurance-Vie



André LAMARCHE C.L.U.



Jean-Claude LAGACÉ C.R.I.



Serge MALO

Dans le cadre du programme d'expansion de la Compagnie et à la suite d'une restructuration du Service du Marketing, M. Carmin Graveline, Directeur général a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes: M. Jean-Claude Lagacé au poste de Directeur du Marketing, M. André Lamarche au poste de Conseiller technique à la vente et M. Serge Malo au poste de Gérant de la Formation.

Lacs où la pollution serait rentable

Des chercheurs en Ontario ont peut-être trouvé le moyen de transformer une forme de pollution en une ressource utile.

Ces chercheurs des ministères provinciaux de l'Environnement et des Ressources naturelles ont entrepris des études sur l'enlèvement des mauvaises herbes aquatiques des lacs Kawartha. Ils étudient la possibilité d'utiliser les plantes récoltées dans le lac Chemung près de Peterborough comme aliment du bétail, et aussi pour en faire un compost qui servirait des conditionnements du sol et de source d'éléments nutritifs pour le jardin et le potager.

Les mauvaises herbes aquatiques sont le résultat biologique de l'enrichissement des lacs en phosphore et azote. Ce qui nuit aux activités récréatives comme la nage et le canotage, et la décomposition des plantes peut entraîner l'abaissement de la concentration en oxygène dissous au point de périodiquement tuer le poisson. Il peut également en résulter des problèmes de goût et d'odeur.

Guetteurs à la moderne

Comme ailleurs, les sportsmen canadiens ont été à l'avant-garde du mouvement de conservation de la faune et de la qualité de l'environnement. La Fédération de la faune de la Colombie-Britannique continue la tradition avec un programme intitulé "Observez, notez et signalez".

Se rendant compte que l'application des règlements de la faune est une énorme tâche, particulièrement dans une province aussi vaste et accidentée, la Fédération a aidé à mettre au point un programme visant à inciter les chasseurs et pêcheurs à signaler les délinquants. On espère que la présence de ces guetteurs par toute la province saura dissuader les contrevenants éventuels et éviter les infractions.

Le programme conseille de ne pas confronter un suspect. L'infraction doit être observée et notée soigneusement, y compris la date, l'heure, l'endroit, le numéro de plaque du véhicule et sa description, ainsi que le signalement détaillé du contrevenant et de ses compagnons. Ces observations doivent être remises le plus tôt possible à l'agent de la conservation ou de la police le plus près.

Situation mondiale des céréales

Un récent rapport sur la production agricole de l'Iowa, basé sur les prévisions du Département de l'Agriculture des États-Unis, montre que la production mondiale de céréales en 1975 sera inférieure de 5,5% à celle de l'an dernier. Ces chiffres sont basés sur les prévisions de la production d'octobre pour l'Hémisphère Nord et sur les projections des récoltes de cet hiver et du printemps pour l'Hémisphère Sud. Si ces chiffres s'avèrent véridiques, la production mondiale de céréales serait supérieure de 3% à celle de la saison 1972-73. Cependant, si on tient compte de la réduction des stocks restants de l'année précédente, de même que de l'augmentation de la population, on réalise que les inventaires seront plus serrés qu'il y a deux ans alors que la production mondiale était réduite par la mauvaise température.

Cette diminution dans la production mondiale de céréales se retrouve principalement aux États-Unis, au Canada, en Russie et aux Indes. Elle est plus évidente aussi dans les grains destinés à l'alimentation animale que dans ceux destinés à l'alimentation humaine, le blé et le riz semblent vouloir diminuer d'environ 2,5% cette année par rapport à l'an dernier. Avec une modeste augmentation dans les stocks restants de blé de l'an dernier, le stock mondial actuel de céréales pour l'alimentation humaine revient à un chiffre 1,5% inférieur aux stocks d'il y a un an.



Société du crédit agricole

Farm Credit Corporation

prêts agricoles

Un service FÉDÉRAL de crédit et de consultation financière offrant:

Communiquez avec le conseiller en crédit SCA de votre région ou écrivez à:

1. **DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À LONG TERME** visant à aménager des exploitations agricoles rentables.
2. **DES PRÊTS DE SYNDICAT** visant à faire échec au coût élevé de la possession individuelle des machines et des bâtiments.

Société du crédit agricole, Place Laurier, Suite 410B, Casier Postal 3600, 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, P.Q. G1V 4C7

DOCUMENT⁽¹⁾

la Terre

Ce dossier, le premier d'une série de deux sur les céréales, est un guide commenté de production de l'avoine, du blé, de l'orge, du seigle et des grains mélangés.

Pour les fins de ce document, M. Jean-Baptiste Roy, agronome, du service de l'Information, a condensé des textes préparés par des spécialistes du ministère de l'Agriculture du Québec. Il s'agit des agronomes Denis Bastien, Jean-F. Bertrand, Daniel Chez, Maurice Ferron et Pierre Lavigne.

Le mois prochain, le second dossier traitera de la récolte, de la rentabilité et de l'utilisation des céréales, ainsi que des programmes de promotion du MAQ.

En 1967, la Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec constatait que:

— sauf pour l'avoine, les agriculteurs du Québec ne produisent qu'une faible proportion des grains de provende utilisés dans l'alimentation des animaux de ferme au Québec;

— la production des grains de provende au Québec pourrait être considérablement accrue non seulement en augmentant les superficies ensemencées, mais aussi en élevant les rendements par le drainage souterrain, par une plus grande utilisation des engrais chimiques et par un choix de meilleures semences.

La Commission faisait entre autres recommandations la suivante: Que tout soit mis en œuvre pour augmenter la production de grains de provende dans le Québec.

Superficie, production, consommation

L'examen de la superficie, de la production et de la consommation des céréales au Québec conduit à trois constatations: la superficie diminue, la production se maintient à peine et la consommation augmentant, les besoins sont comblés dans une proportion de 60% à 65% par les importations de grains provenant de l'Ouest, de l'Ontario et des États-Unis.

Il est révélateur de constater qu'en 1900, Québec consacrait à la production des céréales 800.000 acres de plus et produisait à peine 5 millions de boisseaux de grains de moins qu'actuellement. Il y a une amélioration marquée dans les rendements, mais aussi un désintéressement des agriculteurs pour la culture des grains de provende.

Introduction

Au Québec, l'avenir des productions animales dont dépend 82% du revenu agricole est, dans une large mesure, étroitement lié à celui des productions domestiques de céréales. En effet, les céréales sont absolument essentielles à l'alimentation dans tous les secteurs de l'industrie animale. Utilisées nature, concassées ou moulues, elles entrent dans la ration des vaches laitières, des porcs, des volailles et des bovins de boucherie. Elles constituent le principal élément du coût de production.

Depuis la formulation de cette recommandation, les progrès n'ont correspondu ni aux efforts des spécialistes en culture des grains pour en promouvoir l'expansion, ni à l'assistance technique à la production et à l'utilisation des céréales, pas plus qu'à la promotion des facilités de séchage et d'entreposage des grains qu'aux mesures incitatives pour en populariser la culture.

LES CÉRÉALES Situation et production

Superficie

Une retrospective moins lointaine fait ressortir de façon plus précise l'évolution des superficies consacrées aux céréales dans la province.

Le tableau 1 suggère les commentaires suivants:

1— La superficie totale consacrée aux céréales a diminué de moitié de 1931 à 1971. Elle s'est stabilisée à un million d'acres au cours des 4 dernières années.

2— La régression s'est produite aux dépens de l'avoine dont la superficie a diminué constamment jusqu'à 625.000 acres en 1974, une perte d'un million d'acres. Toutefois, l'avoine conserve son rang de principale céréale produite au Québec.

3— De 1970 à 1974, l'avoine a libéré 300.000 acres et le seigle 2.200 acres au profit du blé, de l'orge et des grains mélangés qui augmentent respectivement de 20.000, 28.500 et 30.000 acres, et aussi au bénéfice du maïs-grain qui totalise 165.000 acres en 1974.

Tableau 1 —

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE EN PRINCIPALES CÉRÉALES,
QUÉBEC 1931-1974

Années	Blé	Orge	Avoine	Maïs-grain	Grains mélangés	Seigle	Total
Moyenne:							
1931-1940	50.000	144.210	1.684.310	—	129.340	6130	2.013.990
1941-1950	14.740	94.240	1.460.700	—	201.100	3820	1.774.600
1951-1960	13.650	40.850	1.316.100	—	185.500	6090	1.562.190
1961-1970	22.730	18.600	1.079.700	—	98.860	4130	1.204.020
1970	29.300	24.500	925.000	93.450	95.000	4200	1.171.450
1971	39.100	38.052	695.009	137.927	122.975	1982	1.035.045
1972	41.000	42.000	680.000	140.000	126.000	2000	1.031.000
1973	44.000	51.000	675.000	119.000	120.000	2000	1.011.000
1974	60.000	53.000	625.000	165.000	125.000	2000	1.030.000

Bien que les sols et le climat du Québec conviennent aux céréales — avoine, blé, orge, seigle, grains mélangés — dont la valeur alimentaire est reconnue, leur production est loin de répondre aux besoins. Aussi la Province est-elle tributaire de l'extérieur, principalement de l'Ouest canadien, pour son approvisionnement qui est de plus en plus difficile et coûteux. Elle importe 60% des céréales de provende dont elle a besoin. Cette dépendance amène des problèmes dont l'actualité accentue la gravité.

Il y a lieu d'intensifier la campagne déjà en cours pour augmenter les cultures, les rendements et la qualité des céréales produites dans les fermes du Québec. Ces étapes vers un auto-approvisionnement plus complet sont réalistes. De nombreux agriculteurs les ont déjà franchies. Il suffit de changer une mentalité, de modifier des habitudes, de mettre à contribution tous les sols arables du Québec selon les possibilités biophysiques et économiques régionales. Tels sont les objectifs du présent dossier.



Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

Production

C'est dans les années '50 que la production des céréales a atteint son sommet au Québec. En 1974, elle a amorcé un redressement dont on souhaite la continuation dans les années à venir.

Voici quelques constatations se dégageant du tableau 2:

1— Abstraction faite des années exceptionnellement mauvaises 1972 et 1973, la production des céréales tend quand même à diminuer au Québec. Le manque de stabilité du niveau de la production cache une série de variations dans la structure de la production et notamment dans l'importance relative des diverses espèces de grains cultivés, en particulier le maïs-grain, le blé et l'orge.

2— L'avoine, tout en enregistrant un déclin prononcé, conserve le premier rang quant au volume avec environ 50% de la récolte totale.

3— Depuis 1970, le volume de la production du blé et de l'orge a doublé après avoir eu tendance à diminuer. Les grains mélangés reprennent eux aussi une courbe ascendante.

4— L'implantation vigoureuse de la culture du maïs-grain contribue à enrayer la régression du volume des céréales traditionnelles causée par le recul de l'avoine.

Consommation

Pour les fins de l'alimentation animale, il se consomme bon an mal an au Québec quelque 2½ millions de tonnes de grains de provende, en regard d'une production domestique de 1 million de tonnes, l'équivalent de 40% des besoins. Le degré de dépendance du Québec est illustré dans le tableau 4.

La réalisation des objectifs indiqués au tableau 5 veut dire que par comparaison avec celles de 1972, les superficies consacrées aux céréales en 1977 auront pratiquement triplé dans le cas du blé et de l'orge, et doublé dans celui du maïs-grain. Quant à la superficie affectée à l'avoine, elle aura demeuré à peu près stationnaire.

Tableau 4 —

LE QUÉBEC ET SES BESOINS TOTAUX EN GRAINS DE PROVENDE, SA PRODUCTION, SES IMPORTATIONS ET SON DEGRÉ DE DÉPENDANCE. PÉRIODE 1946-71 (TONNES)

Années	Besoins totaux	Importations	Production	Degré de dépendance en %
1946	2,042,494	1,320,503	721,991	64.6
1951	2,035,542	916,926	1,118,616	45.0
1956	2,082,218	1,074,727	1,007,491	51.6
1961	1,957,295	964,853	992,442	49.3
1966	2,137,688	1,227,700	909,988	57.4
1971	2,760,125 (1)	1,684,669	1,075,456	61.0

(1) Inclut maïs américain et ontarien

Il y a lieu de signaler que les accroissements de superficie établis pour 1977 étaient en bonne voie de réalisation en 1974. En effet, en deux ans, le blé avait augmenté de 20,000 acres, l'orge de 11,000 acres et le maïs-grain de 50,000 acres. Puissent les propos de ce dossier contribuer à maintenir ces tendances tout en soutenant l'intérêt pour la culture de l'avoine et des céréales mélangées.

La valeur énergétique de l'avoine est généralement moindre que celle des autres céréales.

La culture de l'avoine ne peut être rentable qu'à la condition de produire des rendements moyens d'au moins 80 boisseaux à l'acre.

Orge

L'orge pousse bien et donne de bons résultats dans toutes les régions climatiques du Québec. Elle s'accommode bien des climats tempérés et frais. Sur sols fertiles, l'orge peut produire plus de 4,000 livres de grain à l'acre.

Pour obtenir de bons rendements, il faut utiliser des variétés adaptées à nos conditions, semer tôt et s'assurer d'un bon drainage car l'orge est très sensible au mauvais égouttement. Le chaulage et la fertilisation doivent être appropriés.

Blé de printemps

L'excellente valeur nutritive du blé et la venue de variétés plus productives ont stimulé l'intérêt pour cette espèce. La culture du blé devient intéressante dans les sols fertiles, bien égouttés et à réaction neutre ou alcaline. Cette espèce résiste bien à la verse. On peut donc appliquer plus d'azote que pour l'orge ou l'avoine et obtenir ainsi un meilleur rendement. Le blé exige une saison de végétation de 100 à 110 jours (1900 à 2100 degrés-jours).

Le blé a une valeur énergétique égale à celle du maïs et supérieure à celle de l'orge et de l'avoine. Cent livres de blé de printemps fournissent la même valeur alimentaire que 109 livres d'orge et 130 livres d'avoine.

Le succès de la culture du blé d'automne est incertain dans les régions du Québec sujettes aux dégels hivernaux, notamment dans celles du Richelieu et du Sud-ouest de Montréal (régions 6 et 7).

Grains mélangés

Les céréales, avoine, orge et blé peuvent se cultiver en mélange, pourvu que l'on choisisse des va-

Tableau 2 —

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES QUÉBEC 1931-1974

Années	Blé	Orge	Avoine	Maïs-grain	Grains Mélangés	Seigle	Total
'000 Boisseaux							
Moyenne							
1931-1940	877	3,506	44,765	—	3,476	99	52,723
1941-1950	271	2,241	38,000	—	5,623	63	46,198
1951-1960	323	1,224	45,798	—	6,590	131	54,066
1961-1970	590	678	43,160	—	3,959	96	48,483
1970	750	865	34,395	7,022	3,544	94	46,870
1971	1,071	1,530	29,607	13,227	5,251	44	50,730
1972	758	1,290	23,392	6,897	4,448	44	36,829
1973	1,091	1,255	19,912	8,435	3,384	41	34,118
1974	1,535	1,650	23,810	11,520	4,675	44	43,214

Rendements

Au cours des quatre dernières décennies, l'augmentation d'au moins 30% dans les rendements de toutes les céréales a permis de freiner la perte de production qu'aurait autrement engendrée la baisse de 50% dans les superficies. Le tableau 3 en donne l'illustration.

Le tableau 4 ne tient pas compte des besoins du Québec en céréales pour la consommation humaine et industrielle. Ces besoins se situent entre 850,000 et 870,000 tonnes annuellement. Près de la moitié de cette demande — maïs et blé mou — pourrait être satisfaite par des grains produits au Québec. Il n'en demeure pas moins que l'accent est

Tableau 3 —

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS EN CÉRÉALES, QUÉBEC 1931-1974 (BOISSEaux — ACRE)

Années	Blé	Orge	Avoine	Maïs-grain	Grains mélangés	Seigle
1931-40	17.4	24.4	26.6	—	26.8	16.1
1941-50	18.4	23.7	26.0	—	27.9	16.6
1951-60	23.7	30.8	34.9	—	36.1	21.5
1961-70	25.8	36.4	40.0	—	40.1	23.1
1970	25.6	35.3	37.4	75.2	37.3	23.5
1971	27.4	40.2	42.6	95.9	42.7	22.3
1972	18.5	30.7	34.4	60.5	35.3	22.0
1973	24.8	24.6	29.5	70.9	28.2	20.5
1974	25.6	31.1	38.1	70.0	37.4	22.0

On peut attribuer l'augmentation des rendements aux facteurs suivants:

1— La disparition d'un grand nombre de petites fermes où la culture des céréales ne revêtait que peu d'importance pour les exploitants.

2— L'introduction de nouvelles variétés mieux adaptées.

3— L'emploi rationnel des herbicides, des pesticides et des engrais.

4— Un meilleur drainage des sols.

présentement mis sur les moyens à mettre en oeuvre pour inciter les agriculteurs à produire pour couvrir d'abord les besoins des animaux en céréales. C'est dans cette perspective que se situe le programme d'auto-approvisionnement du ministère de l'Agriculture du Québec.

Programme Auto-approvisionnement

Des céréales sont incluses dans le programme quinquennal d'auto-approvisionnement lancé en 1973. Pour chacune d'elles le ministère de l'Agriculture a fixé les objectifs régionaux apparaissant au tableau 5.

Caractéristiques des différentes espèces

Chaque espèce de céréales a ses exigences et ses qualités. Elles influencent le choix à faire en regard des conditions de culture et de l'utilisation de la récolte. En outre, à l'intérieur de chaque espèce, il y a les variétés qui, elles aussi, présentent des distinctions quant au type, maturité, adaptation, résistance, etc.

Dans ses Guides, le CPVQ donne les caractéristiques des principales céréales cultivées au Québec. En voici la substance. Le lecteur peut référer au texte original pour plus de détails.

Avoine

L'avoine est bien adaptée au climat du Québec. Elle tolère mieux que le blé et l'orge les sols acides et mal égouttés. Toutefois, pour produire des rendements élevés, elle requiert un bon égouttement et de bonnes conditions de fertilité.

riétés dont la maturité est semblable. L'orge ou le blé cultivé en mélange avec l'avoine augmente la valeur nutritive de la récolte et contribue à diminuer les risques de verse.

Voici les mélanges suggérés:
Blé *Selkirk* ou *Glenlea* avec avoine *Garry* ou *Stormont*

Seigle

Le seigle préfère un sol profond et fertile. En sols légers, pauvres, acides, sensibles à la sécheresse, il rapporte beaucoup plus que toute autre céréale.

Le seigle cultivé au Québec est utilisé comme engrais vert et comme aliment pour le bétail. Sous forme d'engrais vert, le seigle fournit plus de matière sèche que les autres céréales. Il est particulièrement utile dans l'amélioration des sols légers. Comme pâturage, le seigle est utilisé avantageusement. Il peut être pâturé tard à l'automne et tôt au printemps, ce qui permet de prolonger la saison de paissance.

Pour l'alimentation, il est nécessaire de mélanger le seigle avec une autre céréale dans la proportion de 1:1.



VARIÉTÉS DE CÉRÉALES RECOMMANDÉES*

Avoine	Orge	Blé de printemps
Stormont (hâtive) Recommandée seulement là où il y a danger de verse. Moins productive.	Bonanza (semi-hâtive) 6 rangs. Malt et provende. Barbe semi-lisse.	Selkirk (hâtive) Résistante à la rouille de la tige et au charbon. Sensible au blanc et à la rouille de la feuille.
Garry et Yamaska (semi-hâtives)	Conquest (semi-hâtive) 6 rangs. Malt et provende. Barbe lisse.	Grenlea (hâtive) Résistante aux rouilles de la tige et de la feuille. Résistante à la pourriture des racines et au charbon nu.
Dorval (semi-tardive) Spécialement utile pour paissance et ensilage.	Parkland (semi-hâtive) 6 rangs. Malt et provende. Barbe lisse.	Pitic 62 (tardive) Contient environ 2% moins de protéine que Selkirk. Semi-résistante à la rouille de la tige et de la feuille. Sensible au charbon nu, à la carie et à l'ergot.
Roxton (tardive) Spécialement utile pour paissance et ensilage.	Loyola (semi-hâtive) 6 rangs. Provende. Barbe lisse.	Opal (tardive) Contient environ 2% moins de protéine que Selkirk. Sensible à la rouille de la tige et de la feuille; résistante à l'ergot.
Alma et Scott (semi-hâtives)	Champlain (semi-tardive) 6 rangs. Provende. Barbe lisse.	Neepawa (hâtive) Meilleur rendement que Selkirk.

* Pour une description plus complète des variétés recommandées, voir Guides du CPVQ.

Classification des semences

D'après la loi, il existe deux groupes de semence: les semences **pédigrées** et les semences **générales de commerce**.

1— Les semences pédigrées

Il en existe cinq classes: Sélectionneur, Sélection, Fondation, Enregistrée et Certifiée; seules les trois dernières sont commercialisables. Au point de vue pratique, seule la classe Certifiée intéresse les agriculteurs. Elle garantit l'authenticité de la variété, une bonne germination et l'absence de graines de mauvaises herbes dangereuses et d'autres impuretés.

Semence Certifiée. Elle provient d'une semence de Sélectionneur, Sélection, Fondation ou Enregistrée, produite de manière à maintenir une identité et une pureté génétique satisfaisantes, sous la surveillance et l'approbation de l'Association Canadienne des Producteurs de Semences. La semence Certifiée doit être classée et plombée par un inspecteur de la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada.

2— Les semences générales de commerce

La Loi des semences stipule que les semences générales de commerce doivent satisfaire à certains standards quant à la germination, à la présence de certaines graines de mauvaises herbes et d'autres plantes cultivées. La loi ne donne aucune garantie de l'authenticité de la variété. Au contraire, elle interdit la mention d'un nom ou d'un numéro.

Une semence **Certifiée** assure une récolte plus saine et un meilleur rendement que la semence du grain récolté à la ferme. Son emploi est le moyen le plus pratique de prévenir certaines maladies, comme le charbon nu du blé et de l'orge.

Avantages de la semence Certifiée

L'emploi de la semence Certifiée comporte plusieurs avantages:

- 1— Elle garantit la variété; celle-ci est pure et permet à la récolte de mûrir également.
- 2— La semence **Certifiée** n'est pas dégénérée et sa vitalité lui confère une vigueur accrue.
- 3— Le pourcentage de la germination de la catégorie Canada Certifiée no 1 est très élevé.
- 4— La semence **Certifiée** est très bien nettoyée et ébarbée. Les graines sont de grosseur uniforme et cette uniformité leur permet de bien couler dans le semoir pour donner un semis plus égal et la quantité voulue à l'acre.
- 5— La Loi sur les semences ne tolère à peu près pas de graines de mauvaises herbes ou de grains d'autres plantes cultivées. Aucune graine de mauvaises herbes interdites ou principales n'est permise.
- 6— En raison des qualités décrites, on peut utiliser une dose de semis moindre et obtenir cependant un rendement moyen plus élevé.

Traitement de la semence

En plus de garantir une pureté génétique et une germination élevée, les semences **pédigrées** sont généralement traitées contre les maladies dites de semences.

Le producteur de céréales qui persiste à utiliser sa propre semence ou qui emploie les céréales destinées à l'alimentation doit utiliser à cette fin le **meilleur grain**, faire un **essai de germination** de sa semence, **cribler** et **désinfecter sa semence**.

Essai de germination

Un haut pourcentage de germination est la première qualité à rechercher dans une bonne semence. Le développement du germe contenu dans un grain d'avoine, d'orge, de blé, ou de toute autre espèce, n'est pas toujours assuré. Il est impossible d'en acquiescer la certitude par un simple examen à l'œil. Ce procédé peut tout au plus donner certaines indications d'une faible germination. On ne peut s'attendre à ce que les grains légers, petits, ratatinés, ou cassés germent autant et avec la même vigueur que les grains bien remplis, de grosseur normale et sains.

Criblage

L'absence d'impuretés est un second facteur de qualité d'une semence. Par impuretés, il faut entendre la matière inerte (poussière, balles, etc.), la présence d'espèces ou de variétés étrangères, graines de mauvaises herbes, etc. Leur présence diminue la valeur de la semence, irrégularise la levée, propage les mauvaises herbes et déprécie la récolte. On peut réduire considérablement les impuretés par le criblage.

Le criblage doit s'effectuer au cours de l'hiver. Attendre le début des semailles c'est risquer d'omettre cette opération, faute du temps nécessaire pour l'exécuter.

Désinfection

On doit également procéder avec diligence lorsqu'il s'agit de la désinfection. Le criblage seul ne résout pas le problème des bonnes semences, puisque l'absence de maladies est un autre facteur de qualité. Les grains les mieux sélectionnés et les plus propres ne donneront pas les plants désirés si la maladie les attaque. Pour prévenir l'échec qui en résulte, il faut désinfecter les semences afin de débarrasser les grains de germes susceptibles d'y adhérer. Pour être efficace, le traitement doit aboutir à un enrobage aussi complet que possible de chaque grain par le désinfectant.

Le traitement liquide de la semence de céréales peut s'effectuer quelques semaines à l'avance, en même temps que le criblage. Il a l'avantage de conserver son efficacité. Dans les endroits où il n'y a pas de service de désinfection ou poste de criblage, on peut faire la désinfection à sec, directement dans le semoir, et semer immédiatement après le mélange. Les résultats de ce procédé étant souvent médiocres, il est préférable d'utiliser divers appareils tels que bétonneuse, poudreuse-mélangeuse à vis, fût métallique monté sur un axe avec palettes.

Contrôle des mauvaises herbes

La présence de mauvaises herbes en grand nombre dans un champ de céréales peut être la cause de pertes importantes. En effet, les mauvaises herbes:

- 1— Réduisent les rendements des cultures. Elles font concurrence aux céréales en accaparant l'humidité, la lumière et les éléments nutritifs.
- 2— Diminuent la qualité des récoltes. L'enlèvement des graines de mauvaises herbes du grain devient très coûteux. Certaines espèces sont difficiles à extirper et nécessitent plusieurs criblages. Quelques-unes sont toxiques, d'autres altèrent la saveur des céréales.
- 3— Hébergent parfois des insectes nuisibles et certaines maladies parasitaires.
- 4— Caused des difficultés lors de la récolte et peuvent faire chauffer le grain.
- 5— Donnent souvent mauvaise apparence aux champs de céréales et font porter un jugement défavorable sur le producteur.

Moyens de lutte

Les moyens pratiques de lutte dont on dispose contre les mauvaises herbes sont de deux ordres:

1— **Les façons culturales.** Il faut d'abord prendre les moyens d'éviter la propagation des mauvaises herbes par la rotation, la jachère, le criblage de la semence, etc.

2— **La lutte chimique avec les herbicides.** Utilisés à bon escient, les herbicides sont efficaces, mais l'usager doit reconnaître que leur emploi comporte des risques à cause des problèmes associés au désherbage chimique: dommages aux cultures, résidus dans la récolte, dans le sol, pollution possible de l'air, de l'eau, etc.

On a trop tendance à se fier uniquement aux pesticides pour combattre les ennemis des céréales. Bien que l'emploi des herbicides soit un des moyens essentiels de lutte contre les mauvaises herbes, il faut d'abord prendre les moyens d'éviter leur propagation.

Pour une information complète sur les mauvaises herbes et leur destruction par les herbicides, prière de consulter le Guide des mauvaises herbes du Conseil des productions végétales du Québec.



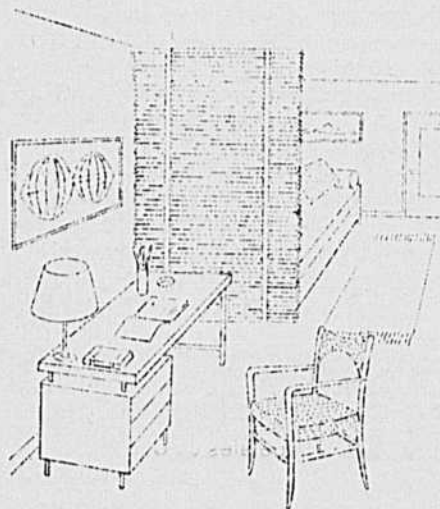
Après avoir établi la situation des céréales au Québec et considéré quelques aspects de leur production, il convient de traiter de leur récolte, de leur rentabilité et de leur utilisation. Un prochain DOSSIER s'y consacrera.

Tenir



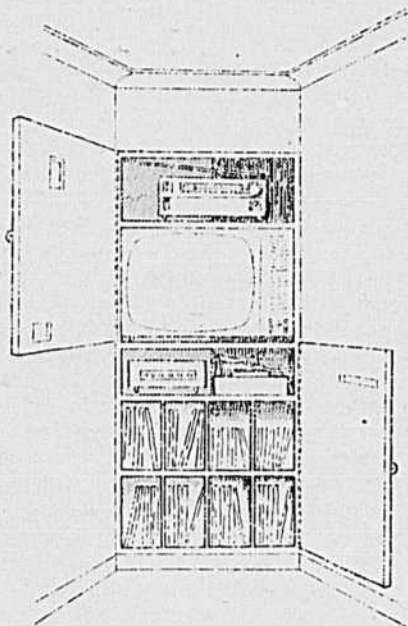
maison

Des idées qui ne coûtent rien



UN COIN BUREAU BIEN ISOLÉ.

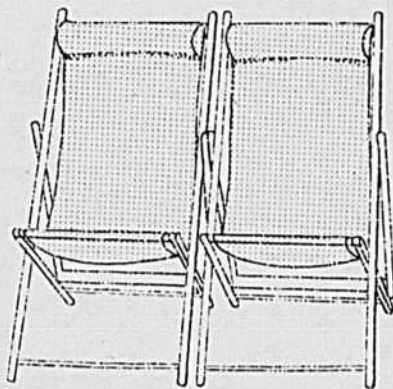
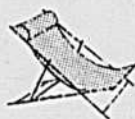
Lorsque deux écoliers d'âges différents partagent une même chambre, il arrive couramment que l'un veille pour travailler pendant que l'autre dort. La solution la meilleure consiste à isoler le coin bureau par un store à lamelles orientables descendant du plafond.



LE MUR TÉLÉVISION-MUSIQUE

C'est un placard en pan coupé divisé en deux parties, haute et basse, fermées chacune par une porte; le tout est habillé du même tissu que le reste de la pièce.

Dans la partie haute le téléviseur et le poste radio à transistors sont installés sur des tablettes. Dans la partie basse sont rangés l'électrophone et les disques.

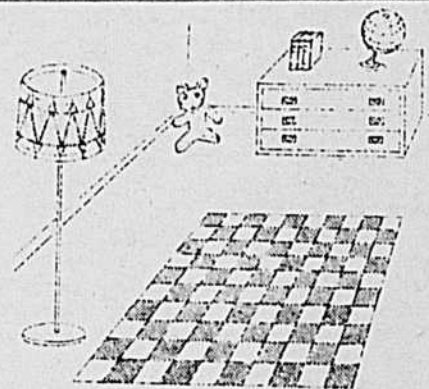
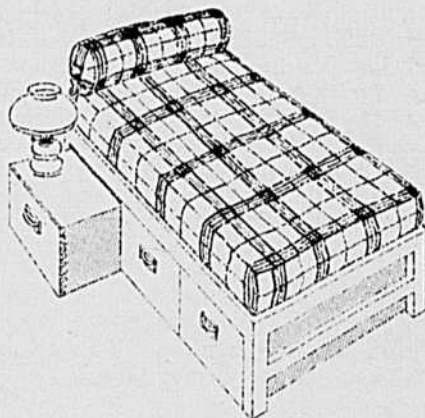


LES TRANSATLANTIQUES DE SALON

Ces classiques sièges de jardin, une fois le bois peint en blanc mat et la toile recouverte de tissus plastique noir, composent des sièges modernes d'une belle sobriété.

LES TIROIRS TABLE DE CHEVET

Des tiroirs placés sous un divan dans une chambre d'enfant offrent une solution de rangement commode dans une pièce de petites dimensions. Pour mettre le contenu à l'abri de la poussière, il importe que ces tiroirs soient pourvus d'un couvercle à glissière. L'un d'eux, placé à la tête du lit, peut donc, une fois tiré, servir de table de chevet.



POUR JOUER AUX DAMES ASSIS PAR TERRE

Sur le sol d'une chambre de garçons recouvert de dalles plastiques, on a réservé au centre un carré sur lequel sont posées des dalles plastiques plus petites. Ces dalles, noires et blanches, sont disposées de manière à former un jeu de dames géant. Les pions, découpés dans du contreplaqué épais et peints les uns en noir, les autres en blanc, seront à l'échelle de ce jeu; cette disposition ravira les jeunes qui préfèrent toujours jouer par terre.

Je viens de fermer ma dernière boîte de carton. La cuisine a l'air d'un entrepôt d'épicerie. Seule mon horloge demeure vivante sur le coin de la corniche. Elle marque 11 heures. C'est la dernière heure où ma maison va vivre. Dès midi, les démolisseurs vont s'amener.

Ma maison est déjà vidée de son âme. Le moindre bruit se multiplie en écho jusqu'au grenier. Plus aucun objet n'en amortit les sons.

C'est ici, qu'il y a 46 ans, je suis venue au monde, en haut, dans la chambre du tuyau. Ma mère m'a dit qu'il faisait si froid ce jour-là que le givre ourlait le rebord de la fenêtre et que le tuyau rouge faisait craquer l'aluminium qui noircissait.

C'est dans la lucarne du haut que je me suis penchée si souvent avec mes petites jaquettes blanches dans des poches de sucre, pour regarder les fils du voisin qui continuaient de crier par-dessus les clôtures, par les beaux soirs d'été, alors que maman voulait à tout prix qu'on se couche à 8 hres.

Cet escalier sculpté par les pas de cinq générations a vu trainer tous nos fonds de culotte. Que de fois j'ai "déboilé" au bas des marches. Je me souviens de la planche de bois brut que mon mari plus tard avait fixée pour empêcher mes fils de grimper trop haut.

Mais c'est la cuisine qui me parle plus fort que toutes les autres pièces. C'est ici, en face du poêle que le 24 janvier 1947, papa a éteint sa dernière pipe. Il venait d'ouvrir la porte pour prendre une braise et rallumer son tabac, il me disait: "Annette, au printemps, je vais planter des dahlias sur le renchaussage du côté de chez Ernest..." Il s'est penché en avant et j'ai juste eu le temps de le prendre avant qu'il tombe à terre.

Dans le salon, justement du côté de chez Ernest, que de fois je suis allée boudier, c'était un boudoir, avant la lettre. C'est là que mon Théo est venu tous les soirs de bonne veillée pendant deux ans. Là qu'en septembre, on tournait la porte pour recevoir la visite du Curé et qu'en février,

on ouvrait cette glacière pour recevoir les Soeurs Grises qui qu'étaient pour leurs vieux.

Dans la salle, tout près le vieux piano dont on ne devine que le poids sur le tapis trop rouge où ma tante Elodia nous jouait sa musique apprise au couvent et où tous mes en-

catsup de septembre qui embaumait pendant des jours, l'odeur de mon boudin bien gras des boucheries de novembre, l'odeur de la cire que je venais de poser sur le prélat de cuisine, l'odeur des fleurs des champs qui se déséchaient sur la tombe de mon petit Jean-Yves. L'odeur surtout

Ma maison qui va mourir

fants ont "pioché" chacun leur tour. Certains soirs de juillet alors que le foin entrain dans nos maisons par toute sa bonne odeur vivante, Lucie et André chantaient bien fort en s'accompagnant à l'oreille: "Garde-nous tes faveurs, veille sur la patrie..." Moi, je ne le savais pas, mais en ces étés, comme j'étais heureuse.

Tout à côté, c'est ma fenêtre. Celle par où j'ai guetté tant de fois ces soirs de févriers où Théo tardait de rentrer quand il était allé seul bûcher dans le bois de Pointu. La fenêtre où j'ai si souvent, les vendredis soirs attendu que mon François revienne du Séminaire. Celle par où j'ai vu sortir ma Lucie au bras de son Conrad.

Mais c'est l'odeur de ma maison qui va me manquer. L'odeur de mon

si ancienne du vieux plancher de bois quand maman le lavait au savon du pays et qui donnait un air de propre à nos samedis matin, quand j'étais petite fille.

Ma maison va mourir. Mais je ne souffre pas. Je ne souffre plus. Dans un an, une route passera entre l'évier du fond et la table de cuisine. C'est comme pour une mort. C'est de l'attendre qui est pénible. Quand elle est là, on ne la redoute plus.

"Annette, sors. Le camion est là." Je place mon horloge encore vivante dans le fond de mon sac. Je ne pleure pas. Mais c'est ma maison qui maintenant a son tour, je le sens bien, ne veut pas me quitter.

Miss TERRE



Saviez-vous que?..

— Les Agni, peuple de la Côte-d'Ivoire, sont organisés en une société très hiérarchisée. L'étiquette, très compliquée, interdit aux classes supérieures de travailler devant les gens d'une autre classe. Cela n'empêche pas les Agni d'être un peuple très actif: leur réussite économique en est la preuve.

— Le haggis est un plat écossais. Il est fait d'un estomac de mouton bouilli, farci avec la fressure de l'animal assaisonnée, à laquelle on ajoute de la farine d'avoine et de la graisse de boeuf.

— La décision de construire un haut barrage sur le Nil posa le problème du sauvetage des trésors archéologiques de Nubie (Abou-Simbel). L'UNESCO prit la tâche à sa charge. Pour 38

millions de dollars et près de trois ans de travaux, on transporta à 30 kilomètres les sanctuaires, sur une plateforme aplanie au bulldozer, et l'on reconstitua la falaise.

— Les punaises sont de minuscules microphones émetteurs, sortes de "mini-espions" qui permettent de capter sur ondes ultra-courtes des conversations téléphoniques confidentielles entre ministres ou hauts fonctionnaires.



Mon nez dans votre cuisine

Quand le repas du midi se prend à l'extérieur

Pour les habitués du repas du midi pris à l'extérieur, il serait sans doute intéressant de changer la routine. Pour plusieurs, ceci voudrait peut-être signifier une substitution du sandwich traditionnel. Le défi de préparer un lunch sans sandwich est celui de fournir un menu bien équilibré qui comprendra les protéines, minéraux et vitamines essentiels à une bonne nutrition.

Voici quelques suggestions de goûters nutritifs et délicieux: remplir un contenant d'ingrédients pour salades tels que laitue ou chou filant, un oeuf cuit dur, une tranche de viande froide et une pointe de fromage. Compléter avec quelques oignons verts, un anneau de piment vert et une petite tomate. Apporter la sauce à salade dans une petite bouteille à épices. Accompagner de morceaux de pain grillé tartiné de fromage émulsionné. Finir le tout avec des raisins ou une poire et des arachides. Inclure du lait dans le menu.

Préparer une variété de viandes froides tranchées minces telles viande préparée, poulet et boeuf froid. Enrouler les tranches de viande autour de morceaux de fromage, bâtonnets de céleri ou de la laitue filant. On peut les déguster avec une sauce à trempette. Ajouter quelques tartellettes aux fruits, un thermos de soupe crème et une bouteille de jus de fruit.

N'oubliez pas de garnir le thermos également de mets chauds tels chaudrées, ragoûts, chili ou fèves au lard. Ajouter une brioche beurrée ou un morceau de pain, un quartier de laitue

ou des bâtonnets de carottes. Compléter le goûter d'une pomme, de lait ou de jus.

Agrémenter le repas d'éléments surprise comme des olives ou des cornichons, un petit paquet de raisins, quelques pruneaux ou abricots secs, des noix salées ou des dattes farcies au beurre d'arachides. Un petit spécial sera grandement apprécié.

Se rappeler que les aliments rafraîchissants, surtout ceux qui contiennent des protéines peuvent réduire légèrement la sensation de fatigue et un simple changement dans la routine des repas peut vous donner plus d'énergie pour affronter l'après-midi.

Petits et grands sont toujours heureux de retrouver des biscuits délicieux, si ce n'est que pour le casse-croûte de l'après-midi. Voici deux recettes de biscuits nutritifs qui nous parviennent des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada.

BOULETTES DE BEURRE D'ARACHIDES À LA NOIX DE COCO

$\frac{3}{4}$ tasse de beurre d'arachides
 $\frac{1}{3}$ tasse de miel
 $\frac{1}{3}$ tasse d'eau
 $\frac{1}{3}$ tasse de lait écrémé en poudre
 2 tasses de noix de coco râpées
 $\frac{1}{2}$ tasse de gaufrettes à la vanille émiettées.

Mélanger tous les ingrédients sauf la noix de coco et les gaufrettes à la vanille. Cuire à feu doux en remuant jusqu'à épaississement. Retirer de la chaleur. Ajouter les gaufrettes à la vanille et assez de noix de coco (environ 1



● Un menu plein de bon sens pour le repas du midi comprendrait un aliment protéidique, du pain et du beurre, un fruit ou un légume, du lait et un dessert. Inclure des surprises comme une serviette de fantaisie et des biscuits. Pour les habitués du repas du midi pris à l'extérieur, il est facile de changer la routine en ayant recours à votre imagination et en y mettant plus de soins.

tasse) pour lier ensemble tous les ingrédients. Façonner en boulettes de 1 pouce de diamètre et rouler dans le reste de la noix de coco. Refroidir 2 heures. Quantité: 3 douzaines.

BISCUITS AU FROMAGE ET AUX RAISINS

$\frac{1}{2}$ tasse de beurre
 $\frac{1}{2}$ tasse de sucre
 2 oeufs
 $\frac{3}{4}$ tasse de farine tout usage
 $\frac{1}{4}$ c. à thé de poudre à pâte

$\frac{1}{2}$ tasse de gruau
 $\frac{1}{2}$ tasse (6 onces) de fromage cheddar moyen râpé
 $\frac{1}{4}$ tasse de raisins secs.

Crémer le beurre et le sucre jusqu'à ce que léger et mousseux. Ajouter les oeufs et battre. Mélanger farine et soda; ajouter au mélange en crème. Ajouter les autres ingrédients. Déposer par cuillerées sur une plaque à biscuits graissée. Cuire à 350°F jusqu'à ce que légèrement doré (12 à 15 minutes). Quantité: 1½ douzaine.

Métrisez-vous

Qu'est-il advenu du petit millimètre que l'étudiant d'hier trouvait un peu insignifiant? De fait, c'est une unité de mesure qui est pleine de bon sens. Un millimètre est bien sûr très petit, mais dix millimètres font ensemble un centimètre et un CENTIMÈTRE représente 0,4 pouce ou une fraction un peu inférieure à un demi-pouce. Le moule à gâteau de 8 pouces carrés qui nous est si familier est maintenant reconnu comme étant un moule de 20 centimètres carrés. La pâte à biscuits, elle, est abaissée à une épaisseur de 6 millimètres, à comparer à $\frac{1}{4}$ de pouce.

Si vous désirez vous procurer 3 verges de tissu, vous pourriez en demander 270 centimètres. Mais un chiffre considérable comme celui-ci est plutôt embarrassant. Pour remédier à ce problème on peut se référer au mètre qui égale 100 centimètres. Un mètre représente 39 pouces; une mesure un peu plus longue qu'une verge. Ainsi 3 verges de tissu égalent environ 2,7 mètres. Par conséquent la course de 100 verges serait aussi celle de 90 mètres. Si on vous demandait votre grandeur en centimètres, que serait votre réponse?

POILS - DUVET DISPARUS

Voici le nouveau traitement BÉTULIQUE qui élimine rapidement poils et duvet absolument sans douleur et inoffensif pour la peau. BÉTULIQUE neutralise radicalement la repousse. Grand succès obtenu. \$3.00 port payé. P.S.L. accepté. Commandez à: Laboratoire Moderne Ltée, C.P. 800, St-Félicien, Cte Roberval, Québec.

Un allié dans votre cuisine: LE CITRON

Il est à point quand il devient jaune doré. Sa peau devient plus lisse et plus fine. Mais si c'est le zeste que vous devez utiliser, vous aurez plus de mal à le râper.

Conservation

Bien que l'on déconseille de mettre les agrumes dans le réfrigérateur, c'est cependant dans le bac à légume qu'il se conserve le mieux ou si possible dans un garde-manger ou une clayette à légumes bien aérée et placée dans un endroit frais.

Le Diphényl

C'est un produit de conservation des agrumes qui permet un transport sans altération ni risque de développement de parasites. La mention "traité au diphényl" doit figurer sur la caisse et sur le fruit ou le papier qui l'enveloppe. Bien que ce produit à la dose em-

ployée ne soit pas nocif, il est recommandé de laver et d'essuyer soigneusement le fruit avant l'emploi, surtout si l'on doit en utiliser l'écorce.

Pour extraire le jus

● S'il ne vous en faut que quelques gouttes, piquer la pointe d'une brochette, inoxydable de préférence au sommet du fruit, et pressez-le sans l'ouvrir: il se conservera mieux ainsi.
 ● Ouvrez-le en deux dans sa partie la plus ronde. Utilisez le presse-citron "à grille passoire", plus efficace bien que plus difficile à nettoyer.
 ● À défaut, introduisez toutes les dents d'une fourchette dans le demi-citron et tournez-la en même temps que vous pressez le fruit; les dents de la fourchette déchireront les membranes qui enferment la pulpe et libéreront le jus.

Le jus

Sur le plan alimentaire il est riche en vitamine C, ce qui en période hivernale est particulièrement important.
 ● On peut donc utilement l'associer aux viandes: escalopes et côtelettes de veau, agneau, abats; aux poissons; dans les sauces et les salades.
 ● Il évite le noircissement, l'oxydation des légumes et fruits consommés crus en même temps qu'il en rehausse la saveur: avocat, champignons, carottes râpées, pommes, bananes, etc.
 ● Un jus de citron ajouté dans les salades de fruits: fraises, framboises, en fait ressortir le parfum.

● Dans le caramel au moment où l'on commence à faire chauffer le sucre, l'adjonction d'un jus de citron empêche le caramel de tourner et de cristalliser.

Pour la beauté

● Des cheveux: un jus de citron dans l'eau de rinçage atténue les effets du calcaire.
 ● Des mains: ne jetez pas l'écorce du citron sans vous en être frotté les mains. Elles deviendront douces et blanches.

Contre les maux de gorge

Le jus d'un citron légèrement chauffé et non dilué constitue un apport important de vitamine C qui permet de lutter efficacement contre un début d'angine.

Le zeste

En grosses languettes, il sert pour les apéritifs, les cocktails. Coupé au couteau, finement, on l'utilise pour les confitures (pommes, rhubarbe), les viandes (ossobucco par exemple). Dans ce cas il est recommandé de le faire bouillir cinq minutes pour enlever l'amertume de la peau blanche qui soutient l'écorce colorée.
 ● Râpé en zeste fin, il est le parfum idéal des gâteaux: quatre-quarts, sablés, madeleines, etc.

En rondelles et en quartiers

Il parfume et décore les punchs froids ou chauds, thés glacés ou chauds, les boissons rafraîchissantes, les plats de viande et de poisson en ajoutant une note de couleur.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

*"Mon mari dit à mon garçon:
"Fais-la rentrer chez le voisin,
j'vas aller la voir là..."*

Q. Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 44 ans. J'ai toujours aidé mon mari, autant dehors qu'à la maison. Dès la troisième année de mon mariage, mon mari me trichait. J'ai passé mon temps à ménager, mal habillée, presque pas de sortie. Quand je sors, mon mari me fait des injures avec les autres femmes, il fait rire de lui.

Quand je veux quelque chose pour la maison, mon mari me répond: "Vas t'engager si t'es pas contente". Une de mes sœurs est toujours avec mon mari. Quand il va à l'étable, elle va le rejoindre. Si mon mari est dans la maison, il la fait rentrer dans la cave ou dans le garage, ou bien monter en haut. Mon garçon marié reste à côté, son père lui dit: "Ta tante va venir, fais-la rentrer chez vous et dis-moi le. Dis rien à ta mère." La femme de mon garçon aime pas cela du tout. Ça la dégoûte. Je lui ai répondu que mon mari fait ça depuis que je suis mariée. Mes deux filles me disent: "Fais comme lui". Je leur dis qu'ils ont assez d'avoir un père comme ça. Mes belles-sœurs sont vicieuses avec lui, vulgaires.

Je déteste rencontrer ces parents. J'aime ma tranquillité. Mon mari c'est d'aller danser et prendre un coup. C'est dégoûtant un père comme ça et des mères comme ça. Avec les enfants parmi tout ça.

Mon garçon me conseille de lui crever ses roues d'auto pour le corriger. J'ai l'impression qu'il y a d'autres choses à faire. Aidez-moi s.v.p.

Azilda

R. Je prends pour acquis que tout ce que vous me racontez est vrai. En ce cas, vous avez été courageuse d'endurer un gibier pareil. Quand les enfants étaient jeunes, vous vous disiez que vous ne pouviez faire autrement. Mais aujourd'hui, comment continuer d'accepter d'être bafouée à ce point?

On connaît tous des conjoints que se sont séparés pour beaucoup moins. Vous n'auriez probablement pas de misère à obtenir d'un tribunal une séparation en votre faveur. Vous n'en parlez pas, c'est donc signe que vous n'envisagez pas cette éventualité. Au fond, vous avez peut-être raison. La perspective d'une séparation ne ferait-elle pas un peu peur à votre cœur?

Votre mari est connu. Les autres aussi. Vous aussi, on vous connaît. Vous avez toujours essayé de tirer le meilleur parti du pire. Maintenant, que vous vieillissez tous les deux, y a-t-il moyen d'espérer un allègement de votre sort? Avez-vous déjà consulté un conseiller matrimonial dans une agence du Bien-Être social. Vous auriez avantage à le faire. Ne supportez pas que votre mari reçoive cette femme sous votre toit. C'est le comble.

J'imagine que vous avez déjà essayé de raisonner votre mari, de lui parler de ses enfants, de sa réputation, de la leur. Il ne pourra toujours courir, un moment donné, il va devoir ralentir. À ce moment-là, c'est sur vous qu'il va compter pour lui frotter son rhumatisme et lui préparer sa soupe.

Organisez votre intérieur, mais laissez le travail du dehors. Faites-vous une petite vie agréable, sortez, voyez des amies. Oubliez ce que vous ne pouvez changer. Votre mari fait encore plus pitié que vous, au fond. Vous avez tenu le coup pour vos enfants. Je vous admire et vous souhaite de trouver dans la vie ce qu'il peut y avoir encore de bon et d'agréable.

Marie-Josée

BLANCHE: Cette lectrice tient à apporter un commentaire en marge de la réponse donnée à celle qui demandait si elle devait dire à son médecin qu'elle l'aime: "Je voudrais dire à celle qui signait Thérèse de ne pas s'en faire. Je n'ai pas aimé qu'à la fin du 4e paragraphe Marie-Josée ait dit "surtout, qu'à votre âge et après vos nombreuses maternités, vous n'avez peut-être pas tous les atouts en mains pour faire tomber les cœurs". Tout était très bien, excepté cela. Comme c'est triste M.J. de lui avoir fait un chagrin pareil, vous ne faites pas sou-

vent des erreurs, mais celle-ci m'a fait mal. Je connais beaucoup de femmes, même après plusieurs grossesses qui sont encore très belles et qui ont encore bien des atouts en mains. Thérèse, vous devez être très belle encore, surtout à 36 ans. La souffrance rend la femme de plus en plus forte et épanouie, je voudrais que ma lettre soit publiée."

Merci madame d'avoir apporté ce correctif. Loin de moi l'idée de vouloir peiner Thérèse, mais seulement de lui mettre un peu les pieds sur terre. Elle est certes encore fort

attirante, je prêcherais contre ma paroisse, si je prétendais le contraire. Mais, même si à 36 ans, on est bien "conservée", on ne peut toujours rivaliser avec celles qui en ont 25... au moins sur le plan physique. Pour ce qui est du reste... rien ne vaut l'expérience et la maturité.

MIMI AUX YEUX BRUNS:

Qu'est-ce que vous entendez par prendre "quelques bouteilles" de bière? S'il boit à l'occasion, ce jeune homme ne peut être évincé pour cela. Mais s'il a le besoin continu de boire, c'est autre chose. Apprendre à boire fait souvent partie de la vie sociale, apprendre à boire avec intelligence et goût. Cela se cultive, comme l'art du bien manger. Comme votre ami n'a encore que 16 ans, rien ne presse dans votre cas. Beaucoup de choses peuvent changer, en très peu de temps.

CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR:

Vous pouvez chercher à influencer votre jeune amie en l'accompagnant dans ses sorties. Pour oublier une peine d'amour, comme elle se comporte légèrement maintenant avec les garçons, elle sera peut-être plus réservée en votre compagnie. Invitez-la à la maison de temps en temps. Ses parents peuvent aussi bien la laisser aller chez vous, qu'à la salle de danse. Elle n'a que 15 ans, elle va acquérir plus de maturité avec le temps. Ne vous en faites pas trop pour elle. Le temps est encore le meilleur remède.

UNE TERRIENNE QUI VOIT DROIT:

En rapport avec la jeune épouse de gérant de banque qui méprisait les cultivateurs, voici une autre opinion: "Vous ne vous êtes jamais souciée, madame de savoir ce qu'il en coûte pour produire tout ce que vous mangez? J'ai l'impression que vous ne sauriez



Doigts agiles, cœurs légers

4990 — Robe à danser charmante, longue ou courte. Tailles junior: 10, 12, 14, 16. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7070 — Ensembles de poignées originales. Prix: \$1.08 taxe incluse.

4995 — Élégante tenue pour la dame qui aime la simplicité. Tailles de dames: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. Prix: \$1.08 taxe incluse.

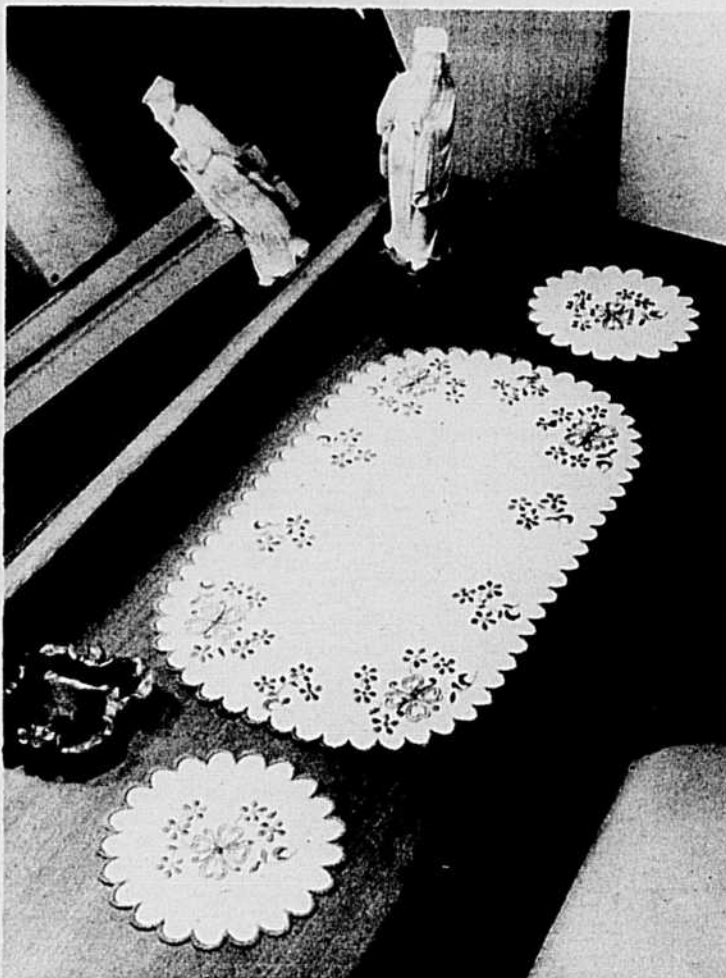
Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

faire la distinction entre un porc et un veau. Si parfois le cultivateur a une moto-neige, c'est pour aller faire le bois de chauffage, plus moyen de mettre un cheval sur la route, les autos non payées des gens des villes prennent toute la place. Votre époux doit être un gratte-papier qui n'a d'investissement que son stylo à 49 cts. C'est moins coûteux à remplacer qu'un tracteur ou un bulk-tank. Si les cultivateurs paient peu ou pas d'impôts, c'est qu'au bout de l'année il ne leur reste que la vie et

un point d'interrogation pour l'année qui vient."

UN PEU DE SOLEIL: Si vous voulez que le soleil vous réchauffe complètement, oubliez ce que vous avez sur le cœur. Même si cela vous semble légitime. Et invitez vos beaux-frères et belles-sœurs à cette nocce. C'est vous qui serez la plus grande. Il y a du plaisir à pardonner les mesquineries. La vie n'est compliquée que quand on la complique. Sovez sans arrière-pensée, et vivez en ravonnant votre joie intérieure.

Patron à 50 sous



ENSEMBLE: DESSUS DE COIFFEUSE — Ces centres brodés à la mode de chez nous enjoliveront votre coiffeuse et vous aurez plaisir à les confectionner. Modèle No E. N. 222-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

JOSEPH: Ce correspondant aimerait savoir où il peut se procurer de la présure, en liquide ou en tablettes (Junket) pour fabriquer du fromage à la maison. J'ai l'impression qu'il pourrait en trouver en s'adressant à une Coopérative ou une fromagerie. Voici une recette de petit fromage domestique (cottage) qui ne requiert pas de présure. Ingrédients: 2 pintes de lait sur, 1 c. à t. de sel, 3 c. à table de crème ou 1½ c. à tab. de beurre. Préparation: Déposer le lait dans une casserole ou dans un bain-marie et tenir sur l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il se sépare en caillé et en petit lait. (Le tiédir seulement). Passer au-dessus d'un plat à travers une double épaisseur de coton à fromage. Mettre le caillé dans un bol, le battre, l'assaisonner de sel et l'humecter de crème. Au lieu de crème, on peut mélanger un peu de beurre au caillé. On utilise souvent le petit fromage pour farcir des fruits.

MARIE-PAULE: Je regrette de vous décevoir, mais je ne puis uniquement passer votre demande de correspondance dans le Courrier. Nous mettons occasionnellement des lecteurs en contact les uns avec les autres, sur une question spécifique. Autrement, ne demander que des correspondants prendrait tout l'espace et deviendrait vite ennuyeux pour les autres lecteurs.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

Un racisme de tous les jours

Je dis tout de suite combien je regrette que le budget-théâtre soit aussi réduit à Radio-Canada. Il faisait bon le dimanche soir de visionner une oeuvre de valeur, les meilleurs moments de la télévision c'est aux téléthéâtres que nous les avons vécus. Cette année, nous avons eu le "Chandelier" de Musset à l'automne, et depuis rien à signaler. C'est la disette.

Monsieur B et ses pirouettes ne font pas les poids. Le Grand Défi offre des moments forts, à côté de beaucoup de parloties. Ceux qui peuvent synthétiser Radio-Québec ont droit à quelques passages de l'Histoire d'ici. Quand Télé-Métropole ne donne pas dans le hockey, elle montre un film. Je ne comprends pas à quels motifs obéissent ceux qui choisissent les films aux bonnes

heures d'écoute, les fins de semaine. Il me semble qu'on devrait garder les oeuvres intéressantes pour ces moments-là. Tant de gens sont plus disponibles à ces heures. Il est inadmissible qu'on nous présente des insignifiances ou des westerns écoulés. Les films d'au moins trois astérisques et offrant un intérêt universel devraient être réservés pour les présentations de fins de semaine. Quand je vois des oeuvres excellentes passer à 2h. de l'après-midi un jour de semaine ou 1 h. du matin, ça me donne envie de crier.

Vendredi soir, une discussion intéressante sur le problème de l'homosexualité avec mon Réal favori, mon "Érable Giguère" comme dirait ma tante Yvonne, tellement il est sucré et coulant. Je ne me souviens pas avoir vu ou entendu auparavant une femme à la télévision qui avait le cran d'exposer sa situation de la façon digne comme l'a fait une lesbienne à cette émission. Une femme remarquable, au physique agréable, pondérée et intelligente. Les homosexuels mâles sont habituellement farfelus et légèrement exhibitionnistes. Les débordements verbaux d'un Michel Girouard par exemple ont desservi plus la cause de sa confrérie qu'ils ne l'ont aidée.

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE

dimanche 2 mars
de midi à 13h.

- Le Dossier: problèmes de développement en Afrique.
- La chronique horticole: plantation des tubercules et boutures des bégonias tubéreux avec Denise Ouellet.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise.
- Court sujet: bilan de l'agriculture au Québec (3): la production du boeuf avec Jean-Guy Roy.

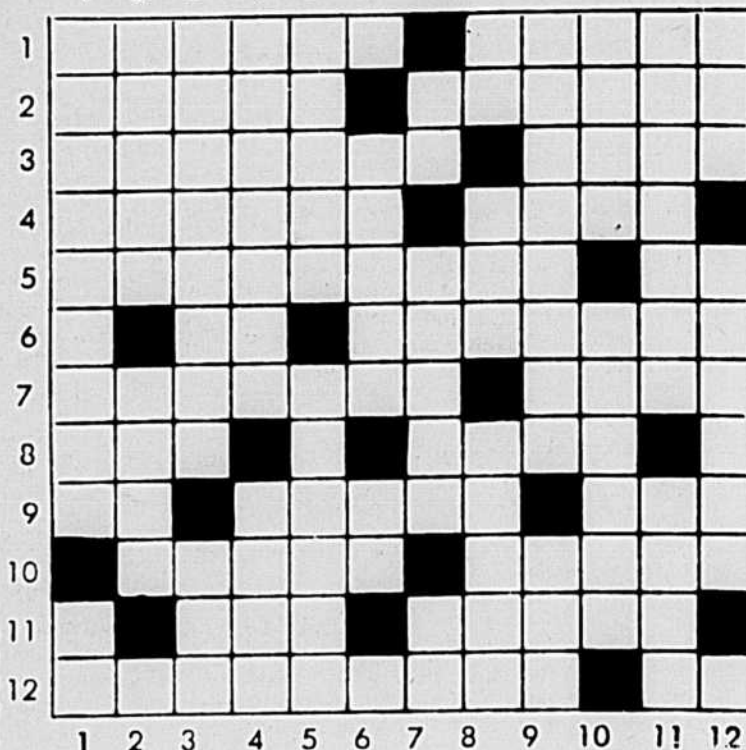
Tandis que les protagonistes de la discussion de Télé-Métropole étaient mesurés et acceptables. Je dis bien acceptables, parce qu'au fond, nous n'acceptons pas encore que des gens puissent vivre de cette façon. Nous craignons cette gangrène pour nos enfants, avec raison, et nous préférons rire du phénomène plutôt que d'essayer de le comprendre. Sans chercher à faire du prosélytisme les invités de Parle, parle ont quand même présenté des réalisations positives pour aider leurs confrères et consœurs. Il existe des centres d'accueil où l'on peut trouver renseignements et aide sur cette question.

Nous faisons facilement du racisme sur ce point-là. Tant que nous n'aurons pas compris que pour certaines personnes, il n'est pas plus possible d'être hétéro-sexuel (normal) qu'il n'est possible pour un noir d'être blanc, nous n'aurons pas du tout avancé dans la discussion.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1 — Battrer un arbre avec une gaule pour en faire tomber les fruits. — Fruit.
- 2 — De la campagne. — Engrais.
- 3 — Relative à l'ogive. — Couleur bleue, extraite des feuilles de l'indigotier.
- 4 — Moutarde noire. — Tentai avec audace.
- 5 — Taillerons la tête des arbres. — Argent.
- 6 — Note de la gamme. — Muni d'outils.
- 7 — Soubrette de comédie. — Personnes sottes.
- 8 — Parcourue des yeux. — Liquide rouge qui circule dans les veines.
- 9 — Article espagnol. — Reproduit exactement. — Seule.
- 10 — Cinéma. — Rendre un son enroué.
- 11 — Du verbe avoir. — Faire entrer dans un garage.
- 12 — Passerais la herse sur. — Fer.

VERTICALEMENT

- 1 — Fruit. — Rhodium.
- 2 — Petite auge. — Myriapode.
- 3 — De la nature de l'urine. — Auto-car.
- 4 — Sert à laver la vaisselle. — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
- 5 — Dont les couleurs pâles semblent avoir déteint par suite de lavages. — Fruit.
- 6 — Petit loir gris. — Préfixe privatif.
- 7 — Fer. — Point cardinal. — Gallium.
- 8 — Du verbe pouvoir. — Possèdent. — Changeai l'air.
- 9 — Action d'omettre. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
- 10 — Posa des mines. — Petite lame saillante que porte la feuille chez les graminées.
- 11 — Valeur d'une distribution statistique qui sépare celle-ci en deux classes égales. — Tendon des muscles.
- 12 — Époque. — Derrière poche de l'estomac des oiseaux.

Solution semaine prochaine.

Semaine dernière



LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 2 AU 7 MARS 1975

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (a) enfants; (b) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 3 MARS

14h.30 — "ON N'ARRÊTE PAS LE PRINTEMPS" (5) — Fr. 1971. Étude de mœurs de R. Gilson avec Marc Chapiteau, Jeanne Goupil et Didier Blanfeuil. — Dans un lycée de Paris, des étudiants discutent et contestent les méthodes d'enseignement.

MARDI, 4 MARS

14h.30 — "L'HOMME À LA TÊTE FÉLÉE" (A Fine Madness) (4) — E.U. 1966. Comédie de I. Kershner avec Sean Connery, Joanne Woodward et Patrick O'Neal. — Un poète méconnu qui vit d'expédients subit une opération au cerveau.

JEUDI, 6 MARS

14h.30 — "FUSIL CHARGÉ" (4) — Fr. 1971. Drame de Lombardini avec Jean Vallée, Evelynne Dress et Raymond Meunier. — En Sardaigne, le fils d'un riche propriétaire entreprend de faire échec à des bandits.

JEUDI, 6 MARS

19h.30 — "SOLEIL ROUGE" (4) — Fr. 1971. Western de T. Young avec Charles Bronson, Toshirō Mifune et Alain Delon. — En compagnie d'un samouraï, un aventurier recherche un sabre précieux volé à l'ambassadeur du Japon.

VENDREDI, 7 MARS

14h.30 — "SIXIÈME ÉTAGE" (5) — Fr. 1943. Étude de mœurs de M. Cloche avec Janine Darcey, Pierre Brasseur et Pierre Larquy. — Les joies et les misères des habitants d'un immeuble dans un quartier parisien.

17h.00 — "CHARLIE CHAPLIN, L'HOMME LE PLUS DRÔLE DU MONDE" (The Funniest Man in the World) (5) — G.B. 1967. Film de mon-

tage de V. Becker commenté par Douglas Fairbanks Jr. — Extraits de films et de photographies évoquant les débuts de la carrière de Charlie Chaplin.

MONTREAL Canal 10 — CFTM-TV

DIMANCHE, 2 MARS

08h.30 — "LES AVENTURES DE TOM POUCE" (Tom Thumb) (3) — E.U. 1958. Conte de G. Pal avec Russ Tamblin, Alan et Terry-Thomas. — Pour les récompenser d'une bonne action, une fée donne à un bûcheron et à sa femme un enfant minuscule.

19h.00 — "LOVE STORY" (4) — E.U. 1970. Comédie dramatique de A. Hiller avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. — Un fils de famille étudiant en droit s'prend d'une camarade d'origine modeste.

LUNDI, 3 MARS

14h.30 — "D'ARTAGNAN, CHEVALIER DE LA REINE" (6) — It. 1955. Film de cape et d'épée de M. Bolognini avec Jeff Stone, Tamara Lees et Marina Berti. — Marie de Médicis charge les mousquetaires d'escorter l'Infante Anne d'Autriche de la frontière.

MARDI, 4 MARS

14h.30 — "DES ROSES POUR BETTINA" (5) — All. 1956. Mélodrame de G. W. Pabst avec Elisabeth Müller, Willy Birgel et Ivan Desny. — Atteinte de polio, une danseuse de ballet se fait ravir sa position et son fiancé.

MERCREDI, 5 MARS

14h.30 — "LE GRAND BIDULE" (5) — Fr. 1967. Comédie de R. André avec Francis Blanche, Darry Cowl et Micheline Dax. — Un savant d'Europe centrale accepte de venir travailler en France à une nouvelle invention.

JEUDI, 6 MARS

14h.30 — "L'ÉTRANGÈRE" (5) — Fr. 1967. Drame psychologique de S. Gobbi avec Marie-France Boyer, Pierre Vaneck et Pierre Massimi. — Une jeune femme, poursuivie par des inconnus, se met sous la protection d'un écrivain rencontré dans un train.

19h.30 — "LES CAVALIERS (The Horsemen)" (4) — E.U. 1970. Étude de mœurs de J. Frankheimer avec Omar Sharif, Leigh Taylor-Young et Jack Palance. — Le fils d'un chef de clan, humilié par une défaite à une compétition hippique, tente de retrouver son honneur.

VENDREDI, 7 MARS

14h.30 — "RÈGLEMENTS DE COMPTES" (5) — Fr. 1962. Drame policier de P.

Chevalier avec Daniel Gélén, Dany Carrel et Noël Roquevert. — Des malfaiteurs désirent s'approprier un magot dissimulé depuis quinze ans.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM-TV

LUNDI, 3 MARS

17h.00 — "LES PREMIERS HOMMES DE LA LUNE (First Men in the Moon)" (4) — G.B. 1964. Film de science-fiction de N. Juran avec Lionel Jeffries, Edward Judd et Martha Hyer. — Un vieillard raconte comment en 1899, il s'est rendu sur la lune.

MARDI, 4 MARS

17h.00 — "LE PIMENT DE LA VIE" (The Thrill of It All) (4) — E.U. 1963. Comédie de N. Jewison avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews. — Une épouse modèle est engagée pour faire des comédiens de télévision.

MERCREDI, 5 MARS

17h.00 et Jeudi 6 mars 17h.00 — "AIR-PORT" (4) — E.U. 1969. Drame de G. Seaton avec Burt Lancaster, Dean Martin et Jean Seberg. — Le directeur d'un aéroport doit faire face, en une nuit d'hiver, à divers problèmes critiques.

JEUDI, 6 MARS

17h.00 et Vendredi 7 mars 17h.00 — "L'HOMME DE RIO" (3) — Fr. 1964. Comédie de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais. — Un soldat en permission se rend au Brésil pour retrouver sa fiancée disparue.

QUEBEC Canal 4 — CFCM-TV

DIMANCHE, 2 MARS

14h.30 — "L'ESPION AU CHAPEAU VERT (The Spy in the Green Hat)" (5) — E.U. 1966. Comédie d'espionnage de J. Sargent avec Robert Vaughn, David McCallum et Jack Palance. — Deux agents secrets ont pour mission d'empêcher une organisation criminelle de détourner le Gulf Stream.

16h.00 — "TIENS BON LA BARRE, MATELOT (Don't Give Up the Ship)" (6) — E.U. 1959. Comédie de N. Taura avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer. — Au moment de partir en voya-

ge de noces, un officier de marine est appelé à Washington pour une mission.

19h.00 — "UNE HISTOIRE D'AMOUR" — Voir Canal 10, dimanche 2 mars à 19h.00.

LUNDI, 3 MARS

14h.00 — "ZONE FRONTIÈRE" (6) — Fr. 1950. Drame de J. Gourguet avec Alexandre Rigault, Perrette Souplex et Suzanne Grey. — Un sale individu tente de séduire la femme puis la fille d'un contrebandier qui fait de la prison.

MARDI, 4 MARS

14h.00 — "LA FURIE DES BARBARES" (6) — It. 1960. Film d'aventures de G. Malatesta avec Edmund Purdom, Livio Lorenzon et Rossana Podesta. — Le chef d'un camp barbare décide de venger la mort de sa femme.

MERCREDI, 5 MARS

14h.00 — "TÉMOINS À ABATTRE" (6) — All. 1958. Drame policier de E. Engels avec Peter Van Eyck, Elizabeth Muller et Fritz Tillmann. — Un savant dévoyé poursuit la fille d'un professeur pour s'emparer de la formule d'un médicament miracle.

20h.00 — "LA HORSE" (4) — Fr. 1969.

Drame policier de P. Granier-Deferre avec Jean Gabin, André Weber et Éléonore Hirt. — Un riche fermier de Normandie découvre que son petit-fils est mêlé à un trafic de drogue et décide de faire justice lui-même.

JEUDI, 6 MARS

14h.00 — "TOUS LES HÉROS SONT MORTS" (The Hell with Heroes) (5) — E.U. 1968. Drame d'aventures de J. Sargent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande.

19h.30 — LES CAVALIERS: Voir Canal 10, jeudi, 6 mars à 19h.30.

VENDREDI, 7 MARS

14h.00 — "LE FORUM EN FOLIE" (A Funny Thing Happened on the Way to the Forum) (4) — G.B. 1966. Comédie de R. Lester avec Zero Mostel, Phil Silvers et Jack Gilford. — Dans la Rome antique, un esclave imagine divers stratagèmes pour obtenir à son maître une jeune vierge.

19h.30 — "LA BATAILLE DANS LA VALLEE DU DIABLE" (Duel at Diablo) (4) — E.U. 1965. Western de R. Nelson avec James Garner, Sidney Poitier et Bibi Anderson. — Un détachement de cavalerie en marche vers Fort Concho est attaqué par une troupe d'Apaches.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

LUNDI, 3 MARS

14h.00 — "CONTRE-ENQUÊTE" (4) — Fr. 1947. Drame policier de J. Faurez avec Lucien Cordel, Jany Holt et Louis Salou. — Un ancien bandit entreprend de faire disculper un innocent.

16h.30 — "BAGUE AU DOIGT, CORDE AU COU" (How to Save a Marriage and Ruin Your Life) (5) — E.U. 1967. Comédie de F. Cook avec Dean Martin, Stella Stevens et Eli Wallach. — Pour sauver un ami d'une situation fautive, un homme joue la comédie de l'amour à une jeune fille.

MARDI, 4 MARS

14h.00 — "LE COLONEL EST DE LA REVUE" (5) — Fr. 1956. Comédie de M. Labro avec Dora Doll, Yves Deniaud et Jean Tisier. — Des gens de la bourgeoisie, influencés par la lecture de romans policiers, décident de jouer aux gangsters.

16h.30 — "LE RENARD S'ÉVADE À 3 HEURES" (5) — It. 1966. Comédie policière de V. De Sica avec Peter Sellers, Britt Ekland et Victor Mature. — Un escroc italien imagine un ingénieux stratège-

me pour faire entrer en contrebande une cargaison d'or.

MERCREDI, 5 MARS

14h.30 — "DOUTE FATAL" (6) — Aut. 1939. Drame sentimental de G. Grundgens avec Marianne Hoppe, Karl Ludwig Diehl et Paul Hartmann. — Un baron qui se croit trompé par sa femme, tue son présumé rival en duel.

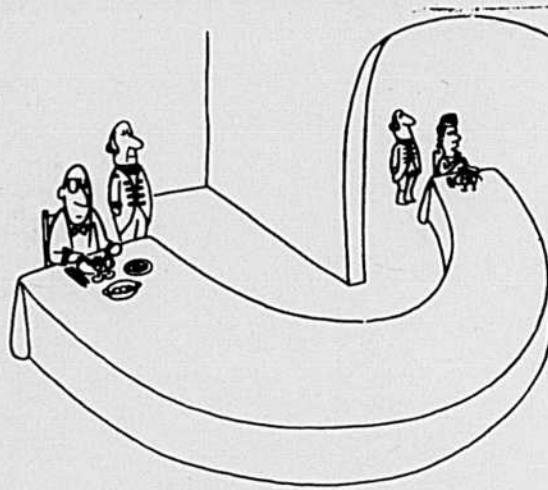
16h.30 — "LE FARCEUR" (3) — Fr. 1960. Comédie fantaisiste de P. de Broca avec Jean-Pierre Cassel, Geneviève Cluny et Anouk Aimée. — Un coureur de jupons original et séduisant, vit au milieu d'une famille farfelue.

20h.00 — LA HORSE: Voir canal 4, mercredi 5 mars à 20h.00.

JEUDI, 6 MARS

14h.00 — "UN TAXI POUR TOBROUK" (4) — Fr. 1960. Drame de guerre de D. de la Patellière avec Lino Ventura, Charles Aznavour et Hardy Kruger. — Quatre soldats français regagnent leurs lignes avec un prisonnier allemand.

16h.30 — "TUER N'EST PAS JOUER" (I Saw What You Did) (4) — E.U. 1965. Drame policier de W. Castle avec John Ireland, Sarah Lane et Andi Garrett. — Trois fillettes téléphonent par hasard à un meurtrier qui les croit au courant de son crime.



SANS PAROLES (Hoviv)

Ceux qui nous ont découverts, il y a 400 ans, croyaient être arrivés aux Indes. M. Rock Morin, de la FPLIQ a appris pour sa part, à quel

par Rosaline Ledoux

point ces braves colonisateurs s'étaient trompés: les Indes, c'est à l'autre bout du monde. Participant avec un groupe de délégués canadiens au congrès annuel de la Fédération internationale de l'industrie laitière à New-Delhi, au début de l'hiver, M. Morin a pu se rendre compte à quel point cette immense et lointaine presqu'île du sud de l'Asie a un besoin intense de connaître et d'adapter les techniques modernes de développement agricole.

change avec l'Inde, mais 14 langues y sont officielles.

L'agriculture aux Indes est essentiellement vivrière, elle nourrit ceux qui cultivent la terre. On a une idée du peu d'industrialisation en ce domaine, si on songe que seulement 5% de la production laitière se transforme dans les usines. Une ferme aux Indes nourrit trois familles, tandis que dans nos pays développés, une ferme peut nourrir jusqu'à 1,000 familles. On sait tous qu'aux Indes, les vaches sont sacrées, elles se promènent donc librement un peu partout, sur les routes, dans les rues des villes. Un objectif du gouvernement "Faire sortir les vaches des villes". Mais ce n'est pas facile, il faut compter avec la tradition et les préjugés. Le problème est énorme, si on songe que 40% du cheptel laitier n'est pas productif. L'Inde avec 21 millions de tonnes produit 5% de la production mondiale de lait, production infime si on la compare à la population sans

Congrès international
de l'industrie laitière

La faim de l'autre bout du monde

ce motrice c'est le buffle, on compte 24 millions de buffles aux Indes, contre 170,000 tracteurs.

La sous-alimentation et le peu de rendement au travail forment vite un cercle vicieux. Dans une aciérie bien organisée de l'Inde le mauvais état de santé des travailleurs est responsable du faible rendement: 1/100 de la production américaine. Les salaires ne rejoignent pas les coûts, un salaire moyen de \$1.50 par jour peut difficilement payer l'essence qui est de \$2.25 le gallon. Aussi, les bicyclettes sont-elles plus nombreuses que les autos.

De l'avis de M. Morin, le socialisme libre qui régit la vie et les institutions aux Indes ne pourra parvenir à rétablir rapidement l'équilibre économique,

L'Inde demeure encore un pays de contrastes où la pauvreté la plus sordide voisine avec le luxe et la richesse. Ceux qui ne sont pas préparés à ces images violentes en ressentent souvent une impression pénible qui ne peut s'oublier. L'Inde est à 18 heures d'avion de Montréal, et à un certain point de vue, elle est aussi étrangère à nous que le serait un autre univers. Le congrès de New-Delhi, dans un effort pour rétrécir le fossé entre riches et pauvres a présenté plusieurs recommandations dont voici les principales.

Les principales recommandations

Le 19e congrès international de l'industrie laitière a voulu signaler l'im-



● Lors du congrès international de l'industrie laitière tenu à New-Delhi, parmi la délégation canadienne, on reconnaissait 1ère rangée: MM. Philippe Pariseau, directeur général de la Coopérative de Granby, Roch Morin, secrétaire-gérant de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, 2e rangée: MM. Lorne Hurd, secrétaire-gérant de l'Ontario Milk Marketing Board, Jean-Paul Laurin, directeur des services français du Bureau canadien des produits du lait et Hans Maestern, économiste à l'OMMB.



● Un extérieur typique aux campagnes de l'Inde, les buffles se reposent librement autour de l'habitation.

Les organisateurs du congrès avaient précisément choisi la capitale de l'Inde afin de sensibiliser les nations développées aux problèmes criants de ce pays et pour permettre au plus grand nombre possible d'Indiens de participer aux conférences du congrès. Plus de 800 communications ont été présentées devant plus de 2,000 délégués de tous les pays intéressés à la production laitière, soit 30 dans un organisme où se rencontrent producteurs et transformateurs. Promouvoir l'industrie laitière dans les pays sous-développés, accentuer la recherche de nouveaux produits mieux adaptés, augmenter l'efficacité du cheptel laitier, tels étaient les principaux buts de ce congrès.

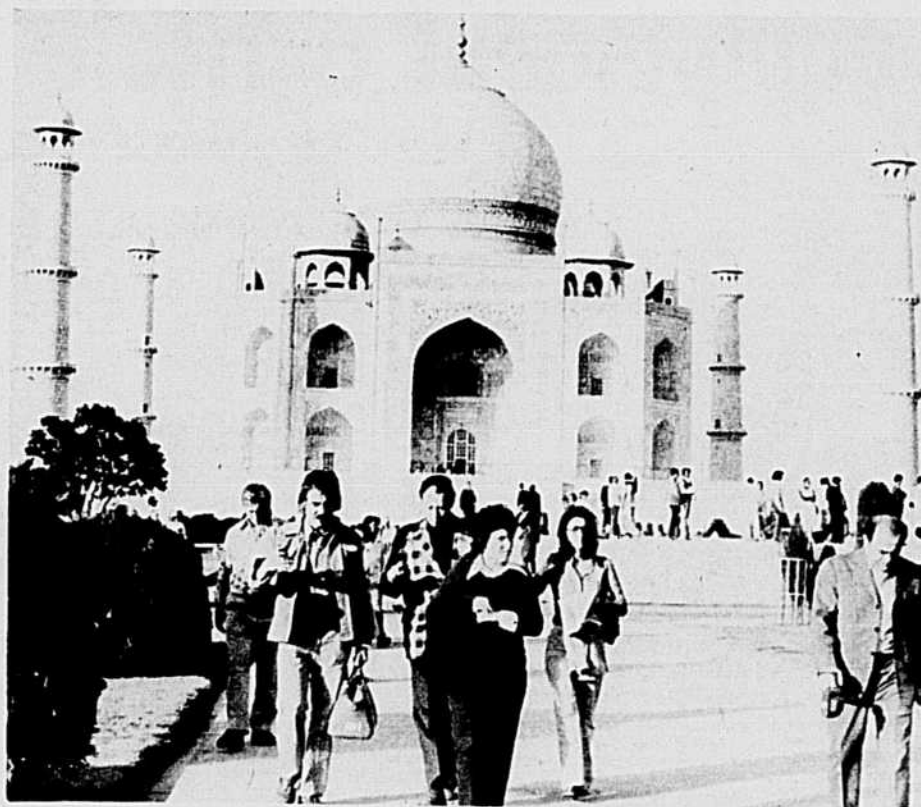
L'Inde, un univers

La délégation québécoise à New-Delhi était composée de MM. Roch Morin, secrétaire-gérant de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, Jean-Paul Laurin, directeur des Services français du Bureau canadien des produits du lait et M. Philippe Pariseau, gérant-général de la Coopérative de Granby.

Vaste territoire où s'entassent 550 millions d'hommes, l'Inde est une république regroupant 17 États. 80% de sa population est rurale, le sol est désertique dans la plupart des endroits et seule la mousson apporte une surabondance d'eau vite dissipée, faute d'une canalisation et d'un système d'irrigation adéquats. Ancienne colonie anglaise, l'anglais y est langue d'é-

cesse grandissante, en dépit des vigoureux efforts de planification du gouvernement. Les fermes sont petites, environ 1 acre et demi, on y cultive blé, riz, thé, canne à sucre et millet. La for-

mais cela fait partie de la philosophie profonde de l'Inde. Les mesures draconiennes que le marxisme a imposées aux Chinois seraient refusées par les Indiens.



● Devant le très célèbre Taj Mahal, le groupe québécois déambule, aux côtés de leurs époux Mesdames Roch Morin et Jean-Paul Laurin.

portance de cette industrie comme instrument de développement social et économique pour combattre le sous-développement. L'industrie laitière possède plusieurs caractéristiques qui la rendent apte à occuper une place importante dans une économie stable, en augmentant l'efficacité dans l'utilisation et la conservation de l'énergie dans la production agricole. La production laitière utilise des quantités considérables de fourrage et d'aliments qui pourraient être utilisés directement dans l'alimentation humaine. Le lait et les produits laitiers devraient être consommés directement par l'homme plutôt que de servir à alimenter le bétail ou à des fins industrielles. On doit chercher à utiliser tous les éléments nutritifs du lait et du petit lait.

On a regretté que lors du dernier Congrès mondial sur l'alimentation on n'ait pas considéré les produits laitiers dans les programmes de distribution d'aliments.

Une attention plus considérable doit être consacrée aux pays en voie de développement. Même si les problèmes de l'industrie laitière dans les pays en voie de développement reçoivent une attention appropriée dans les commissions existantes, une approche plus spécifique est aussi nécessaire telle que la création de groupes de travail ou l'organisation de séminaires. Le Congrès a donc recommandé que toutes les instances de la Fédération internationale étudient ces questions et prennent une action immédiate et positive à ce sujet.

Etudes sur la transformation des aliments

Les installations que le ministère fédéral de l'Agriculture a établies à Smithfield pour étudier la transformation des fruits et des légumes ressemblent à une petite usine. On y trouve une fabrique miniature de conserves, un laboratoire et un entrepôt.

L'activité est fébrile et diversifiée pour les chercheurs. Tandis que M. Bob Adair prépare des conserves de tomates, M. Willard Mohr peut bien

se trouver à l'étage inférieur pour examiner de la purée de pommes au microscope, cuire des citrouilles ou prélever des échantillons de cidre.

Ces deux scientifiques s'intéressent beaucoup à la transformation des pommes de terre en frites et en croustilles. À ce sujet, M. Mohr explique que les nouvelles variétés de pommes de terre sont soumises à une appréciation pour déterminer si elles conviennent au marché.

"Chaque année, dit-il, plusieurs variétés de pommes de terre anciennes et nouvelles sont cultivées dans diverses stations de l'Ontario, dont la Ferme expérimentale de Smithfield. Les chercheurs évaluent ces pommes de terre en plein champ et les comparent selon les maladies et les conditions climatiques. Ils en mesurent le rendement et nous envoient des échantillons de chaque variété pour nos essais de transformation."

Les pommes de terre sont entreposées à deux températures différentes (40°F et 53°F). Après les avoir gardées ainsi pendant quelque temps, on les coupe pour préparer des croustilles et des frites.

Nous les codifions ensuite d'après la couleur, ajoute M. Adair qui nous montre un tableau indiquant que les croustilles no 1 sont d'un blanc crémeux. Sur le même tableau, les no 2 sont légèrement beiges tandis que les no 3 commencent à brunir et ainsi de suite jusqu'au no 10 qui sont d'un brun foncé.

"Nous comparons leur couleur à celle du tableau pour obtenir une notation en conséquence. Pour bien se vendre, les pommes de terre que les producteurs offrent aux transformateurs doivent être d'une variété qui frit en restant pâle."

La différence de couleur est déterminée par la teneur en amidon et en sucre du tubercule. Une teneur élevée en sucre fait foncer la couleur des pommes de terre lors de la friture. Lorsque le tubercule est riche en amidon, il est plus sec et donne de meilleurs résultats.

Selon M. Mohr, la teneur en sucre et en amidon varie beaucoup d'une variété à l'autre. De même, les sols et les conditions climatiques influencent le produit fini.

"Nos essais de transformation sont importants pour l'évaluation globale des nouvelles variétés. Il ne sert à rien d'en avoir une nouvelle s'il n'y a pas de marché pour elle. Nous avons besoin

de variétés qui peuvent être recommandées aux producteurs en vue de bien fournir le secteur transformation."

Le centre de Smithfield joue un rôle semblable pour les tomates. Les variétés que l'on veut évaluer pour la mise en conserve et la fabrication de jus sont essayées par M. Mohr. Les résultats qu'il obtient sont réunis aux données sur le rendement, la résistance aux maladies et d'autres caractéristiques avant l'homologation d'une nouvelle variété.

Des essais sont aussi en cours sur la transformation des citrouilles. Il se cultive environ 1,500 acres de citrouilles dans les comtés avoisinants et l'on fait des essais de cultivars pour les nouvelles variétés.

Les chercheurs voient aussi à l'appréciation du cidre de pomme fabriqué à St-Jean (Qué.).

En outre, M. Mohr étudie la texture de purées de pommes pour découvrir comment il se fait que certaines variétés produisent une purée molle qui ressemble à un aliment de bébé, tandis que d'autres se transforment en une purée commune.

Le chercheur étudie encore la texture des légumes et les changements qu'elle subit au cours de la congélation. Certains légumes, comme les pois, se congèlent et dégèlent en subissant très peu de changements tandis que d'autres, tels les épinards, deviennent complètement flasques au dégel.

M. Mohr explique que les cellules d'un pois sont remplies d'amidon granulé et celles de l'épinard ont des espaces libres entre leurs particules d'amidon; ce facteur semble agir sur les aliments à la congélation.

De temps à autre, MM. Mohr et Adair sont chargés de projets spéciaux. Ainsi disposent-ils d'un appareil qui produit un "gonflement par explosion", qu'ils utilisent pour fabriquer et faire l'essai d'un amuse-gueule aux pommes. C'est une reproduction à petite échelle de celui dont se servent les fabricants de céréales soufflées.

Des morceaux de pommes sont placés dans un tonneau en métal que l'on chauffe en le faisant tourner. On laisse la pression augmenter à l'intérieur, puis on l'enlève subitement. Il en résulte une "explosion" qui augmente légèrement la grosseur des morceaux de pommes en produisant de nombreuses cellules minuscules contenant de l'air dans ses tissus, ce qui permet un séchage plus complet.

Cet amuse-gueule est croquant comme les croustilles, mais sucré avec une saveur de pomme.

Jusqu'ici un problème en a retardé la production commerciale au Canada. Dès que l'on ouvre un paquet, les morceaux de pommes déshydratés commencent à absorber l'humidité de l'air. Après quelques heures, ils ne sont plus croustillants. Toutefois, le problème peut être résolu en utilisant des paquets assez petits et à l'épreuve de l'humidité; de cette façon ils pourraient être consommés avant d'avoir perdu leur état croustillant. Voilà un autre délicieux produit que pourrait exploiter un transformateur entreprenant.

Pénurie de foin au Québec

Beaucoup d'agriculteurs québécois vivent actuellement des heures de grande inquiétude. Les étables sont pleines d'animaux, mais les granges sont vides de foin. On établit à environ 10% de plus qu'à l'accoutumée la population bovine au Québec actuellement.

Les bas prix de l'automne dernier ont forcé beaucoup d'éleveurs à garder un surplus de bétail. La pauvre récolte de foin en maintes régions n'a pas permis d'engranger suffisamment de fourrage pour tenir le coup jusqu'aux prochaines récoltes. Ce problème du fourrage tire son origine aussi de la très pauvre récolte de 1971. Aux dires de certains producteurs, depuis 4 ans, beaucoup n'ont pu rattraper les réserves perdues à ce moment-là.

La pénurie de foin entraîne une surenchère. La semaine dernière, la balle de foin atteignait \$2.65. Les commerçants en profitent évidemment pour échanger foin contre "foin". Les ventes de foin à l'étranger, aux États-Unis notamment ne sont pas pour arranger la situation.

Aussi beaucoup d'agriculteurs sont-ils en face d'une situation insoluble. Le syndicat des producteurs de bovins du Bas St-Laurent a pour sa part envoyé un télégramme d'urgence au ministre Toppin pour l'inciter à faire diligence pour pallier au manque de foin particulier crucial dans leur région. Plusieurs producteurs n'ont des réserves que pour quelques semaines. Ceux qui peuvent s'en procurer sont obligés de le faire à des prix exorbitants.

Dans leur télégramme les producteurs se plaignent aussi de ce que l'aide promise aux producteurs n'a pas encore été versée et que de ce fait l'achat d'aliments pour bétail est presque impossible.

Il semble cependant que beaucoup de producteurs québécois devraient recevoir leur subside ces jours-ci, puisque d'ici la fin de semaine le ministère prévoit envoyer environ \$7 millions dans les régions. La crise des postes ne fait évidemment rien pour alléger un poids déjà fort lourd pour un grand nombre de producteurs.

Les abattages de porcs augmentent de 2.5% au Canada

Au cours de 1974, les abattages de porcs atteignaient 9.3 millions de têtes au Canada, soit 2.5% de plus qu'au cours de 1973. L'augmentation était de 8% dans l'Est, spécialement à cause d'une forte augmentation de production au Québec alors que la production de l'Ouest baissait de 4%.

En 1974, le Canada demeurait un exportateur de porc, même si les importations se maintenaient plus élevées et les exportations plus faibles qu'en 1973.

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

requiert pour

La Fédération des producteurs de lait du Québec

POSTE: Comptable

FONCTION: Assister le directeur du Service du Pool dans les opérations reliées à la comptabilité et au contrôle financier.

EXIGENCES: Étudiant C.G.A. au niveau de la 3e année et plus ou l'équivalent.

SALAIRE: Selon qualifications et expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avant le 7 mars 1975 avec:

Service du personnel
Fernand Monty
L'Union des producteurs agricoles
515, avenue Viger
Montréal, Québec

288-6141

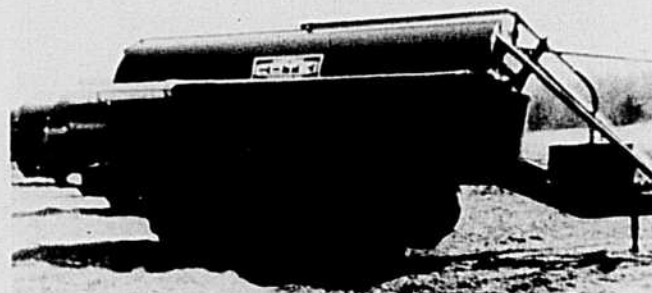
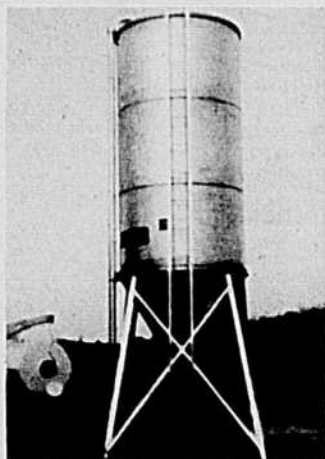
équipement agricole CÔTÉ INC.

ST-FÉLIX DE KINGSEY, COMTÉ DRUMMOND

NOUVEAU SILO À MOULÉE EN ALUMINIUM

CAPACITÉ DE
6 — 8 — 10 ET 12
TONNES, 30 LB
AU PIED CUBE

Nous fabriquons des silos pour tous genres de moulées et surtout perfectionnés pour les moulées laitières. Capacité de 5 tonnes à 20 tonnes.



ÉPANDÉUR À FUMIER LIQUIDE AVEC AGITATEUR INTÉRIEUR ET DANS LA FOSSE

- Se chargent par vacuum et l'épandage se fait par pression d'air.
- Capacité du réservoir de 1,000 à 2,500 gallons.
- Muni d'un boyau de 6 et 8 pouces de diamètre intérieur.

Pour information, écrivez à:
ÉQUIPEMENT AGRICOLE CÔTÉ INC.
St-Félix de Kingsey, Cte Drummond, Qué.
Tél.: 848-2711

Nom
Adresse
Ville Cte

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AGENTS DEMANDES

IMMEUBLES - REALTIES INC.

CARBONNEAU

3615 boul. Taschereau, St-Hubert

AVONS BESOIN AGENTS IMMOBILIERS RURAUX

VOICI POUR VOUS LA CHANCE DE RÉALISER VOTRE RÊVE DE SUCCÈS FINANCIER. En vue de l'expansion nécessaire de notre service spécialisé dans le domaine Agricole et Rural, nous avons présentement deux ouvertures.

Si vous avez la volonté de réussir et de travailler sans compter les heures, le désir d'acquiescer les connaissances professionnelles et de vous rendre utile, vous êtes celui que nous recherchons.

Appelez: Pierre J. Chapuis
678-8060
courtier broker

AGRICULTURE

AGRICULTEURS gratuit... 2 jeux aiguës gratuitement avec toutes réparations de tondeuse à vaches. Aiguise garantie à l'huile, 75 jeux, vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart et la vente de broches électriques Stewart, travail garanti, retour 48 heures, adressez LA MAISON D'AGRICULTURE STEWART, casier Postal 241 Sorel Québec.

CONFIEZ-NOUS aiguise lames, clip-pers, vaches, moutons, huile. \$1.00 garanti tondre votre troupeau, ouvrage garanti, retour 24 heures. USINE D'AGRICULTURE SOREL, 232 Prince, Sorel.

AIGUISAGE lames, clip-pers vaches, moutons, huile. 1.00 le jeu ouvrage garanti, retour 24 heures garanti, tondre votre troupeau FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vèler. Livraison gratuite, frais d'interurbain acceptés, aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

AYRSHIRE=LONGÉVITÉ

Saviez-vous que la vache Clear-Brook Fern a produit en 14 lactations 184,742 lb de lait à 3.99% de gras pour Allan Wilson de Franklin. Saviez-vous que la vache Alderwood Supreme Bess a une production à vie de 205,000 lb de lait à date avec un test de 4.27% et qu'elle continue à produire chez Roger Beaudry, Granby. Vous voulez élever ou acheter des vaches laitières Ayrshire. Communiquez à:

SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC

A/s Gérard Drouin, Sec. Prop.
14 Ave des Bouleaux
Victoriaville, Qué.
(819) 758-8948.

HEREFORD, choix sur troupeau de 8 mois à 6 ans. P. LEGAULT, St-Jean-de-Matha. Tél.: (514) 886-2933.

TAUREAUX CHAROLAIS PUR-SANG ENREGISTRÉS

DOUGLAS: enregistrement: MC-5515. Né le premier janvier 1972. FRLP-11D. Père: Edison FMC-504. Mère: Nanette FC-860.
ECHO: enregistrement: MC-9980. Né le 11 novembre 1973. FRLP-14E. Père: Beauey FMC-36. Mère: Nanette FC-860.
ECLATANT: enregistrement: MC-9981. Né le 23 décembre 1973. FRLP-16E. Père: Beauey FMC-36. Mère: Michou FC-805.
FABIEN: enregistrement: RC-70358. Né le 29 août 1974. FRLP-7F. Père: Douglas MC-5515. Mère: Biquette RFC-70358.

FERME R.L.P.

ROUTE 5 est, Princeville
Tél.: (819) 364-5143.

LIMOUSIN

20 taures 1/2 sang Limousin 1/2 an. 20 taures 1/2 sang Limousin 2 1/2 ans. Tél.: (819) 221-2110.

À VENDRE vaches Charolaises pur sang enregistrées, grande qualité, accepte charges renversées. Tél.: 1-839-6072.

À VENDRE taureau Holstein enregistré prêt pour service, âge de 20 mois, provenant de mère classée très bonne avec 18,000 lb de lait, 3.7 de gras, fils de Downlane Reflexion Emperor. S'adresser à CLÉMENT LETOURNEAU, St-Césaire. Tél.: (514) 469-3974.

VACHES et taures Holstein vèlent en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie. Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

2 TAUREAUX Holstein prêts pour service, provenant de mère ayant 18,000 à 24,000 lb de lait. ROGER NORMANDIN, St-Césaire, (Rouville), 469-2490.

HEREFORD, 6 vaches croisées devant vèler en avril, prix raisonnable accepté. MICHELLE LAFOND (514) 783-6972.

15 VACHES à lait Holstein devant vèler sous peu, mois de mars ou avril, s'adresser à ÉMILE CHAMPAGNE, 921 rue St-Jean, St-Lin des Laurentides.

À VENDRE troupeau laitier (avec quota). 20 vaches vèlent en mars. Appelez (418) 299-2615 (le soir ou en fin de semaine).

PORCELETS POUR ENGRAISSEMENT À VENDRE

Porcelets hybrides issus du croisement des meilleures races porcines contrôlées. Troupeau sous surveillance vétérinaire. Exemptez les problèmes et maladies en achetant directement à notre ferme, des sujets de grandes lignées. LA FERME DU CÔTEAU-LE-MINEUR (Napierville), Tél.: (514) 245-7857.

CATALOGUE gratuit de 14 pages remplies, illustrant les races porcines enregistrées. English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Tamworth, Yorkshire, Lacombe, Welsh, Swedish Landrace, Chester White, hybrides tachetés bleu. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

POUR achat de sujets de haute qualité, adressez-vous à: LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS DE PORCS ET DE MOUTONS DU QUÉBEC, Georges E. Mayrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-des-Rapides. Tél.: 669-7724 ou à: Ghislain Jobin, St-Augustin, Cte Portneuf. Tél.: (418) 878-2315.

VERRATS et truies pur sang Yorkshire, classés avec indice jusqu'à 127. Prix raisonnables. JEAN-MARIE NADEAU, Ste-Hénédine, Cte Dorchester, 935-3366.

REPRODUCTEURS tous classés R.O.P mâles et femelles, Yorkshire et Landrace; aussi truies hybrides. Bonnes conditions. SIMON BAILLARGEON, Ange-Gardien. Tél.: (514) 293-5929.

VERRATS pur sang Yorkshire, indice 121 à 143 pour 5 mâles d'une même portée. HENRI MOREAU, St-Agapit, Lotbinière. (418) 888-4321.

VERRATS Yorkshire garantis pour le service, indice jusqu'à 131, truies saillies indice jusqu'à 121. CHRISTOPHE TURGEON, St-Anselme, Cte Dorchester. Tél.: 885-4740.

REPRODUCTEURS à vendre: truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-gras. S'adresser: COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY. (514) 378-7981.

DUROC, Jersey verrats de tous âges à vendre. S'adresser à GUY LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

JUMENT belge enregistrée 9 ans, plus de 1,500 lb, bonne pour sucrerie. RENÉ GOULET, St-Gervais, Cte Bellechasse. Tél.: 887-3766.

VENTE spéciale colliers de ferme, frontière mâle 1 an, ramène troupeau facilement, doucement, mâles \$75.00, femelles \$65.00. Mâles 6 mois \$35.00, femelles \$25.00. St-Bernard: mâles bonne lignée 10 mois, très beau, idéal pour tirer traireau, bon pour enfants. Sacrifierais \$75.00. Colliers type Lassie mâle, 3 mois, \$40.00, femelles \$30.00. Tous ces chiens vendus à 1 an d'essai. WILFRID ZERON, Morrisburg, Ontario K0C 1X0.

ANIMAUX MORTS

Achetons animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834.

À VENDRE DIVERS

BOUILLOIRE à eau d'étable en très bonne condition grandeur 5 x 14. S'adresser à: tél.: 549-2262.

À VENDRE vitraux pour couches chaudes, accepte charges renversées. Tél.: 1-839-6072.

SI VOUS désirez acheter vaches, machinerie de ferme ou récolte. Nous avons grand inventaire, condition facile. JULES LACOURSE, Ste-Monique, Cte Nicolet. (819) 289-5325.

CAGES PORCELETS

Et pour tous les autres petits animaux: lapins, poules, rats, etc.

G. LAPLANTÉ & FILS INC.
FULFORD
Cte Brome

À VENDRE: blé, orge et maïs grains. Boeufs pour congélateur. MARCEL DAOUST, St-Hermas, Deux-Montagnes. Tél.: 258-3214.

À VENDRE un bassin à vide en acier inoxydable pour eau d'étable d'une capacité de 400 gallons. S'adresser à Bon-Conseil, Cte Drummond. Tél.: (819) 336-5306.

À VENDRE

3,000 chaudières al. et 1,300 galv. 3,000 chaudières al. 1 bassin 600 gal. 1 bassin 400 gal. 1 réservoir à eau d'étable 500 gal. en acier. 1 évaporateur 5 x 16 Tecknick et brûleur à l'huile 3 ans d'usage très propre. ANDRÉ DÉPOT
Roxton Pond (Shefford)
Tél.: (514) 372-9830

30 MINOTS BLE, semence certifiée Nee-pawa, Selkirk, 4 minots blé d'Inde 121 et 280. Prix raisonnable accepté. RÉGÉ-NAL BELANGER 293-6209. Ste-Brigide d'Iberville.

RADIO, téléphone C.B., distance 15 milles, installation sur tracteur, camion, automobile. \$99.50 chacun. Ferme pour catalogue et circulaire à LAFAYETTE RADIO & ÉLECTRONIQUES, 1055 Avenue Desnoyers, St-Vincent-de-Paul. Tél.: (514) 661-1900.

BLÉ Opal pour semence. S'adresser à GILLES LEDUC, 282 St-Jean, St-Benoit, Cte Deux-Montagnes. Tél.: (514) 258-3800.

PIN écossais, pin autrichien, pin mugho, pin rouge, pin blanc, épinette bleue, épinette de Norvège, épinette bleue du Colorado. Semis, plants de conifères et feuillus. Demander liste complète. RICHARDSON FARMS, Pontypool, Ont. L0A 1K0. Tél.: (705) 277-2312.

1 RÉSERVOIR à eau d'étable 500 gallons, 600 chaudières, 10 tonnes de paille. FLORENT BESSÉTE, Rang de la Savane, Richelieu. (514) 658-2550.

FOIN à vendre, bonne qualité. Tél.: (514) 467-7350.

À VENDRE 9 tonnes de blé et 18 tonnes de grain à St-Marc-sur-Richelieu. LOUIS FONTAINE. Tél.: (514) 742-0390.

AVOINE à vendre marque Rodney, environ 25 tonnes, pour informations: Ste-Thérèse, Cte Terrebonne. Tél.: (514) 435-7937 ou 435-2665.

À VENDRE 2 logements de 6 appartements propres à louer, libre le 1er mars. S'adresser à ALPHONSE GODIN, Ste-Clotilde-de-Horton, Cte Arthabaska. Tél.: (819) 336-3088.

COMMERCÉ de moulée et meunerie, 2 camions, norcherie, terre 130 arpents, 2 maisons bien situées, 20 milles Montréal. PHILIPPE RACINE, Ste-Anne-des-Plaines. (514) 435-3557.

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis: Poly-on. Coton à tisser: lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, has colliers "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FIL À TISSER 2/8 et 2/16. LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON, LISIÈRES pour le tissage. TRICOTETTE toutes les couleurs.

Demandez notre liste de prix. Ajouter 10c pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

995 Wellington, Montréal, P.Q.

HOMMES DEMANDÉS

2 JEUNES hommes, culture plant-fleur, bon salaire, logé, nourri. L. CLERMONT 165 Bord-de-l'eau, Ste-Dorothée, Laval. Tél.: (514) 689-4390.

C. J. PLE ou célibataire pour ferme, région de Rivière-de-la-Paix, Nord-Ouest de la province de l'Alberta. Expérience sur machines agricoles pour culture de grains, troupeaux bovins boucherie. Logis fournis. Donner détails, âge, salaire requis. RAYMOND BISSON, P.Q. 235, Guy, Alberta.

HOMME demandé avec expérience pour ferme laitière 17 à 21 ans, logé, nourri, salaire à discuter. RODRIGUE BENOIT, St-Armand, Cte Missisquoi. Tél.: (514) 248-3621.

HOMME marié pour ferme laitière, expérience requise, bon salaire, maison fournie. BERNARD REID, Sabrevois. Tél.: (514) 347-6639.

CÉLIBATAIRE demandé pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, nourri, logé, très bon salaire pour personne qualifiée. Tél.: Farnham 293-5795.

JEUNE homme pour travail à l'année, ferme laitière complètement mécanisée, nourri, logé, milieu attrayant. GILLES LACOURSE, Ste-Monique, Cte Nicolet. (819) 289-5325.

JEUNE homme (fils de cultivateur) demandé comme employé dans une petite industrie saisonnière sur une ferme (pas d'animaux). GERMAIN BEAUREGARD, St-Damase (St-Hyacinthe). (514) 797-3483.

MACHINES OUTILLAGE

1 FOURRAGERE automotrice New-Idea, uni-système avec moteur diesel. Fourragère automotrice New-Holland, presse à foin de toutes marques avec lance-balles. Faucheuse-conditionneuse New-Holland, Hesston, John Deere, motorisée ou trainante, 3 fourragères, International modèle 550 et 2 modèles 350. 3 fourragères New-Holland Super 717, 2 fourragères John Deere modèle 34 et 38. Souffleurs à silo de toutes marques. Boîte d'ensilage de toutes marques. Tracteur Case 730 avec pelle. Tracteur John Deere 10-10. Tracteur Allis-Chalmers, 2 pipeline DeLaval en pex en acier inoxydable. Installation dans toute la province. CHARTIER & NOËL REFRIGÉRATION INC., 571 Boul. Est, Louiseville. Tél.: (819) 228-5117 ou (819) 228-2759. Abitibi: CLAUDE BOUDREAU, Palmarolle. Tél.: (819) 787-2455.

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, trainant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, NORTH DAKOTA, 58102.

PLANTEURS à patates, 2 rangs et 4 rangs Lookwood. Convoyeur à semence Haines. Coupe-Germe Dilts-Wetzel quantité limitée. MACHINERIE DEL-MONT-GUAY Ltée, C.P. 60 Plantagenet, Ontario. Tél.: (613) 673-4802. 673-5097 ou 5302 boul. des Laurentides. Auteuil, Village de Laval, Québec. Tél.: (514) 625-6227.

MACHINERIE agricole usagée pour tous vos besoins, à vendre. S'adresser à GILLES BEAUDRY, Box 1989, Hwy 17 ouest, Sturgeon Falls, Ont. (705) 753-0211.

BULK TANKS

Distributeur Vente, échange, installation, DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEBEVRE, Cap Santé, Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

SPECIAL FOND DE FAILLITE

Tracteur neuf: 1 universel (Oliver no 445 diesel), Tracteur usagé: 1 David Brown no 800 diesel, 1 Davis Brown no 1200 diesel, 1 Oliver no 1880 diesel. Ces tracteurs sont en parfaite condition. Pour renseignements, s'adresser à: JOCELYN HOULE 253 Ste-Angélique-Nord, Joliette. Tél.: (514) 756-8793.

NOUS FAISONS l'achat, la vente et l'échange de machinerie telle que "loader" de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes marques, "Pulp-jack", "backhoe" sur roues, bulldozer, camion 10 roues avec chargeuse, chenille avec remorque, "hy-hoe drott" de toutes marques, remorque de toutes dimensions. Communiquez Notre-Dame du Lac. Tél.: (418) 899-6840.

ATTENTION CULTIVATEURS

Qui désirez se procurer refroidisseur à lait en vrac et machines aratoires usagées de toutes sortes. Donner vos commandes d'avance car le nombre est limité. S'adresser à MARIUS HENAU, 3750 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourde, Cte Joliette, J0K 1K0. Tél.: (514) 759-2300.

À VENDRE, 1 réservoir à lait John Wood atmosphérique 300 gallons, s'adresser à RICHARD ARCHAMBAULT, 770 Point du Jour sud, l'Assomption. 589-4606.

TRACTEUR Inter T.D. 5, chenille avec reverse, équipé "Boule gribie, bouill full hydraulique, drott, chargeur hydraulique 1 verge" FONTAINE & FRÈRE, St-Marc, Abitibi est. 1 (819) 732-5666, 736-3833.

À VENDRE réservoir en vrac (bulk tank) reconditionné, tracteurs usagés, machinerie agricole usagée. S'adresser à Ferma Equipment, Joliette. JOCELYN HOULE tél.: (514) 756-8793.

1 PRESSE à foin Massey-Ferguson no 10 à la corde en très bon état. FRIBOLIN ALLIE, 33 rang 7, Ste-Cyrille, Cte Drummond. Tél.: (819) 397-2812.

À VENDRE un soigneur automatique pour porc à l'état neuf à bon prix. Pour informations: LAURENT BOUDREAU, Rang Caron, Ste-Croix, Lac St-Jean, P.Q. Tél.: (418) 349-2633.

MOULANGE Massey-Ferguson 3 ans d'usage en très bon état capacité 2 tonnes. LAURENT BRISSON, Ste-Barbe, (Huntingdon). Tél.: (514) 373-7378.

MIX-MILL

neufs ou usagés
ARATO & LIXIT
pour porcs

MAGENTA EQUIPEMENT

North-Hatley
Tél.: 562-1000

TRACTEUR 1850 Oliver diesel avec cabine, tracteur 1200 David Brown diesel, 165 Massey-Ferguson diesel, chopper New-Holland; fourragère New-Holland 717, J.B. GIRARD, 194 rue St-Denis, St-Jenis-sur-Richelieu, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 787-2013.

SEMOIR à maïs 4 rangs, Cyclo International, équipé pour engrais liquide, année 1974, prix \$3,200. Tél.: (514) 785-5506.

RÉSERVOIR en vrac De Laval avec unité 3 forces, contient 68 bidons. GUY LAVIGNE, St-Hermas. (514) 258-4360.

1 TRACTEUR Massey-Ferguson, 165 diesel, servo-direction, 1 tracteur Massey-Ferguson 65 diesel, servo-direction; 1 tracteur International no 434 diesel grandes roues; tracteur Inter, no 624 avec chargeur hydraulique no 2001; 1 tracteur Massey-Ferguson 35 diesel 3 cylindres; 1 tracteur Case no 430 diesel avec chargeur hydraulique; 1 herse à disques Ford semi-portée avec cylindre; semeuses à grain de toutes marques; semeuse à blé d'Inde John Deere 4 rangs semi-portée et Inter Cyclo 400; herse à ressorts et vibro-chaine; traîneaux doubles avec plate-forme en très bon ordre, moulins à faucher de toutes marques; 5 voitures avec plate-forme; presses à foin de toutes marques; 1 semoir Brillon; charrues no 350; râteau fieur no 56 semi-porté. JEAN-PAUL RATHIE, R.R. 1 Rougemont. Tél.: 469-2370.

TRACTEUR Ford 3000 diesel 1966, 46 forces, moteur jamais servi l'hiver avec charrieur déclencheur automatique 101, 3 raies, prix à discuter. OMER CHARLANT, Fortierville, (Lotbinière) 1 (819) 287-4550.

VOITURE Dion 7 tonnes, boîte ensilage Massey-Ferguson, 3 rouleaux. JEAN-PAUL BELANGER, Henryville, Cte Iberville. (514) 299-2844.

MAISON

MAISON DE CAMPAGNE

Désire louer maison de campagne en dedans de 40 milles de Montréal. Téléphoner à (514) 323-4429 ou (514) 769-3776.

À VENDRE 3 MAISONS campagne, grosse voiture neuve sur 3 essieux sur pneus. Pour renseignements, Tél.: 469-3382 ou écrire à ALPHONSE NOISEUX, rang double, Rougemont.

À VENDRE, St-Hyacinthe, Bourg Joli, maison 2 logis 5 pièces 1/2, coin rue, parfaite condition, logis bas, libre, cause trop âgé. 773-5766.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS fin avril, paire chevaux trait avec attelages, faire offre, prix élevé, pesanteur, C.P. 231 St-Cyrille Wendover, Cte Drummond.

DÉBOUCHÉS POUR BLÉ SERVANT À L'ALIMENTATION HUMAINE

DÉBUT D'ACHAT EN FÉVRIER 1975.

Si vous disposez de surplus de blé dans les variétés: SELKIRK, NEEPAWA, GLENLEA, MANITOU, OPAL, veuillez communiquer avec:

VALCIDE CIE LTÉE
Varennes
Tél.: (514) 652-9681

N.B. Au prix payé s'ajoutera le subside fédéral.

ACHÈTERAIS moissonneuse-batteuse remorquée avec pick-up en bon état, de préférence International. Tél.: (418) 598-3848.

ACHÈTERAIS table à grain ou combine Massey-Ferguson modèle 35. Pour pièces, Appeler (802) 796-3389.

ACHÈTERAIS semoir usagé à légumes un ou deux rangs. Tél.: (819) 535-5154.

ACHETONS lapins de 5 à 7 lb en vie. Pour renseignements appeler ou venir à LA FERME DU GOURMET INC., 3465 rang des 30, St-Jean-Baptiste-de-Rouville, 467-5453 et demander M. Jacques Bas.

ACHÈTERAIS planteur à maïs 4 rangs, International ou John Deere. Tél.: (514) 797-3483.

ACHÈTERAIS pipeline pour étable peu usagé, préférence de Laval pour 40 vaches. Écrire à FERME FAFARD, 3941 boul. St-Charles, Lachenaie, Cte l'Assomption.

ACHÈTERAIS tracteur Massey-Ferguson 35 ou 50 diesel ou gaz, PIERRE DOSTALIER, 491 rang St-Félix, Mont-Carmel, Valmont. GOX 310. Tél.: (819) 374-4785.

ACHÈTERAIS planteur à blé d'Inde, 4 rangs. Tél.: (819) 374-7282.

ACHÈTERAIS cheval de trait, 10 ans ou moins, bonne condition. Région Joliette. Tél.: (après 6 heures) 671-2733.

POUSSINS d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

BONNIE'S RED SUSSEX POULETTES À DEUX FINS

Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poules d'œufs bruns. Maintenant écloserie hebdomadaire. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Couvoir enregistré 0-122 — Tél.: (519) 669-2561. **BONNIE'S CHICK HATCHERY AND FARMS LTD.**, Elmira, Ontario.

POULETTES en ponte et prêtes à pondre, poussins d'un jour et démarrés, oisons, cannetons, faisans, chapons White Rock. Catalogue gratuit. **TWEDDLE CHICKS**, Fergus, Ontario.

POUSSINS de qualité supérieure, poules, coqs, mélanges d'un jour. Livraison immédiate ou plus tard. Jeunes poules et coqs démarrés, races populaires, pondueuses à double fin. Catalogue, liste de prix gratuite. **SUPÉRIEUR CHICKS**, Linwood, Ontario.

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS 16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ
SILO ACIER INOXYDABLE
SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées. Silo séchoir ROTO-FO 2,400 b/h. Élévateur à godets. Convoyeur à vis. Crible balance séchoir à foin. Équipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur Agronome.

ODILON LEBRUN & FILS INC.

Distributeurs
Tél.: (819) 227-4908, 2 St-Julie
Maskinongé, P.Q.

SILO

SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby, Cte Shefford, P.Q.**
Tél.: (514) 378-5858
C.P. 2199 St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

VENDEUR

Semence maïs Pioneer
Engrais Nutrilite
ROBERT JETTE
St-Césaire
Tél.: 1-469-3002

TERRE À VENDRE

GRONDINE ferme, environ 325 arpents, grande maison, grange-étable neuve 125' x 50', silo neuf, machinerie, 30 têtes d'animaux de boucherie. Prix: \$60,000. Tél.: (418) 367-2225.

TERRE à vendre en totalité ou en partie St-Agapit, Cte Lotbinière: 160 arpents tout en culture, grange-étable pour 60 attachés, troupeau Holstein pur sang. Prix à discuter. Tél.: 888-4454.

TRES BELLE ferme de 170 arpents avec roulant, maison, 2 granges, 1 grange-étable, 2 remises, 1 silo, 1 pipeline, machinerie, animaux: 60 têtes Holstein et quota de lait nature. J. GILLES FORGET, St-Valentin, Cte St-Jean. Tél.: (514) 347-7791.

FERME 172 arpents, maison, bâtiments, roulant, 42 bêtes corne, quota lait nature, RAOUL DEMERS Ste-Martine, (Châteauguay) Tél.: 427-3911.

TERRE noire boisée à demi défrichée environ 90 arpents, valeur \$10,000, à 40 milles de Montréal. Informations. Tél.: 296-4904.

FERME de 120 arpents, 5 en bois, terre fertile, bien égoûtée, bien bâtie, voisin de la route 265 de Villeroi à Deschambault à Fortierville à vendre avec ou sans roulant, pas d'agence de vente. S'adresser à HENRI-PAUL LEMAY, Fortierville, Cte Lotbinière.

FERME laitière 300 acres, 65 bêtes Holstein, équipement laitier au complet, quota de lait 360,000 lb, quota de gras 11,900 lb, machines agricoles presque neuves, bâtiments en bonne condition. Ontario. (613) 679-4430.

A VENDRE, sud-ouest France, propriété élevage 110 acres, bons bâtiments, habitation confortable, 10 pièces, climat tempéré, \$160,000. Écrire Mme ESPINASSE, Masnières, 47370 Tournon d'Agenais, France.

SI VOUS désirez vendre ou acheter ferme avec ou sans roulant, commerce de tous genres, résidence, maison de campagne, chalet, terrain, etc. Pour Drummondville, Sorel, Nicolet, Bécancour et la région: Informations V. DENON-COURT, 1 (514) 784-2248, Fédération du Québec, Caisse Populaire.

RIVE-SUD: ferme 114 arpents, maison canadienne, grange et remises, bonne condition, roulant complet \$95,000. (photo MLS) Nicole Montigny 348-6831, 658-6681. **IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.**

ST-LOUIS-de-Gonzague: ferme laitière, 200 arpents, bien équipée, animaux, roulant, exclusif, Paul Reid 691-7030 ou 691-1330. **IMMEUBLE BEAUDRY COURTIER.**

ST-LOUIS-de-Gonzague: ferme d'élevage d'animaux pour production laitière, 180 arpents, roulant. Exclusif Paul Reid 691-7030 ou 691-1330. **IMMEUBLE BEAUDRY COURTIER.**

ST-ROBERT: ferme de 158 arpents, maison et bâtiments très propres, silo 16 x 48 neuf, pipeline, réservoir en vrac 300 gallons. M.L.S. Claude Bouthillier 861-4470 774-9141. **IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.**

MAGNIFIQUE ferme laitière, dans région des Bois-Francs à St-Norbert d'Arthabaska, 9e rang est, environ 313 arpents, bâtiments neuves très bien équipées, terrain en culture drainé, troupeau amélioré Holstein. (819) 369-9683. Cause mortalité, acheteur sérieux seulement.

CANTON DE L'EST: 2 maisons, 3 granges, 1 gros garage, 700 arpents, bon prix pour vendre rapide, accepterait échange. **EDGAR DANDURAND COURTIER**, 742-5925.

WOTTON: à 20 milles de Sherbrooke et 10 milles de Ham-Nord. Domaine: sucrerie que l'on voit rarement, équipement très moderne, pour 3,100 érabes, chemin carrossable jusqu'à la cabane, cuisine, eau courante, chambre de bains, cuisine, chauffée, fondation en ciment, foule d'articles allant avec cabane tels que: tracteur sur pont d'acier, équipement pour sirop, tire et sucre. Située à 3 arpents d'une route asphaltée. Une des plus belles places d'été des Cantons de l'Est. Aubaine. J. GRIMARD, encanteur licencié, Ham-Nord. Tél.: (819) 344-2227. Toujours des terres à vendre.

IMMEUBLES REALTIES INC.

CARBONNEAU

3615 boul. Taschereau, St-Hubert

SERVICE AGRICOLE

SPECIALISÉ

Si vous désirez vendre ou acheter une ferme, utilisez l'expérience de spécialistes dans le domaine Agricole et Rural.

Appelez: **André Patenaude**
Diplômé Agricole
346-4715

Gisèle Wauthier
Agent agricole
246-3593

SERVICE IMMOBILIER RURAL

Pour un service professionnel et courtis

courtier broker

Si vous voulez vendre votre ferme; contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.

VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE

H. POLL (Courtier)
5178 Côte St-Antoine
Montréal
Tél.: (514) 486-7311

FERME DEMANDÉE

ACHETERAIS partie de terre ou grand terrain pour chalet. Canton de l'Est ou région Joliette, vue panoramique, environ 50 milles de Montréal. Écrire détails et prix à 958 boul. St-Joseph est, Montréal.

PARTICULIER achèterais mini-ferme 10 arpents et plus avec maison habitable et bâtiment(s) en bon état. Préférence: Cte Vaudreuil-Soulanges. C. PRIEUR, 1107 Nicolas-Onassis, Blainville, Qué. S.V.P. Indiquer prix.

DÉSIRE acheter ferme dans un rayon de 25 milles de Nicolet. Contacter YVES MARCIL, 159 Marie-Victorin, Baieville, Cte Yamaska, 1 (514) 783-6562.

PARTICULIER, région de St-Hyacinthe, propriété 2 étages commerciale et résidentielle échangerais pour terre. Appeler Monreal (514) 727-6321 (le soir).

TERRE DEMANDÉE

Particulier cherche ferme laitière avec roulant, environ 175 acres. Région St-Hyacinthe. Renseignements F. TURCOTTE, 14 rue Céline, Tournais, Qué. Tél.: (819) 568-2178.

ACHETERAIS ferme ayant très bonne maison, bâtiment, 60 arpents de très bonne terre à culture maraichère, bois et machinerie, si possible, moins de 75 milles de Montréal. **ANDRÉ VENDETTE**, 429 Richmond, app. 14, Montréal.

ACHETERAIS terre avec maison de ferme dans région de l'Est. Écrire à LUC SAMSON, C.P. 547, Station C, Montréal. (Particulier)

FERME laitière environ 300 acres culture, très bien bâtie, préférence 2 maisons, rayon 50 milles Victoriaville. **LIONEL LAROCHE**, R.R. 1, Victoriaville (819) 358-2622.

AVONS acheteurs de fermes de toutes grandeurs, rayon 100 milles de Montréal. Appeler 622-4301 ou 435-9401 ou écrivez: **IMMEUBLES WESTGATE REALTIES INC.**, 300 rue Sicard, Ste-Thérèse, Québec. À l'attention de Pascal Goulet.

ENCANS PUBLIÉS

ATTENTION!

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1975, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GÉO-ÉTIENNE

LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ

ST-BARNABÉ-SUD,

Cte St-Hyacinthe,

Tél.: 792-3593.

ATTENTION

CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. **ALBERT BRETON**, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: **LÉO DASTOUS**, Encanteur licencié bilingue, LAURIEVILLE, CTE MÉGANTIC. Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Bloes de Ciment THERMOS ENR. LAURIEVILLE.

J'OFFRE mes services pour tout genre d'encans, particulièrement aux cultivateurs. Aussi acheteur de terres, roulements, commerces, coupes de bois partout au Québec. **ALAIN DEBLOIS**, encanteur licencié, 120 rue Prévoist, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-3653.

ATTENTION, Messieurs qui voulez vendre votre roulant de machinerie ou d'animaux, tél.: 792-3269 ou 792-5743. **NORMAND BOUCHER**, encanteur licencié, St-Barnabé-Sud.

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encans et acheteur de terres avec roulant. J'ai toujours de belles fermes à vous offrir toutes grandes. **JULES GRIMARD**, encanteur licencié, Tél.: (819) 344-2277. Ham-Nord. Cte Richmond.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privilège ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! **DANIEL PAUL-HUS**, encanteur bilingue licencié, 2050 Bréboeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Si vous désirez vendre ce printemps, veuillez S.V.P. réserver vos dates immédiatement. Il y a déjà 17 encans signés. Informations: **ENCANS JULES CÔTÉ INC.**, 1274 rue Sud, Cowansville (514) 263-0670, 263-1434.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". **JEAN-PAUL DUBOIS**, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

FERMES DEMANDÉES

Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulements, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU

ENCANTEUR LICENCIÉ

Tél.: (819) 362-7674

Commerçant de terres et roulements

R.R. 2 Plessisville.

VENTE PAR ENCAN

Samedi le 8 mars à 1:00 p.m. chez M. NOEL LESSARD rang Bord-de-l'eau à ST-BERNARD Cte Dorchester

à 2 milles de Scott Junction

SERA VENDU: 1 troupeau de 15 vaches laitières mettant bas en mars et avril, 1 taureau Charolais de 2 ans.

LA MACHINERIE comprend: 1 tracteur Massey-Ferguson 150, servo-direction; charrette à 2 roues International; faucheuse International, 2 wagons sur pneus de choix; presse à foin Massey-Ferguson no 10; râtelier de côté; 1 épandeur d'engrais 140 minots International; monte-balles de 40 pi. sur pneus; herse à disques, herse à ressorts, grail, 2,000 balles de foin, sceau ronde et autres articles trop long à énumérer.

Condition: Argent comptant

Cet encan est fait par

ALAIN DEBLOIS

encanteur licencié

Ste-Claire, Cte Dorchester

Tél.: (418) 883-3653

À vendre privément une terre de 90 arpents très bien bâtie avec coupe de bois mou située à St-Anselme. Pour informations s'adresser à Ste-Claire au téléphone 883-3653.

ENCAN

Sur la ferme de
M. JEAN-MARIE HAMEL
Tout près de chemin chasse & pêche
FARNHAM
Vendredi le 7 mars à 1:00 p.m.

SERA VENDU: 73 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral, comprenant 53 bonnes vaches dont quelques-unes fraîches, plusieurs dues sous peu et les autres en tout temps de l'année, 5 taures saillies, 14 génisses dont l'âge varie de 8 à 13 mois, 1 taureau de 25 mois très bon reproducteur.

Réservoir en vrac Zero, cap. 4370 lb, lavage automatique sauve-pas, réservoir à eau chaude, nettoyeur idéal avec 400 pi. app. de chaîne avec 2 moteurs indépendants, montée extérieure 75 pi., 60 tonnes de très beau foin, 10 tonnes de paille, 10 tonnes de grain avoine & blé, 10 tonnes de blé d'Inde en épis, 100 tonnes d'ensilage, blé d'Inde, débouleur Silo Starline 18 pi. ajustable; trousseau moteur comp. De Laval, 400 chaudières Choc Boy.

CAUSE de l'encan: terre vendue.

Condition: comptant ou prêt de banque

Pour informations

s'adresser à l'encanteur

ENCANS

JULES CÔTÉ INC.

1274 rue Sud, Cowansville

Tél.: 263-0670, 263-1434.

ENCAN

pour **ALEXANDRE TURCOTTE**

Route 39 — 1^{er} mille de

RACINE (Cte Shefford)

Samedi le 8 mars 1975 à 1 heure précise. Tout sera vendu dont 24 têtes d'animaux Hereford et Ayrshire toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 15 bonnes vaches dues pour vêler; 8 belles taures d'un an et un très bon taureau reproducteur de 20 mois à face blanche.

1 poney avec attelage et selle.

MACHINERIE: un tracteur Farmall Super C au gaz, avec chaînes et att. Fast-it; Charrue à 2 roues avec att. Fast-it; Moulin à faucher de 7 pi. avec att. Fast-it; Chargeur à foin; Voiture Norman avec montant à foin; Sleigh double; 2 tralœux fines; Boghe; Tralœuroche; Attelages; tralœu pour ramasser l'eau d'étable; 2 bassins d'emmagasinement; 700 chaudières à sève galvanisées; 700 chaudières; Épandeur à fumier Cockshutt, modèle à chevaux; râtelier; Herse à rouleaux; Herse à finir; Banc de scie; Bois de sciage; Scie mécanique; Réservoir à l'huile; 3 barils; Tondeuse à animaux (électrique); Trayeuse avec moteur, compresseur et chaudière

Surge; 1100 balles de foin; quantité de foin 'loose'; Articles de ménage de maison et une autogène Ski-Doo.

CAUSE de l'encan: terre vendue

CONDITIONS: COMPTANT ou

PRÊT DE BANQUE

Pour informations ou demandes de crédit,

s'adresser à l'encanteur

ENCANS

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié

1274 rue Sud, Cowansville, Qué.

263-0670, 263-1434.

VENTE PAR ENCAN

Vendredi le 28 février 1975

à 2 heures chez

JEAN-LOUIS LEBLANC

ST-SYLVERE, Cte Nicolet

La ferme est située 8^{ème} rang, à 1 mille à l'ouest du village.

SERA VENDU: 1 magnifique troupeau Holstein de 24 bêtes clair de test fédéral et comprend 23 jeunes vaches laitières vêlant mars et avril, 1 taureau de 2 ans.

LA MACHINERIE comprend: Bassin refroidisseur John Wood, capacité 300 gallons, trayeuse à 3 chaudières et toute l'installation au complet sur tuyau de 1 pouce 1/2, tondeuse électrique.

LA MACHINERIE comprend: 2 wagons sur pneus avec plate-forme de 16 pi., râtelier fûler Oliver; épandeur International, capacité 75 minots; semoir à 11 disques, monte-balles de 32 pi.; avec moteur de 1 force 1/2; 1,000 balles de beau foin et d'autres articles trop long à énumérer.

Condition: comptant ou prêt de banque

CAUSE: État de santé du propriétaire.

Pour informations ou demande de crédit

Contactez:

LÉO DASTOUS

encanteur licencié bilingue

Laurieville, Cte Mégantic.

Tél.: (819) 365-4419

VENTE PAR ENCAN

Samedi le 1^{er} mars 1975

à 1 heure précise

Chef Mme **LÉANDRE BELLEGARDE**

de ST-PRAXÈDE

La ferme est située dans le rang A à mi-

chemin entre Disraeli et St-Praxède.

SERA VENDU: 1 bon troupeau Hol-

stein de 28 bêtes dont 20 vaches, les dates

d'insémination seront données lors de

l'encan. 7 taures de 1 an à 2 ans. 1 jeune

veau. 1 bon gros cheval de 1700 lb.

LA LAITERIE comprend: 1 réservoir

en vrac John Wood, 300 gallons très

propres, réfrigérateur à lait 8 bidons, 21

bidons, trayeuse Universel 2 chaudières.

LA MACHINERIE comprend: 1

tracteur International 434 diesel avec

pelle, chaîne à crampons neuve, seulement

870 heures d'ouvrage, comme neuf;

presse à foin International no 27; bon

râteau fûler; faucheuse de 7 pi.; condition-

neur à foin de marque M.-F.; charrue

2 versoirs; herse à disques et à finir; grader;

épandeur à fumier à tracteur; semeuse

à grain; 1 remorque; tralœu double;

crible à avoine; batterie électrique; ton-

deuse à vaches; engin stationnaire; bois

de sciage, environ 15 sacs d'avoine; 1,100

balles de bon foin; foule d'articles trop

long à énumérer.

EN CAS de tempête l'encan sera remis au

3 mars.

Condition: comptant ou prêt bancaire

pour acheteurs qualifiés

Pour informations

s

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 20 février 1975

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb	60½¢-64¢
4 lb et moins de 5	62¢-64¢
5 lb et moins de 6	68¢-71¢
6 lb et plus	68¢-72¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	65¢-69¢
10 lb et moins de 16	62¢-65¢
16 lb et plus	59¢-63¢
Canards	89¢-92¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	55¢-59¢

Semaine se terminant
le 1er mars 1975

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	33¢
5 lb et moins de 6	33¢
6 lb et moins de 7	33¢
7 lb et plus	35½¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	39¢
12 lb et moins de 20	39½¢
20 lb et plus	38¢

POULES

Moins de 5 lb	.06¢
5 lb et moins de 6	.06¢
6 lb et moins de 7	.06¢
7 lb et plus	.14¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du
24 février 1975

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	57¢	71¢
A-Gros	52¢	65¢
A-Moyens	49¢	62¢
A-Petits	44¢	57¢
A-Pee-Wee	nil	39¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MOIS JANVIER 1975

% DES QUOTAS PRODUITS PAYABLE EN CLASSE I	82.04%
PRIX DE LA CLASSE I	\$11.13
PRIX MOYEN DU LAIT EXCÉDENTAIRE	\$7.18

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1%)

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 22 février 1975
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 89¢, 93, 90¢.

Prix du gros au détail - pains (moyenne hebdomadaire) 94.1¢ la livre. Prix de vente par la Commission Cana-

dienne du lait, en 56 lb., 90¢. Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 56¢ à 61¢. Procédé rouleaux, nil. Aliments du bétail. 42¢ à 45¢.

Poudre de lait de beurre, animal 41¢ à 44¢. Poudre de lait de beurre comestible 48½¢.

Poudre de lacto-sérum (pe-

tit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, 25½¢. Pulvérisation bétail: 17¢ à 18½¢. Procédé rouleaux, bétail 07¼¢ à 08½¢. Lait évaporé, caisse 48/16 \$13.35 à \$14.65.

Judi, le 20 février 1975

Prix du fromage: blanc 95.2¢, coloré 95.4¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 25 février 1975

FRUITS

POMMES: Cortland 4.00 - 4.25/boîte de verger, McIntosh 4.00 - 4.50/boîte de verger, Jaunes et Rouges Délicieuses 6.00/boîte de verger, McIntosh 5.00 - 5.50/12 cellos de 3 lb, Cortland 5.25/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 3.00 - 3.25/50 lb, 1.75 - 2.00/25 lb, 2.00 - 2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 3.75 - 4.25/50 lb, 5.25 - 5.75/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: Verts 2.75 - 3.25/16 ou 50 lb, Rouges 3.50 - 4.00/12.

OIGNONS: Jaunes Gros 3.25 - 3.35/50 lb, Moyens 2.75 - 3.00/50 lb, 0.65 - 0.75/10 lb, 3.50 - 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Rouges moyens 4.50 - 5.00/50 lb, ou 3.25 - 3.75/12 cellos de 2 lb.

PANAI: 4.25 - 4.75/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00 - 2.25/12.

RABIOLES: 3.25 - 3.75/25 lb.

RUTABAGAS: Ordinaires 2.75 - 3.50/50 lb.

POMMES DE TERRE: 1.20 - 1.25/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 1.60 - 1.65/50 lb, 0.90 - 0.95/25 lb, 0.43 - 0.45/10 lb, N.-B. 1.50 - 1.55/50 lb, 0.85 - 0.90/25 lb, 0.38 - 0.40/10 lb, Caroline du Nord sucrées 8.50 - 9.00/50 lb, Russett Oregon 7.00 - 7.25/80 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 24 février 1975: 608 bovins, 613 veaux, 2 porcs, 18 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins lundi ont été légèrement supérieures à celles de lundi dernier. La majorité des offres étaient composées de bovins laitiers. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. À l'ouverture, les prix étaient stables comparés à ceux de la semaine dernière mais à la fermeture les prix étaient à la baisse de \$1.00 à \$2.00.

Les offres de veaux étaient inférieures à celles de lundi dernier. La demande était modérée avec un marché plutôt lent.

La moyenne des prix du porc en Ontario, pour lundi, le 24 février 1975, à l'indice 100: \$56.04.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	33.00-34.25
Commcl	21.00-32.50

TAURES

Commcl	26.00-29.00
--------	-------------

VACHES

D-1-2	22.00-24.00
D-3	19.00-21.75
D-4	14.00-18.75

TAUREAUX

	19.25-26.00
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons	50.00-64.50
Ventes jusqu'à	68.50
Moyens	35.00-48.50
Communs	15.00-34.00

De remplacement ... aucun

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	20.00
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 21 février 1975
Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.30	6.47	6.50	6.30
Orge	5.46	5.64	5.61	5.52
Avoine canadienne	5.64	5.89	5.82	5.74
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.66	5.76	5.77	5.78
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	5.61	5.66	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1974
MONTRÉAL			
Son de blé	4.70	5.15	5.45
Gru rouge de blé	4.70	5.15	5.55
Tourteau de soya 49%	7.68	7.80	9.50
Tourteau de soya 44%	6.98	7.00	8.90
Tourteau de colza 34%	4.50	4.50	7.00
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.90	5.90	5.50

Source: Office canadien des Provenances
Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraisement, quinzaine se terminant le 14 février 1975. (MARCHÉ LIBRE - Base: Tête des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3		Orge alim. #1		Avoine alim. #1	
	100		100		100	
	Boisseau livres		Boisseau livres		Boisseau livres	
Prix non disponibles						
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE — Base: Tête des Grands Lacs).						
25 fév.	3.49	5.82	2.36	4.92	1.63½	4.81
24 fév.	3.57	5.95	2.37	4.94	1.63	4.79
21 fév.	3.67	6.12	2.45½	5.11	1.71	5.03
20 fév.	3.72½	6.21	2.51½	5.24	1.74%	5.14
19 fév.	3.77	6.28	2.56½	5.34	1.74½	5.15

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraisement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 24 février 1975

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	55.50-57.00	Porcs	55.50-57.80
moyenne	56.43	moyenne	56.90
Truies	45.55	Truies	45.35-46.40
moyenne	nil	moyenne	46.01

Prix payés en Ontario

Porcs	54.75-57.00	Porcs	55.75-57.80
moyenne	56.04	moyenne	56.51
Truies	45.00-45.55	Truies	43.90-46.40
moyenne	45.20	moyenne	45.55

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

26 FÉVRIER 1975, LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 23



GILLES JACOB, cultivateur ST-OURS CTE RICHELIEU, QUEBEC

Je suis un jeune cultivateur; j'ai acheté la ferme paternelle il y a 6 ans. Mon troupeau se compose de 25 vaches laitières produisant annuellement une moyenne de plus de 12,000 lbs de lait. Avec le programme d'hygiène laitière de WEST AGRO, et avec l'utilisation de l'IOSAN® pour le lavage manuel du bassin refroidisseur, des trayeuses et du pis des vaches, j'ai amélioré la qualité de mon lait; j'ai aussi augmenté la production de mes vaches en ayant recours au bain de trayons au BOVADINE®. Le bain de trayons au BOVADINE® a assoupli les trayons des vaches qui, de ce fait, sont plus faciles à traire; de plus les trayons sont protégés contre les rayons de soleil du printemps. J'ai aussi constaté que lorsque je dois mettre un dilateur dans un trayon écrasé, le bain au BOVADINE® a toujours prévenu la formation de la mammité.

Enfin je crois fermement que le bain de trayons me permet d'obtenir une et même deux lactations de plus de chacune de mes vaches.

Le programme IOSAN/BOVADINE m'a rapporté succès et profits. Si le bain des trayons demande quelques minutes supplémentaires lors de la traite, les avantages que j'en retire en valent vraiment la peine.

Gilles Jacob



REPLIR ET POSTER LE COUPON CI-DESSOUS À:

West Agro Chemical (Canada) Limited,
a/s LA TERRE DE CHEZ NOUS
515 ave Viger
Montréal, P.Q. H2L 2P2

Je suis intéressé à recevoir de plus amples renseignements concernant votre programme IOSAN/BOVADINE ☐

J'aimerais en discuter avec votre représentant. ☐

Nom

Adresse

Comté

Prov. Code Postal

Ne laissez pas les vers s'attaquer sournoisement à vos profits

C'est désarmant: les vers chez les bovins sont ingénieux! Une fois dans l'organisme d'un animal, ils s'installent bien chez leur hôte et se nourrissent à leur gré de ce que leur hôte consomme. Cependant, dans les organes et les tissus où ils se logent, ces visiteurs sournois provoquent des ravages qui souvent restent inconnus.

Les conséquences nuisibles qu'engendre la présence de ces parasites internes représentent pour l'industrie bovine une perte de plus de cent millions de dollars par année, révèle le département de l'Agriculture des États-Unis. Signalons une chose vraiment bizarre: les dommages causés par ces vers passent généralement inaperçus. Pourquoi? Tout simplement parce que très souvent aucuns symptômes APPARENTS, lesquels pourraient révéler des infestations, ne se manifestent chez les animaux.



On peut faire la lutte aux vers chez les bovins nouveau-venus avec un traitement TRAMISOL® dans la ration.

Puisqu'il en est ainsi, il va sans dire que la question suivante se pose inévitablement: "Dois-je vermifuger mes bovins ou non?" Malheureusement, pour la réponse à cette question, on se fie trop souvent sur le comptage des oeufs de parasites dans les selles (procédé fait en laboratoire). Il est évident que si, par cette méthode, on s'aperçoit qu'un certain nombre d'oeufs de parasites apparaissent dans les excréments d'un animal, on recommandera de le traiter avec un vermifuge.

Nouvelle approche au problème. Un certain nombre de parasitologistes et de vétérinaires ne sont pas du tout d'accord avec les résultats d'un comptage. En effet, ils ne se fient pas sur cette méthode. En fait, ils ne trouvent pas concluants les résultats du comptage des oeufs de parasites. Pourquoi? Voici: l'on reconnaît incontestablement l'existence de neuf sortes de vers chez les bovins. Ce fait est très important puisqu'ils sapent vos profits. Et un seul animal peut être infesté par quatre ou cinq espèces de vers en même temps.

Pour comprendre le raisonnement de ces experts en parasitologie et en médecine vétérinaire, voyons donc ce qui se passe.

Les vers pondent des oeufs périodiquement. Par conséquent, tout ce que peut révéler un comptage des oeufs de parasites internes c'est, évidemment, la présence de parasites. Cependant, si les résultats du comptage dénotent que le nombre était peu élevé, ou qu'il n'y avait pas d'oeufs, il se pourrait bien que l'échantillonnage des selles ait été fait quand les parasites ne pondaient pas. Donc, préparer un programme de lutte contre les vers, et le suivre régulièrement, représente certainement la seule méthode efficace d'enraiment.

Proposition: Commencez un programme de lutte. Administrez un vermifuge qui non seulement combat les vers adultes et ceux encore aux stades imparfaits (jeunes adultes ou sous forme immature), mais qui aide également à prévenir une réinfestation en réduisant la ponte d'oeufs de vers adultes ainsi que de formes larvaires.

Dans leur cycle évolutif, les larves des parasites internes passent par quatre étapes avant de devenir des adultes capables de pondre des oeufs. Le vermifuge TRAMISOL® levamisole fait la lutte aux formes larvaires, brisant ainsi le cycle évolutif. Il est assurément facile de conclure que beaucoup moins de vers se développeront. En outre, le TRAMISOL® peut combattre les neuf vers les plus courants chez les bovins (y compris les vers des poumons, de l'estomac et des intestins).

La lutte dans le parc d'engraissement: Puisque la plupart des jeunes bovins sont susceptibles d'être infestés de vers, établissez un programme de lutte contre les vers dès l'arrivée de ces animaux dans le parc d'engraissement. Vermifugez-les avec TRAMISOL® environ une semaine après leur arrivée ou quand ils mangent bien.

Les bovins au pâturage: Tous ces bovins doivent être traités avec le produit TRAMISOL® au printemps et à l'été. Un traitement au milieu de l'été est exigé quand de grandes concentrations de bovins sont gardés dans un enclos où il manque d'espace, ou durant des températures chaudes et humides. Vermifugez les veaux en cas de manutention; aussi, s'ils doivent être transportés dans un nouvel enclos ou dans un parc d'engraissement.

Les bovins laitiers: D'après les parasitologistes de l'université du Wisconsin, un sur trois veaux, de la naissance à huit semaines, est infesté par des vers. Ils estiment que ce nombre augmente rapidement à trois sur quatre avant que ces jeunes animaux n'atteignent leur première année. D'après ces données, il est indéniable qu'on doit vermifuger les veaux dès l'âge de cinq mois, et de nouveau, immédiatement avant l'accouplement.

Il n'y a aucun doute: l'emploi de TRAMISOL® fournit beaucoup de sûreté. C'est avec confiance qu'on peut traiter avec TRAMISOL® tous les bovins de boucherie et les veaux laitiers. Un dosage, basé sur le poids vif, permettra de faire la lutte aux neuf vers courants chez les bovins. Le TRAMISOL® est disponible en trois formats: (1) OBLETS® vermifuge pour bovins, (2) poudre soluble pour potion, ou (3) vermifuge en cubes pour bovins.

LES PARASITES INTERNES CHEZ LES BOVINS

La présence de vers engendre chez les bovins trois problèmes distincts. Premièrement, il en découle des désordres dans le processus de nutrition, ce qui retarde la croissance des bovins. Deuxièmement, il se produit des pertes de sang (soit par diarrhées sanguinolentes ou par les vers qui se nourrissent à même le sang des animaux). Et, troisièmement, il se développe des troubles respiratoires. Alors, quelles seront les conséquences néfastes de ces problèmes? Des pertes de poids en résulteront; le pouvoir d'assimilation des aliments (conversion alimentaire) sera réduit; et la résistance des bovins deviendra amoindrie, les rendant inévitablement vulnérables à des infections secondaires. En conclusion, il est donc d'importance capitale de vermifuger régulièrement et fidèlement avec le TRAMISOL® levamisole les bovins de troupeaux laitiers et de troupeaux de boucherie ainsi que les bovins dans les parcs d'engraissement.



L'ESTOMAC

Les ravages causés par les vers de l'estomac aboutissent à une perte progressive de matières nutritives ainsi qu'à des graves dommages à la muqueuse gastrique (causés par les vers qui se nourrissent de sang, tel qu'illustré). L'assimilation des aliments est réduite et les gains de poids sont retardés.

L'INTESTIN

Les vers courants s'introduisent dans l'intestin où ils empêchent la digestion et empêchent l'absorption des matières nutritives vitales, retardant ainsi la croissance de l'animal.

LE POU

Les vers du poulmon causent la destruction des poulmons dans les troupeaux qu'illustré les dommages.



CYANAMID

Cyanamid du Canada Limitée
Département pour l'industrie animale
635 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec H3B 1R6

LES GRANULES D'AURÉOMYCINE®

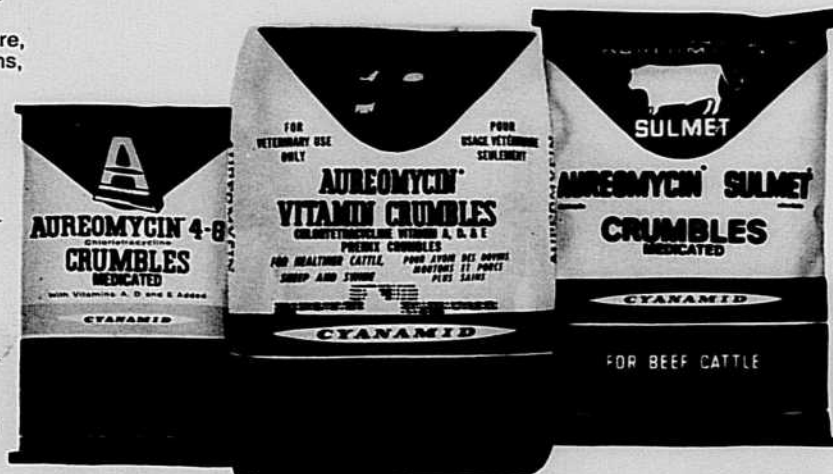
PRODUITS SANTÉ DE PREMIER ORDRE

LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® ET DE VITAMINES — Le produit initial, dans le sac de 50 lb, renfermant 2 grammes de chlortétracycline par livre, est enrichi de vitamines A, D et E. Servir aux bovins, aux moutons et aux porcs.

LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® 4G — NOUVEAU PRODUIT — Les nouveaux granules, à double force, sont enrichis de vitamines A, D et E. Emballage commode: sacs de 25 lb. Servir aux bovins, aux moutons et aux porcs.

LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® SULMET® — Un additif pour les rations de bovins, à servir dès leur arrivée au parc d'engraissement — à l'été, à l'hiver, au printemps ou à l'automne. Renferme des antibactériens à large spectre qui aident les animaux durant les périodes de stress et favorise un début en santé.

Votre fournisseur local de produits pour la santé des animaux a tous les renseignements sur LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® ET DE VITAMINES, LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® 4G ou LES GRANULES D'AURÉOMYCINE® SULMET®. Consultez-le. Il vous dira comment ces produits aideront votre troupeau durant les périodes de stress.



CYANAMID

Cyanamid du Canada Limitée,

SERVICE DES PRODUITS POUR ANIMAUX,
635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 1R6

CYANAMID

produits pour la santé des animaux

Renvoi réciproque selon les espèces

PORCS	BOVINS LAITIERS	BOVINS DE BOUCHERIE	MOUTONS	VOLAILE	
•	•	•	•	•	AURÉOMYCINE®
				•	AURÉOMYCINE SS
•	•	•	•		AURÉOMYCINE en granules avec vitamines
•	•	•	•		AURÉOMYCINE 4-G en granules
•	•	•	•		AURÉOMYCINE SULMET® en granules
				•	AURÉOMYCINE BISULFATE en poudre soluble
•	•	•			AURÉOMYCINE en poudre soluble
	•				AURÉOMYCINE — onguent pour la mammite
•					AURÉOMYCINE PIGDOSER®
•	•	•	•		AURÉOMYCINE en OBLETS® utérins
	•	•			AURÉOMYCINE SULMET — OBLETS pour la diarrhée des veaux
•					AURÉOMYCINE SULMET en poudre soluble
•	•	•			AURÉOMYCINE T.F.-5 avec vitamine B ₁₂
	•	•			CERTREAT® OBLETS d'auréomycine, de néomycine et de vitamines pour la dia
•					PIGDEX® 100 — fer injectable
	•	•	•		SULMET OBLETS
	•	•	•	•	SULMET solution pour l'eau à boire
	•				TARGOT® — onguent pour la mammite
	•	•	•		TRAMISOL® en poudre soluble
	•	•			TRAMISOL OBLETS vermifuge pour les bovins
			•		TRAMISOL OBLETS vermifuge pour les moutons
•					TRAMISOL vermifuge soluble pour les porcs
	•	•			TRAMISOL vermifuge en cubes pour les bovins
•					TRAMISOL vermifuge en cubes pour les porcs
•					AUREO® S P 250
		•			AUREO S 700
				•	ROBENZ® anti-coccidien
	•	•			RIPERCOL® vermifuge en OBLETS pour les bovins (à l'usage exclusif des vétérinaires)
•					FELAC® fer injectable (à l'usage exclusif des vétérinaires)
	•	•			NEVCO® OBLETS pour la diarrhée (à l'usage exclusif des vétérinaires)
•					AN-PRO-FAC® 500 (à l'usage exclusif des vétérinaires)

® Marque déposée

® AURÉOMYCINE est la marque déposée de Cyanamid du Canada pour la chlortétracycline

® Marque déposée
® L'Auréomycine est la marque de commerce de Cyanamid du Canada pour la chlortétracycline